REVUE

D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SOIXANTE-SIXIÈME ANNÉE

JANVIER - JUIN 1952

SOMMAIRE

(*Suite du sommaire au verso*)

PARIS

EDITIONS A. PEDONE

Librairie de la Cour d'Appel et de l'Ordre des Avocats

13, Rue Soufflot, 13

1952

SOMMAIRE (*suite*)

VARIÉTÉS

DOCUMENTS DIPLOMATIQUES

COMPTES RENDUS

(*Se reporter à la Table des Matières*)

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. René Dollot, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de la Revue, 26, rue Martignac, Paris, VIIe.

Le montant de la cotisation ou des abonnements (Paris et Départements : 2.200 francs) ; (Etranger : 2.500 francs), doit être adressé aux Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, Paris, 5e. (Chèques Postaux : Paris 72-31).

REVUE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE
ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ :
33, Rue du Faubourg-Saint-Honoré - PARIS

SOIXANTE-SIXIÈME ANNÉE
1952

PARIS
ÉDITIONS A. PEDONE
Librairie de la Cour d'Appel et de l'Ordre des Avocats
13, Rue Soufflot, 13

1952

SILHOUETTES D'AMBASSADEURS (1)

I. — Paul CAMBON
II. — Jules CAMBON
III. — Camille BARRÈRE

I. — Paul CAMBON

Il y a eu, dans notre vie française, des hommes dont le nom est illustre et la personne peu connue ; ils n'ont pas figuré dans les fastes de notre vie publique ; on n'a pas vu leurs œuvres sur toutes les tables, ni aux expositions, on ne se les est pas désignés aux grands jours de réception à l'Académie, parmi les Immortels ; leurs portraits ne pendaient pas aux devantures des libraires, on ne les a pas passionnément loués ou critiqués : c'est qu'ils n'étaient pas là. Dans les postes qu'ils occupaient hors de France ils maniaient les ressorts les plus délicats et les plus puissants de notre vie publique, à laquelle est si intimement et si tragiquement suspendue notre vie particulière : ce sont nos diplomates.

Le nom « diplomate » a eu sa légende. Des personnages gourmés, secrets, hermétiques, qui abondent en termes sybillins pour ne dire ni oui ni non : Marcel Proust en a donné la silhouette pontifiante en son baron de Norpoix ; des hommes aux idées

(1) Ces *Silhouettes d'Ambassadeurs* ont été présentées à la Radio les 6, 12, 19, 26 septembre, 3 et 15 octobre 1950. Nos lecteurs seront, comme nous-mêmes, reconnaissants à Mme Saint-René Taillandier d'avoir bien voulu nous autoriser à publier ici le texte d'allocutions qu'un excès de scrupule vis-à-vis de la mémoire des grands disparus l'avait longtemps fait hésiter à donner à l'impression.

opportunes, si corrects en leur absence de personnalité qu'on les regardait avec un peu d'inquiétude comme si l'on était devant l'homme qui a perdu son ombre. La réalité fut bien différente. Parmi ceux que leur poste diplomatique dérobait à la familiarité du monde, il y eut en ce premier demi-siècle ce que l'on pourrait appeler : la pléiade de nos grands ambassadeurs. Parmi eux qui ne connaît le nom des deux frères Paul et Jules Cambon ? Il est difficile de parler de l'un sans penser à l'autre.

Je voudrais cependant évoquer ici la figure de l'aîné Paul, et nous parlerons une autre fois de Jules : le cadet de deux ans, à qui Paul, en leur jeunesse, le reprenant avec tendresse sur ses dispositions au caprice, à ce qu'on appelait dans nos milieux prudents la *bohême,* disait : « Mon petit ».

Un matin, à Versailles, où au cours d'un congé de mon mari, alors Ministre au Maroc (c'était en 1903), nous passions un mois, nous avions à l'Eglise Saint-Louis assisté à la messe, je crus reconnaître notre Ambassadeur à Londres, dans la presse de la sortie, Monsieur Paul Cambon, sous le porche, veillait avec toute son attention, derrière son lorgnon, sur la descente des marches d'une dame âgée dont je remarquai tout de suite le beau regard calme ; j'en eus une impression de bleu, bien qu'en vérité elle eût les yeux gris.

C'était bien M. Paul Cambon auprès de Madame Cambon sa mère. Je l'avais vu lui, presque quotidiennement, pendant un mois à Tanger (1). Il y était venu voir son fils alors jeune secrétaire à notre légation (2) et sûrement aussi étudier sur place les embarras de ce qui faisait alors l'objet de ses négociations à Londres : les positions réciproques de la France et de l'Angleterre au sujet du Maroc.

Nous nous vîmes plusieurs fois à Versailles. Paul Cambon avait alors soixante ans. Nous avions bien des fois chevauché avec lui et son fils dans la campagne marocaine, cette brousse fleurie de genêts blancs, d'iris ou d'asphodèles. Dans la sombre

(1) Où M. Saint-René Taillandier fut ministre du 18 juin 1901 au 9 juin 1906.

(2) Henri Cambon, attaché (22 juillet 1901) comme troisième secrétaire à Tanger, y resta jusqu'à sa nomination à Tokio (17 juin 1904).

tenue de ville, l'ambassadeur me parut plus âgé : la fine pointe de barbe toute blanche, les cheveux en légère mousse argentée sous les bords du chapeau. Nous nous reconnûmes, étonnés de nous retrouver à Versailles, et l'ambassadeur me présenta à sa mère : il la quitterait dans quelques jours, pour rentrer à Londres, d'où il ne s'éloignait jamais longtemps.

Nous nous vîmes alors, par ces beaux matins de septembre, dans le parc et, rentrée à Paris, j'allai au cours de notre congé plus d'une fois rendre visite à Madame Cambon, dans cet appartement du boulevard Haussmann, où il la rejoignait à chacun de ses passages à Paris. Je la trouvais toujours prête à revenir sur les souvenirs de jeunesse, même d'enfance, de ses deux fils devenus les ambassadeurs les plus importants d'un temps plein de difficultés connues et de dangers inconnus. J'ai devant moi le portrait de cette mère en ses trente ans, déjà veuve, un ravissant visage grave et doux sous les longs bandeaux unis de grands yeux gris tournant au bleu qui n'avaient pas changé, et, sur les lèvres longues et minces, un peu de gaîté à travers les larmes du veuvage. Elle l'avait dit, elle ne vivrait que pour ses deux enfants, elle l'écrivait quand ils arrivaient à l'âge d'homme : « Le monde tourne autour d'eux auxquels je rapporte tout, et même je l'avoue en grande honte ,les affaires publiques ne m'intéressent que par rapport à eux ».

Ses deux fils, elle les avait formés avec amour, avec sa gravité tendre dans le milieu clos qui convenait à son veuvage, à sa très modeste fortune. Un frère, l'abbé Larue, devenu évêque de Langres, partageait avec elle la tutelle morale. L'atmosphère était d'affection avec une certaine hardiesse d'idées « libérales ». On ne goûtait pas chez Madame Cambon le régime du Second Empire. Au reste, la poussée était régulière : pour commencer, une petite école, puis le lycée Louis-le-Grand, la conférence Molé, le contact avec la jeunesse de leur temps, les amitiés et déjà l'orientation vers les milieux politiques : M. Casimir-Périer, Jules Ferry, l'admiration de M. Thiers, de Gambetta, et, tout allant tout seul, l'entrée au *Journal des Débats*, la feuille libérale par excellence : nos jeunes gens s'annonçaient hardiment après le désastre « de gauche » et quand, en 1870, la France se trouva

en régime provisoire, Paul Cambon, son frère, les trois frères Charmes, entre les rivalités des prétendants et des partis qui avaient rempli le siècle de leurs querelles choisirent la solution neuve. Avec leurs aînés, leurs amis, leur énergie, leurs talents, à eux tous, ils feraient et élargiraient l'équipe. La solution, ce serait la République.

Après le droit divin, après le pouvoir personnel, après les révolutions stériles, on aurait le droit de l'Intelligence d'une nation, après tant d'expériences, à se gouverner elle-même.

Deux ou trois fois tandis que la mère revenait sur les souvenirs de sa jeunesse maternelle, je vis entrer son fils Paul Cambon, Monsieur Cambon, comme on disait toujours. Il sortait sûrement de quelque entretien important ; arrivé le matin, il déjeunait à Londres le lendemain et ne manquait pas d'absorbants soucis : il s'asseyait près de sa vieille maman, s'enquérait de sa journée comme si rien d'autre ne lui importait : Je les regardais tous deux. C'était bien la mère et le fils, et leur gravité tranquille. C'était un beau visage que celui de Paul Cambon, d'un ovale parfait qui s'effilait dans la pointe de la barbe : un front magnifique, le crâne allongé des dolicos. Son portrait au-dessus du fauteuil de sa mère, le montrait d'un blond doré ; hors cela, à peine changé sous les cheveux blancs : le regard doux dans les yeux bleus attentifs, les traits nets, un air de grande et originale distinction qui ne saurait, en son caractère de force et de délicatesse, se classer nulle part.

Il me souriait, me remerciait de son ton grave d'être venue comme si vraiment c'était quelque chose. Je devais prononcer un mot bien démodé : que ce fût dans l'ordre de l'intelligence ou de sentiment ou de la volonté, ce qui émanait de la personne de Paul Cambon, c'était la noblesse, et, dérivant sans doute de cette noblesse calme innée, c'était l'autorité.

L'autorité, il la possédait, sans éclat, sans rudesse, dans un calme que les plus violents roulis de la politique n'altéraient jamais. Il l'avait dans la précision de sa parole, la netteté de sa pensée, et, pour tout dire, la supériorité sensible qui l'environnait comme un fluide et traduisait aussi l'accord intime entre sa personne physique et son être moral. On aurait deviné sa

pensée rien qu'au mouvement de ses mains. Je demandai un jour pourquoi il était toujours vêtu de noir. Je sus qu'il gardait le deuil de sa femme, aimée à la profondeur des grandes affections de sa vie : sa femme, sa mère, son fils, les siens.

Une fois ou l'autre survenait le frère Jules, de qui nous parlerons aussi. Comment les séparer ? Et derrière Jules, sa fille, alors encore une fillette. Ah ! elle aussi ressemblait à sa grand'mère : les yeux bleus, un air de portrait ancien, la sagesse du petit col blanc : Jacqueline. Il y avait entre les générations la frappe de la famille. Je vis aussi entrer une autre fillette, toute fine et vive, et qui disait à Jules : « Mon oncle ». Si jeunette qu'elle fût, elle était curieuse de l'élément où elle grandissait : Angleterre, France, Allemagne lui apparaissaient comme de vrais personnages en discussions ou en amitiés changeantes. L'oncle Jules taquinait, riait, interrogeait l'écolière sur les rois mérovingiens. La curieuse, c'était Geneviève Lequesne, devenue Geneviève Tabouis. Elle fut, à travers les taquineries, à bonne école d'histoire et de politique. Nous la croyions occupée de son dernier bal, toute fine et déliée, les yeux encore plus bleus que ceux des Cambon : on fut tout surpris de la voir écrire un livre d'histoire et parler de Toutankhamon puis de Nabuchodonosor, sans que nous puissions bien démêler si elle avait vécu de leur temps ou eux du nôtre... et se débrouiller ensuite dans les méandres du journalisme aussi vive et fine que la truite dans la rivière, et devenue aujourd'hui un de nos augures politiques cité tous les jours à la radio.

Dans ce milieu de haute bourgeoisie, encore proche de ses origines provinciales, entre cette mère frêle et âgée, entourée d'amour et de soins, ses deux fils chargés des emplois lourds et les plus délicats de l'heure, une jeune génération, fils, fille, nièce, on oubliait les grandeurs, les ambassades, les éclatantes chamarrures de la tradition diplomatique, on ne « représentait » plus, on « était » dans la séduisante autorité de l'ordre français.

II. — Jules CAMBON

Je n'ai pas eu avec M. Jules Cambon des rapports aussi confiants et proches qu'avec son frère Paul. Mais il suffisait de les approcher tous deux, pour sentir à travers leur union intime les différences de tempérament.

A Paul, l'autorité calme exercée jusque sur lui-même, dans le succès, l'incertitude ou le danger ; à Jules plus de feu, de malice gaie, de diversité ; on l'avait vu en sa première jeunesse, flâneur capricieux. « Travaille, travaille, mon petit, écrivait le frère aîné ». — « Mon cher trésor, ajoutait la mère, sois sérieux, ne perds pas ton temps à t'ennuyer ou à t'amuser. Ne fais pas le bohême : ton frère dit que vous devez être les fondateurs de votre maison ; il entend, dans quarante ans, tenir la tête de la génération de vos arrière-neveux ». Il fallait sermonner, « mais (disait encore la mère) j'ai envie de t'embrasser bien fort après avoir grondé. Ne laisse pas crouler toutes les espérances, fondées sur le grand bébé que tu es ».

Les espérances venaient de ce qu'il voyait vite, comprenait au vol. « Tu n'es bon, disait le frère, qu'à être ministre, député ou administrateur d'actions ». C'était déjà quelque chose.

Le « bohême » n'avait pas la singulière perfection de visage de son aîné. Plus grand, plus fort, la bouche large s'étirait dans le rire, le nez fait pour sentir l'odeur des roses ou pour déceler, montant du sol, celle des décompositions.

Guidé par son flair, rien ne lui était leçon comme le contact de la réalité. S'il perdait son temps, c'était alors à humer justement l'air du temps, ou bien, le nez en l'air, la cravate nouée à la diable, à s'arrêter devant une porte sculptée, un entrelacs de ferronnerie, une entrée de musée, ou les bouquinistes du quai. Ce Jules avait un tempérament d'artiste, mais, avec ses curiosités, il avait une attirance vers l'action, il ne laisserait pas s'instaurer un régime nouveau sans en être : il avait son solide fond Cambon, cette vue proche d'une République consciente des forces et des besoins d'une nation dont le rayonnement a éclairé

l'histoire, accueillante à la jeunesse au savoir, au talent ; la République dont on allait dire plus tard :

« Ah ! quelle était belle sous l'Empire ! »

C'est chez notre amie commune Mme Jules Dietz (1) que je rencontrai souvent et surtout à la fin de sa longue vie Jules Cambon. Il retrouvait là ses amitiés de jeunesse : à soixante-quinze ans il n'avait rien d'un vieillard : point de regrets, de tristesse, de sombres pronostics sur l'avenir qu'il ne verrait pas, mais la lucidité sur les positions respectives que laissait dans le monde l'immense événement de la guerre dont il avait vu de si près les prodrômes, l'éclatement, les péripéties accomplies dans notre victoire. Il était alors au sommet de sa carrière, ou plutôt de sa vie, car il n'était pas l'homme d'une carrière. Président de la Conférence des Ambassadeurs, écoutant tous les jours les voix de cinquante nations qui, dans la permanence des conflits, l'audace des rancunes ou des ambitions, n'en demandaient pas moins : la paix, la paix.

— Tu as un peu trop flâné, lui avait écrit son frère au temps des vingt ans, mais justement la flânerie t'a permis de penser. »

Il avait encore un air de flâner et de penser en causant : la voix basse comme s'il se parlait à lui-même, la lueur de gaieté ou de malice affleurant aux yeux restés bleus : ces yeux Cambon. Il nous parlait aussi bien de son cuisinier à Washington et des mystères coûteux d'une certaine soupe à la tortue, indispensable à une table d'Ambassadeur, que du bimétallisme américain, ou des appréhensions que donnait le socialisme en Allemagne devant l'apparition de cet orage vivant : Hitler.

De tous les souvenirs de sa vie, que peu à peu au cours de plusieurs années ou près de Paris dans le jardin de Saint-Prix, nous l'amenions à évoquer pour nous, il y en avait trois qui se succédant à de longs intervalles, marquaient bien la diversité des chemins où l'aventure de son être et de ses dons l'avait engagé.

De son temps de gouverneur général en Algérie, quand nous

(1) Voir l'article nécrologique de Mme Saint-René Taillandier : *Madame Jules Dietz, Journal des Débats* du 8 août 1944.

l'amenions à en parler en son vieil âge, il semblait jouir encore : le soleil méditerranéen, les blancheurs d'Orient, et surtout la multiplicité et la variété des contacts qui répondaient à ses goûts d'humaniste, curieux des hommes, des femmes, des influences de race, des différentes origines, des variations ou de la fixité dans les mœurs. Réception du gouverneur en tournée par les tribus, poudroiement de soleil et de sable dans la frénésie des fantasia l'avaient changé du sérieux continu de Lyon où il avait été préfet. A Alger, l'aventureux général Boulanger, les rois en exil, la sombre reine Ranavalo à entourer de soins chevaleresques et de bons conseils sur sa dépense en merveilleuses toilettes de Paris, l'Empereur d'Annam, à consoler aussi de la souveraineté perdue, les explorateurs à suivre et à aider aussi longtemps qu'il le pouvait, à mesure qu'ils s'enfonçaient dans l'inconnu ! les artistes en hivernage. Saint-Saëns arrivait comme les cigognes commençaient leurs formations triangulaires, Mgr Lavigerie dépensait sa foi et sa charité à réveiller en Afrique du Nord l'ardeur des temps de Saint-Augustin, les hôpitaux à fonder jusque dans le désert, enfin, *last but not least*, le problème algérien lui-même : l'Islam rivé à ses lois, ses coutumes, ses ombrages, ses haines. Oui, il y avait eu de quoi penser et peut-être même flâner encore dans les spéculations de l'esprit, sur le développement et l'avenir de cette fille adoptive de la France, grande, riche et remuée de passions. Un grand problème politique, disait Jules Cambon, c'est celui qui se définit en trois mots : hier, aujourd'hui, demain.

Un second souvenir, certainement cher à la mémoire de Jules Cambon, se rapportait au jour où, Ambassadeur de France à Washington, il avait été prié par la régente d'Espagne Marie-Christine, après la guerre malheureuse qui allait exiger la cession de Cuba, de négocier la paix entre les Etats-Unis et l'Espagne. Hommage à l'ambassadeur, hommage à la France. Ce n'est pas sans perplexité que le gouverneur général de l'Algérie, au plein de son œuvre, avait pris avec Mme Cambon le chemin de Washington. « Je ne savais pas un mot d'anglais », prétendait-il. J'en doute un peu, car, le comprendre et le lire, c'est déjà le savoir même à travers le *twang* américain.

Mme Jules Cambon avait fait ses armes de maîtresse de maison à Lyon et à Alger : la société diplomatique faisait encore à Washington un fort noyau de langue française, et l'ambassadeur avait de ces petites formules brèves et presque drôles qui valaient un long discours. Une des brillantes jeunes filles, autour de la table à thé, lui demandait un jour, par petite perversité ou naïveté de jeunesse : « Monsieur l'Ambassadeur, êtes-vous pour l'Espagne ou pour les Etats-Unis ? ». Jules Cambon répondait avec sa malice : « Si vous voulez bien, Mademoiselle, ni thé, ni chocolat ». L'explosion de rire contagieuse fit le tour de la cité diplomatique : « On trouva, dit l'Ambassadeur, que je m'exprimais assez bien en anglais ».

Une gravure a fixé le souvenir de ces préliminaires de paix, négociés par le représentant de la France entre les Etats-Unis et l'Espagne. Jules Cambon aimait l'avoir dans ses successifs cabinets de travail. Je l'y retrouve le visage épanoui, entre ces favoris autrefois dorés qui tournent à la cendre, auprès de lui, le président Mac Kinley prenant la plume, le 12 août 1897, les assistants debout, au bas, les signatures de tous. La paix définitive fut signée à Paris, et Jules Cambon se croit pour un moment, dit-il, un riche homme, en tenant en main, pour la faire passer à Washington, l'indemnité de guerre : un chèque de trente millions de dollars... mais le dollar à cinq francs.

Après cette intervention, il était tout désigné pour l'ambassade de France à Madrid. Dans une vie qui s'avançait hors des prévisions du « flâneur », tout était cependant écrit. Mon mari était alors ministre de France au Maroc. Ce fut le temps des accords de 1905 à Londres et à Madrid. Les deux frères travaillaient de concert. Nous vîmes alors Jules Cambon à Paris et à Madrid, le même, aussi patient dans les lentes solennités d'obstruction espagnole, que vif dans les prestissimos américains. C'était, à Londres, le début de l'entente cordiale, à Madrid, l'aménagement des « droits imprescriptibles », au Maroc, l'ouverture française. Les deux frères avaient bien travaillé. Je voyais encore sur eux le regard bleu de leur vieille mère. Elle s'éteignit cette année là.

Jules Cambon, heureux homme en sa montée et ses anxié-

tés ; son épreuve fut celle de la France, s'acheva pour elle comme pour lui dans les pronostics d'une paix inachevée. En six ans d'ambassade à Berlin, la voir s'approcher, reculer, menacer encore et à la fin mettre le feu au monde.

Un soir, en 1921, à Aix-les-Bains, dans une loge de théâtre exiguë, Jules Cambon venait rejoindre M. et Mme Barrère dont nous étions les hôtes. On jouait : *L'Heure espagnole.* Très pressés les uns contre les autres, l'un de nous assis sur la petite marche de bois nu, nous écoutions au cours d'un entr'acte Jules Cambon évoquer à voix très basse son dernier entretien à Berlin avec M. de Jagow. Les deux interlocuteurs avaient échangé les formules courtoises. Du dehors, les cris hostiles, les chants agressifs montaient : une foule houleuse invectivait l'ambassade de France. L'Allemand, assis sur le sofa, se prit la tête dans les mains, comme pénétré de douleur : « Le plus embarrassé, nous dit Jules Cambon, ce n'était pas moi ». Dans la loge exiguë, *L'Heure espagnole* reprit son cours...

A quatre-vingts ans, Jules Cambon, à la sollicitation d'un éditeur bien inspiré, écrivit modestement un petit livre : le premier, le dernier : « *Le Diplomate* ».

Le Diplomate, il l'avait été d'instinct, de nature, de don ; la meilleure sans doute des écoles, le don, et l'expérience. Les deux frères n'en avaient point connu d'autres.

L'accueil fait au *Diplomate* amusait Jules Cambon. Ainsi, membre de l'Académie Française, il avait tout de même écrit quelque chose. Il en souriait, moitié sérieux, moitié plaisant, se souvenant peut-être des tendres gronderies au flâneur, au bohême, et disait, comme s'il se citait en exemple à quoi ne pas se fier : « Je n'ai tout de même pas assez travaillé ».

Son fils, Roger, comme son cousin, Henri, fils de Paul, furent nos jeunes compagnons : l'un à Tanger l'autre à Lisbonne. Puissent-ils trouver, à travers les longues années écoulées, en ces fragmentaires souvenirs, l'écho de nos causeries d'autrefois.

III. — Camille BARRÈRE

On n'a guère vu à Paris M. Barrère dans ce que nous appelons le monde.

Sa jeunesse, marquée du signe de la résistance, l'avait dès ses premières années, mis à part. Il faut en dire un mot pour le comprendre. Son père avait été un des bannis de France lors du coup d'Etat du Prince Président. Il était le sixième enfant et n'avait pas encore conscience de la vie quand père, mère, quatre fils et deux filles se trouvèrent en exilés à Londres. Le père sans situation, sans fortune, heureux de n'être pas en prison, donna des leçons comme les émigrés de la Révolution. Barrère ne revenait pas, sans qu'une ombre sévère passât sur son visage, à ce dur souvenir. Il me dit une ou deux fois : « J'ai senti la faim dans la maison ». L'exil dura dix-sept ans. Barrère ne connut jusque là que la culture anglaise dans les écoles et n'attendit pas ses seize ans pour envoyer au *Manchester Guardian* son avis sur les conjonctures politiques.

L'amnistie de l'Empire libéral ramena sa famille en France : il voyait son pays pour la première fois : avec sa fougue, son tempérament de combat il se jeta à la fin de la guerre dans la résistance à outrance à une paix de vaincus qui peuvent se battre encore, espérer mieux : il écrivit sur ce thème des articles violents, et, je n'en doute pas, très violents. Ce fut ce qu'on a appelé dans le monde, avec de petits sourires discrets et malins, son passage dans la Commune. Nul de ceux qui l'ont connu ne s'en étonnera. Les circonstances, comme le caractère et sa passion de lutter, de discuter et de vaincre s'accordèrent en sa destinée.

Ce fut pour le fils comme pour le père, l'exil... et encore Londres ; il reprenait se plume de journaliste : un article tous les jours, correspondant de guerre pour son *Manchester Guardian* au cours de la campagne russo-turque, ensuite au Congrès de Berlin. Là, notre plénipotentiaire, le comte de Saint-Vallier, demandait qui était ce grand jeune homme tout de feu et de talent, Français, qu'il trouvait dans les cadres de la presse britannique.

Alors, on récupéra Barrère. Gambetta le prenait sous son égide, lui ouvrait son journal : *La République Française.* Des articles brefs, frappés comme une monnaie le mirent hors pair. Il serait à sa place dans les cadres diplomatiques, plus tard aux tables de conférences. D'abord la Commission du Danube, puis la légation du Caire ; puis, à cause de sa santé éprouvée en Egypte, celle de Stockholm. Quand je le vis pour la première fois il venait d'arriver, jeune ministre plénipotentiaire de trente-sept ans, à Munich, où mon mari était premier secrétaire. Ils avaient déjà été ensemble au Caire, les liens d'amitié entre eux étaient étroits.

M. Barrère nous vint donc tout de suite voir en ami, il précédait sa jeune femme et leurs deux fillettes. Nous vivrons en famille, dit-il, dès notre premier déjeuner à trois, dans notre installation à peine achevée de l'Arcistrasse. Je sentis sur moi qu'il ne connaissait pas, son regard perçant. Il était grand, délié, cheveux et barbe d'un blond où avait passé la flamme, singulièrement beau, très différent de ce qu'il fut en son âge plus avancé, quand, adouci, il ne détestait pas qu'on lui dit : vous ressemblez à Henri IV.

Mme Barrère arriva, extrêmement bonne, un esprit de calme et de pondération, maîtresse de maison attentive et accomplie. Nous nous vîmes pendant trois ans tous les jours. En famille, il l'avait dit, le dîner dominical strictement entre nous. Barrère s'adapta tout de suite au calme du poste d'observation. La cour de Bavière était fort retirée : le Roi, fou, dans un lointain château, un Prince régent, son oncle, âgé, discret, ne se montrait tout juste qu'aux cérémonies de cour, de nécessité et de tradition. Barrère ne se mit hors de pair qu'en étant, de beaucoup, le plus jeune des « chers collègues » : premier tireur à la chasse, un as au tennis, fumeur et distributeur d'excellents cigares aux soirs où il conviait, entre dix bougies et quelques lampes arabes, les ministres bavarois aux parties de whist et aux bonnes libations des bières de l'Isar. Grâce à Mme Barrère, les meilleurs dîners avec quelques raretés de France qu'on allait recueillir au passage du Sud-Express, enfin et surtout la musique. Barrère se révéla violoniste, et les ministres bavarois avouèrent qui

le violoncelle et qui l'alto. Ces soirs-là, les dames de la légation, nous étions deux, étions autorisées à nous glisser à pas de loup dans le petit salon voisin transformé en souvenir du Caire en tente d'émir. Pelotonnées sur les coussins bas, nous écoutions : les chats de bronze, alignés en rang de taille, leur dieu, le plus grand, au centre, assis sur leurs queues, anneaux d'or aux oreilles nous conviaient à leur divin silence et parfois entre deux quatuors s'élevait la voix de baryton de Barrère accompagnée au piano par le ministre de la Justice : il chantait les grands thèmes de Wagner ; au chant du printemps, il semblait que les pans de la tente allaient se soulever sous la brise et l'irruption des saveurs d'avril et son soleil. Il y avait encore les soirées du samedi au Residenz Theater : toujours du Wagner, à saturation. Un troisième secrétaire nous avait alors rejoints, c'était le vicomte Chaptal, aussi différent que possible de son jeune chef. Il était sommé de venir dans la loge écouter le tumulte des torrents wagnériens. Il se plaisait à affronter de son sourire réticent l'enthousiasme impérieux et froid de Barrère, en disant, quand le rideau se baissait : « Eh bien non, je n'aime pas tout ce tintamarre ». Barrère lançait alors au réfractaire son regard perçant que j'appelais son regard de combat. « Cela ne m'émeut pas, nous disait alors Chaptal, au contraire je lui rends service : il a besoin d'un adversaire ». Et tous deux, l'un grand ambassadeur, l'autre évêque auxiliaire de Paris, s'unirent plus tard à travers les imprévus de la vie, de l'amitié la plus sûre jusque et au-delà de l'heure de la mort (1).

L'adversaire, il l'eut bientôt face à face. Barrère avait désiré l'ambassade de Rome ; il l'eut : son but lointain lui était toujours proche. Au profit de la France, il romprait la triple alliance de l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. Il attendrait son heure : dix ans, quinze ans, avec sa patience. Nous passâmes bien des années sans nous voir quand je le retrouvais lors d'un séjour à

(1) Anatole Chaptal, fils du comte Chaptal, secrétaire d'ambassade, entra dans les ordres à trente ans. Curé à Plaisance, il fut après vingt ans d'exercice paroissial appelé à l'office d'évêque auxiliaire à l'archevêché de Paris, évêque des étrangers y affluant, ou réfugiés au cours de la dernière guerre. — V. *Avant le sacerdoce. Le vicomte Chaptal diplomate*, par Mme Saint-René Taillandier, dans *La Revue des Deux Mondes* du 15 août 1943, pp. 389-403.

Rome. Je le trouvai changé : le blond de la barbe et des cheveux en brosse grisonnait franchement : il avait aussi quelque chose de plus aimable et de plus doux. Dans le faste du palais Farnèse, on lui trouvait l'air d'un prince dans les pénates de ses pères. Nous passâmes à Rome, à longs intervalles, deux fois trois semaines : les portes du palais Farnèse grandes ouvertes aux festivités diplomatiques. Il ne jouait plus du violon mais il tenait à prêter son *Stradivarius* et son *Guarnerius del Jesu* aux artistes qui venaient jouer au palais Farnèse. Il en jouissait alors comme s'il eût rendu la parole à des princesses enchantées. Il aimait d'ailleurs à faire goûter à ses invités ce qu'il avait de beau et de bien : quelques tableaux achetés à la brocante, et qui se trouvaient être des chefs-d'œuvre et aussi ses excellents vins qu'il versait à ses voisines dans un grand verre qu'il remuait dans sa main pour faire sortir les arômes. Et si je refusais : « Une gouttelette » disait-il d'un ton si persuasif. Sa voiture pour ne rien manquer à Rome ni aux environs proches.

Il n'avait aucune notion religieuse précise, mais, après notre rupture avec le Vatican, il soutenait de toutes ses forces nos missions du Levant, leurs noviciats. Les missions étaient l'instrument de l'influence française en proche et lointain Orient ; il prit en mains leurs intérêts : c'était une folie que de vouloir ou les supprimer ou entraver leur recrutement. Le cardinal Agliardi, qui avait été nonce à Munich et dans l'amitié de notre légation, disait avec autant de conviction que d'amitié : « M. Barrère, ce bon chrétien ».

On ne raconte pas en quelques minutes vingt-cinq ans d'ambassade. Les historiens viendront. Venons-en tout de suite au jour où Barrère, le patient ouvrier, présentait enfin à la France son chef-d'œuvre.

L'Allemagne nous avait déclaré la guerre. Barrère était plus qu'anxieux, et d'autant plus fermé et froid. L'Italie se tiendrait-elle accrochée à la Triple Alliance ? Barrère obtiendrait-il sa neutralité ? Les premiers jours d'août allaient en décider.

Il passait les semaines de la grande chaleur avec le personnel de son ambassade à Camaldoli, sur les pentes apennines

dans un ancien couvent devenu un hôtel, tout proche des moines Camaldules. Notre neveu Joseph Ollé-Laprune, alors près de lui, me conta bien souvent cette journée ; l'ambassadeur les avait quittés le matin, pour un suprême entretien avec le marquis de San Giuliano (1).

Dans quelle anxiété on attendait son retour, le soir. Il arriva dans sa grande auto, tout blanc dans son grand cache-poussière et le mouchoir passé sous le Panama. Nous lui disions qu'il prenait un air de pape un peu guerrier.

Il suffit de le voir descendre de voiture ; dans les grandes occasions il était l'homme de peu de mots : il n'était ni rayonnant, ni triomphant, mais on lisait sur son visage. Cela va, dit-il. L'Italie déclarera demain sa neutralité. Ce n'était pas fini : après la neutralité, l'intervention. Barrère eut le face à face avec un adversaire de surface et de poids, le comte de Bülow, ex-Chancelier de l'Empire allemand. Après six mois le drapeau de l'ambassade d'Allemagne était descendu, l'Italie avait choisi, se rangeait aux côtés de la France. Ce fut pour notre ami la plus belle heure de sa vie.

En 1924 sonna la retraite. Barrère avait soixante-treize ans. Je me souviendrai toujours de la soirée de son retour avec sa femme et sa fille. Nous allâmes les voir à l'hôtel Vouillemont au milieu de leurs valises. Il n'avait même plus un foyer. Il avait l'air, encore une fois, d'un exilé, parlait peu, au fond n'avait que peu résidé en France. Cette heure là fut triste.

Mgr Chaptal survint : nous voilà tous les cinq comme à Munich, dit Barrère. Il fit mettre nos cinq photographies dans un seul cadre pliant qu'il garda sur son bureau, nous en donna à chacun un semblable.

Mme Barrère l'installa très vite et très bien ; les amitiés l'entourèrent ; il fut le vieil homme des habitudes ; ce qui avait été bon une fois l'était toujours. Nul homme ne fut moins ondoyant et divers. Les gardes de Bagatelle connaissaient bien « Monsieur l'Ambassadeur », qui venait faire son tour de son pas vif, le

(1) V. sur Joseph Ollé-Laprune : Alice Ollé-Laprune : *Liens immortels*, Avant-propos de S. Exc. Mgr Chaptal, Introduction par Mme Saint-René Taillandier, chez Beauchesne et ses Fils, éd., 1 v. 150 p., Paris, 1940.

foulard blanc en soie d'Egypte au cou. Et puis la musique : il était le servant de ses disques, les maniait, les rangeait comme des objets d'autel.

Il me disait, à Bagatelle, au printemps de 1939 : « Je vous le dis, au mois d'août, vous aurez la guerre ». (Pourquoi moi ?). Sur ce qui, en perspective, lui semblait de notre part ignorance ou défaillance, il ne décolérait pas. Quand les Allemands furent entrés à Paris, il ne voulut plus sortir. Il entra dans le grand silence, la musique lui permettait de rester renversé dans son fauteuil, ses grandes mains sur les accoudoirs, les yeux clos et comme dans la majesté de la mort.

Au jour de ses funérailles, mon mari lui fit au nom des absents, sous le porche de Saint-Augustin, l'adieu de l'amitié. C'était le 10 octobre 1940.

Mgr Chaptal, le jeune secrétaire d'autrefois, présidait la cérémonie : dix ans plus tôt il avait eu la joie intime, secrètement si désirée, de voir son ancien chef devenu son ami, entrer dans la Communion de l'Eglise avec une grande simplicité. Je le vis dans la montée de tous ces souvenirs donner l'absoute.

Les chars allemands sur la place passaient dans un assourdissant fracas.

Le soir, une ligne du *Nouveau Temps* informait ses lecteurs. On annonce la mort de M. Barrère... C'était comme le son d'une dalle retombant sur la tombe.

Après la libération, M. Léon Noël, prenant possession à l'Académie des Sciences morales du fauteuil qu'avait occupé Barrère, rendit à son prédécesseur le premier hommage public dû à ce caractère si original, fait de grandeur et de simplicité, qui, de tous ses dons, ne fit qu'une seule action et une seule pensée : le service de la France.

Madame Saint-René Taillandier.

UN CENTENAIRE :
Théophile DELCASSÉ
(1852-1923)

Figaro, 13 mars 1952.

Delcassé naissait il y a cent ans. Ses amis célèbrent l'anniversaire : Quant à nous, ne laissons pas passer l'occasion de rappeler qu'il fut un grand ministre des Affaires étrangères, une sorte de Vergennes de la III[e] République. A l'heure décisive où la menace allemande se dessinait, quinze ans avant de se déchaîner, c'est lui qui a noué en un faisceau solide les amitiés qui permettraient à la France de vaincre. Si la première guerre mondiale a été gagnée militairement, c'est parce qu'elle avait été préparée diplomatiquement entre 1898 et 1905. Quand Delcassé, qui avait eu pendant cette période la charge de notre politique étrangère, tomba en 1905 sous le coup d'une cabale, tout le travail était fait. Ses successeurs n'eurent plus qu'à maintenir ou à développer logiquement l'édifice diplomatique qu'il avait construit, de sorte qu'il pouvait dire avec raison en 1909 : « Regardez ma carrière, j'ai laissé derrière moi autre chose que des ruines ».

Le trait dominant de sa personnalité, c'était un amour passionné de la patrie, une haute idée du rôle de la France dans le monde, une confiance absolue dans sa destinée. Entré dans la vie politique en 1889, tout jeune encore, il s'apparentait cependant davantage à la génération antérieure : par les conceptions, par l'inspiration, par la doctrine, c'était plutôt un Gam-

bettiste. Officiellement classé comme radical, ses opinions étaient celles des anciens opportunistes, avant que ceux-ci ne fussent devenus conservateurs, mais la politique intérieure ne fut jamais pour lui qu'une préoccupation secondaire car, très vite, et dès le temps de sa collaboration à la *République Française* de Gambetta, il avait choisi sa voie : la politique étrangère, coloniale et militaire. D'abord sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, il fut ministre des Affaires étrangères de 1898 à 1905 : c'est l'époque décisive de sa carrière.

Je me rappelle l'avoir vu pour la première fois en 1897, un an avant son entrée au Quai d'Orsay. C'était un petit homme, mince, basané, avec un lorgnon qui ne le quittait jamais. Rien dans son physique ne révélait à première vue la supériorité. Mais dès qu'il parlait, d'une voix chaude au fort accent méridional, ses yeux lançaient des éclairs, on le sentait animé, soulevé d'une sorte de flamme intérieure. Rien qu'à l'entendre, on pouvait deviner qu'il serait un ministre d'action : « Les diplomates vont sans cesse répétant, disait-il : « Pas d'affaires ! » Moi je réponds : « Je chercherai les affaires ». A cette époque lointaine, il me semblait rêver en l'entendant parler de la rive gauche du Rhin, de l'Autriche qu'il fallait détacher de l'Allemagne, de l'Italie qu'il fallait associer à notre politique... Les gens de ce temps croyaient qu'il ne se passerait plus jamais de grands événements !

La première négociation qu'eut à mener Delcassé fut Fachoda. Rudes comme c'était alors leur habitude, mais cette fois-là maladroits, les Anglais ne se contentèrent pas de nous faire céder, ils ne firent rien pour atténuer notre humiliation. Je crois que Delcassé prit les quarante-huit heures qu'on a pour maudire ses juges et ses adversaires, mais il ne prit pas un instant de plus, et immédiatement il entreprit, avec Paul Cambon, qu'il envoyait à Londres, de recoudre.

Ce fut l'origine de cette magnifique entreprise diplomatique qui, sans parler d'alliance, ni même d'entente générale, rendit toutes les deux possibles par la suite, en supprimant radicalement tous les sujets de friction secondaires. La visite d'Edouard VII à Paris en 1903, l'accord colonial de 1904 marquent les deux

étapes, initiales mais décisives, de l'Entente cordiale : ce qui vint par la suite, les accords d'états-majors, la participation anglaise à la guerre, tout cela était implicitement contenu dans cette première réconciliation.

Le second chapitre de cette action politique de grande envergure était plus difficile : il s'agissait de réconcilier la Russie, notre alliée, avec l'Angleterre, devenue notre amie. Forte de ce double appui, assurée d'autre part de la neutralité italienne, négociée séparément, la France devrait se trouver garantie contre toute agression de l'Allemagne, et même en mesure de lui ravir la lourde hégémonie dont elle accablait l'Europe. Ce résultat fut atteint surtout par l'influence personnelle de Delcassé, et presque contre la volonté des ministres russes et anglais qui continuaient de se détester. Mais Edouard VII et le sage lord Lansdowne étaient là, le président Loubet aussi, qu'il ne faut pas oublier.

Quand la Russie vacilla, puis faillit s'effondrer, une partie de cette armature diplomatique fléchit. La défaite de notre alliée en Extrême-Orient était grave, non pas fatale. L'Allemagne crut cependant pouvoir en profiter, et ce fut l'incident de Tanger. Du jour au lendemain, l'opinion française, rassurée depuis quinze ans par l'alliance russe, comprit que la guere était de nouveau possible. Bouc émissaire, comme Ferry en 1885, Delcassé fut débarqué sans égards par ses collègues, « liquidé brutalement, dit-il lui-même, comme une position de bourse gênante ». La chute fut soudaine, sensationnelle, dramatique.

J'eus l'occasion de le revoir quelques semaines plus tard chez mon père, qui lui était resté fidèle. Il ne récriminait pas, mais, sûr de sa politique, attendait simplement qu'elle triomphât par sa propre force.

Il faisait davantage cependant, car, comprenant qu'il avait trop négligé les couloirs de la Chambre, il entreprenait de convaincre individuellement chacun de ses collègues. Ce travail prit trois ans, puis subitement il monta à la tribune, s'expliqua, et ce fut la chute de Clemenceau. Pendant son absence du pouvoir, certains de ses successeurs avaient tenté de défaire ce qu'il avait fait, c'est-à-dire de substituer une entente allemande à l'entente

anglaise, mais sans y réussir. La politique française continua, par nécessité, d'être delcassiste, et Clemenceau lui-même n'y ajouta rien de spécifiquement nouveau, sinon le rayonnement superbe de sa volonté, de son audace et de sa confiance.

Voilà l'essentiel de cette œuvre, qui fut celle d'un grand Français. Il y avait chez lui comme un reflet de Gambetta, dont il avait été le collaborateur et le disciple. Cette allusion à l'homme de la Défense nationale nous conduit à observer à quel point l'Europe de Delcassé était différente de la nôtre : vraiment, elle appartient à l'ancien régime. En 1918, trois Empires se sont effondrés simultanément, cependant qu'un Empire nouveau s'affirmait au-delà de l'Atlantique. Puis, en 1945, le continent se coupe en deux, privé de toute sa partie orientale, rattachée à un système euro-asiatique. Le fatal accord de Yalta ramène les Slaves jusqu'à l'Elbe, de telle sorte que l'Europe actuelle retrouve à peu de chose près les limites de l'Empire de Charlemagne. Delcassé, classique par sa formation politique, parlait d'équilibre européen, cherchait à l'Est des contrepoids à une masse d'Europe centrale menaçante, se rendant compte aussi que, si l'on doit faire front à l'Est, il faut être assuré de la paix en Afrique.

S'il pouvait voir ce qu'est aujourd'hui l'échiquier européen et mondial, il conclurait sans doute que la grande coupure doit se placer en 1914, en 1918 si l'on préfère. C'est par là que Delcassé, et il faut le dire dans le sens d'un éloge, appartient à l'Histoire.

André SIEGFRIED,
de l'Académie française.

DIPLOMATIE ANCIENNE ET NOUVELLE

Conférence faite le 15 février 1952 au Cercle interallié

Un homme dont la vie comme l'œuvre domine le siècle dernier, parlant un jour des diplomates, a dit : « *Ils trahissent tout sauf leurs émotions* ».

Quel pavé ! Celui de ce géant que fut Victor Hugo. Contre les diplomates on lance plutôt des flèches. Mordantes ou acérées, elles ne sont pas toutes des flèches de géant.

De celles qu'on ramasse ici ou là pour les décocher, si vieillies que certaines nous viennent du temps du roi Salomon recevant en ambassade la reine de Saba, on pourrait garnir un musée de l'esprit — du mauvais, peut-être, plus encore que du bon.

Ce sont les risques du métier parmi d'autres et comme le prix à payer pour exercer, sous les regards étrangers, de toutes les charges nationales la plus digne, celle qui fut et reste la plus flatteuse, sinon la plus flattée, une de celles aussi où le risque est grand de confondre diplomate et diplomatie, de prendre l'homme pour la fonction, le personnage pour la pièce.

Confusion déplorable. L'appel, pourtant, en est si fort que, traitant le sujet, l'auteur pourrait s'y laisser prendre. Il tiendrait la diplomatie dans les coulisses, amènerait le diplomate sur le devant de la scène et ce dernier, dans les feux de la rampe, encaisserait les éloges ou les quolibets. Rien ne serait plus piquant. N'est-il pas toujours plus piquant de parler des personnes que des institutions ?

Aujourd'hui, pourtant, nous rejetterons les personnes dans les coulisses. L'institution sera seule en scène et nous parlerons, non des diplomates, mais de diplomatie — de l'ancienne et de la nouvelle.

⁂

Dès l'énoncé, arrive la double question : quand finit l'ancien ? Quand commence le nouveau ?

En cette matière, on est brouillé avec les dates. On l'a toujours été plus ou moins. En Chine, autrefois, on était brouillé avec elles parce que la sagesse allait avec l'âge : le nouveau se disait ancien, l'ancien, très ancien. En Amérique, on est aussi brouillé avec elles : tout y veut être nouveau et le nouveau de la veille prétend qu'il est le nouveau du lendemain. C'est une sorte de jeu où, truquant son calendrier, l'on joue à se tromper plus encore soi-même que les autres.

Pour ce qui est de la diplomatie, on ne peut pas jouer ce jeu : les dates sont là, si parlantes qu'on n'ose les récuser.

Elles disent que la nouvelle diplomatie est née le 28 juin 1919, lorsqu'à l'appel du Président Wilson, dans le grand salon des glaces du château de Versailles, les représentants de quarante-cinq Etats signèrent le Pacte de la Société des Nations. Ils dressèrent ce jour là et en ce lieu là le premier acte de baptême de la nouvelle diplomatie.

Le premier, car il y en eut un second, vingt-six ans plus tard, à l'autre bout du monde, à San Francisco, le 26 juin 1945, à l'appel d'outre-tombe du Président Roosevelt, au moment où les plénipotentiaires de cinquante et un Etats réunis à l'Opéra de cette ville charmante y signèrent la Charte des Nations Unies.

La nouvelle diplomatie est donc celle du Pacte de la Société des Nations. On l'appelait alors la S.D.N. Elle siégeait à Genève de 1919 à 1939, jusqu'au jour où, avec d'autres concepts, d'autres institutions, et tant de peuples forts ou faibles, elle fut emportée dans la grande catastrophe de la deuxième guerre mondiale. Et la nouvelle diplomatie, c'est aussi celle de la Charte des Nations Unies. On l'appelle aujourd'hui l'O.N.U. Elle siège depuis 1946 à New-York, occasionnellement ailleurs, notamment à Paris où l'on a pu la voir fonctionner à deux reprises au Palais de Chaillot.

Mais, l'ancienne diplomatie, celle que la nouvelle a remplacée, quand a-t-elle commencé ? Entendue d'une façon familière, il n'y a rien de plus ancien que la diplomatie. Cependant, pour rester avec les temps modernes dans le cadre de notre

entretien, l'ancienne diplomatie sera pour nous celle qui a régné de la fin des grandes guerres de l'Empire au début des grandes guerres de notre temps.

Ainsi, ancienne diplomatie, 1815 à 1914, cent ans : c'est peu dans la marche des siècles — nouvelle diplomatie, 1919 à ce jour, trente-trois ans : c'est encore moins.

⁂

Si étrange que cela paraisse, alors que la *chose,* en son origine, se perd dans les âges historiques, le *mot* diplomatie est récent. Il date de 1791 et, comme le mot *aristocratie,* né en même temps que lui, il est aussi jeune ou, si l'on préfère, aussi vieux que la Révolution.

Mais, pour dater seulement de cent soixante-deux ans, ce mot n'en a pas moins de très antiques racines. Il est composé de deux radicaux grecs, analogues en latin : DI qui signifie deux, PLO qui signifie plier. En les accolant, on obtenait à Rome et à Athènes DIPLO qui voulait dire plié en deux. Associées depuis tant de siècles, ces deux syllabes, nous les retrouvons, à peine travesties dans le mot *double* et ses dérivés : *duplicata, duplicité.* Sous la forme *diplôme*, elles prennent la signification de parchemin ou papier plié en deux, document, charte, pièce d'archives. La *diplomatique* est la science qui s'occupe de ces *diplômes* authentiques que sont les traités conclus par les Etats.

Le radical gréco-latin du *mot* révèle ainsi l'essentiel de la *chose* diplomatique : une fonction internationale, des rapports internationaux sanctionnés par des textes, c'est-à-dire la politique étrangère.

Ce même radical rappelle aussi certains traits que l'opinion commune rattache à la diplomatie : polie au point d'être *pliable,* trop *souple* pour ne pas être *double,* et, comme on dit, trop polie pour être honnête, trop maniérée pour être sûre.

⁂

Et, puisqu'il est question de manières, qui oserait accuser la nouvelle diplomatie d'abuser des bonnes ? Il suffit d'ouvrir un

journal au compte rendu des débats internationaux pour mesurer le niveau où peuvent descendre certaines des siennes.

Il faut voir aussi comme elle s'affaire au téléphone, au dictaphone, au téléscripteur, courant de gare en gare, d'aéroport en aéroport, de comités en comités, perdue comme elle l'est dans la trame des discussions techniques, passée au feu des prises de vue du cinéma et de la télévision, submergée enfin par cette énorme paperasserie contemporaine, ce véritable Himalaya de papiers qui est la marque de notre siècle, une marée de statistiques, de comptes rendus, de procès-verbaux, d'inventaires et de rapports, copiés, recopiés, polycopiés, débordement tel qu'un mois d'archives de la nouvelle diplomatie dépasse en poids et en volume vingt ans de l'ancienne.

Les plus vastes prévisions des architectes sont dépassées. A New-York, dit-on, le gratte-ciel de l'O.N.U. est déjà trop petit, ses trente étages envahis, ses caves encombrées. Il va falloir monter plus haut, creuser plus profond.

⁂

Si spectaculaires que soient ces changements, l'essentiel de la nouveauté n'est pas là. L'élément entièrement neuf est ailleurs et il est capital.

Il est capital parce qu'il touche à l'objectif et à la méthode de l'action diplomatique. Dans tout acte humain, objectif et méthode viennent au premier rang : décider ce qu'on veut obtenir, comment l'obtenir, savoir où aller et par quel chemin, voilà partout et toujours l'important.

Dans l'action diplomatique, objectif et méthode sont plus qu'importants. Ils sont essentiels.

Ils le sont parce que, de tous les problèmes, ils évoquent le plus impérieux ; de tous, le plus dramatique ; de tous, aussi, le plus général en même temps que le plus personnel ; un problème dont nul, isolé ou groupé, ne peut se dire détaché.

Ce qui, hier, était posté derrière le paravent des fêtes de l'ancienne diplomatie et qui, aujourd'hui, se tient dans la cohue de la nouvelle, c'est un point d'interrogation cardinal, chargé

d'espoir et de tragédie, une question de vie ou de mort : la Guerre ou la Paix.

La diplomatie, c'est la Paix, ce n'est pas la Guerre. Agir par diplomatie, cela veut dire agir par et pour la paix, cela ne veut pas dire agir par et pour la guerre.

Certains plaident le contraire. Pour eux, la diplomatie c'est déjà la guerre — non par le canon — par la plume, par la parole et même par le silence. La diplomatie serait une guerre de pièges et d'artifices. La grande école de guerre, ce serait elle qui la tiendrait.

La vraie diplomatie, pourtant, n'est pas de cette école. Elle ne le peut pas sans se renier, sans se détruire — se détruire à la lettre, puisqu'au premier matin de toute guerre, la mission diplomatique fait ses bagages, l'ambassadeur s'en va, toute diplomatie s'abolit en même temps que la paix.

Si l'on doute encore que la diplomatie veuille dire la paix, on peut citer en témoin un homme qui, en son temps, fut un grand savant, un grand économiste, un grand écrivain, un des premiers journalistes modernes, et qui, philosophe pratique, fut un grand diplomate. A ces titres, on reconnaît Benjamin Franklin.

Que nous dit ce génie quasi-universel ? Le 27 juillet 1783, dans une lettre à l'un de ses amis anglais, il déclare fermement : « *A mon avis, il n'y a jamais eu de bonne guerre, ni de mauvaise paix* ».

Retenons l'avis du Bonhomme Richard. Sa fermeté ne manque pas de finesse, sa finesse est pleine de bon sens. Et le bon sens nous assure que la diplomatie signifie la paix, sinon elle ne signifie rien. Elle produit et conserve la paix, sinon elle ne produit et ne conserve rien, ne se conserve pas elle-même. Sur ce point, ancienne et nouvelle, les deux diplomaties sont d'accord. Elles se donnent le même grand objectif déclaré.

Dès que l'on va plus loin, si l'on cherche à savoir de quelle sorte de paix il s'agit, et comment la gagner, les divergences surviennent, l'accord se rompt, le divorce est prononcé.

⁂

En dépit des apparences, l'ancienne diplomatie, dans sa recherche de la paix, était plutôt modeste. Elle ne poursuivait pas cette paix universelle et perpétuelle, ce grand dessein de Sully et d'Henri IV, repris par l'abbé de Saint-Pierre et dont tant d'autres après lui ont parlé et écrit.

Son but n'était pas non plus la paix mesquine au point de n'être qu'une trêve de village. Concrète pour un milieu concret, c'était une paix à concevoir et à réaliser autant que possible là et seulement là où chaque nation en cause avait, en double capital, les plus grands intérêts et les meilleurs moyens.

Au centre de cette conception, on trouve l'idée simple autant qu'irréfutable que la paix, en premier lieu, se maintient ou meurt sur une frontière vitale déterminée, celle du territoire de l'Etat, comme elle peut naître ou mourir sur la frontière mal déterminée, mais non moins vitale, des zones d'intérêts de l'Etat.

Sans doute, en chaque pays, chaque diplomatie songeait, comme à un idéal lointain quasi-métaphysique, à la paix universelle, à la destinée du monde. Il y eut à l'appel de Nicolas II des conférences de la paix. Chacun, cependant, avant tout, pensait à ses affaires, travaillait pour son propre compte.

Grandes et petites nations parlaient alors ouvertement en termes de sécurité — pour elles — en termes de manifeste destinée — la leur. Personne n'avait honte de cet égoïsme national. On disait qu'il était sacré.

⁂

Afin d'assurer cette sécurité nationale, atteindre cette haute destinée nationale dans la paix, l'ancienne diplomatie avait une méthode, une des plus vieilles du monde, *la négociation*.

Comment définir la négociation diplomatique ? Entretien particulier, échange de vues, propositions offertes, propositions reçues, c'est toujours un accord recherché, un accord parfois conclu. La définition vaut pour les affaires d'Etat autant que pour les affaires privées. Aux unes et aux autres, le dialogue doit être — non pas secret, ce mot si mal vu aujourd'hui — mais confidentiel, le facteur confidentiel faisant la différence

entre *négociation* et *discussion*, car si la première implique confidence, la seconde demande publicité.

Discuter, cela signifie audience générale, tribune, parfois la rue et ses tyrannies. Négocier, cela veut dire la tenue, le calme d'un salon, sa dignité, sa liberté.

Cela veut dire aussi des intermédiaires. Dans *négociation* comme dans *négoce*, en dépit du cri général, on ne peut s'en passer. A l'ancienne diplomatie, il fallait en intermédiaires ces envoyés spéciaux accrédités de chef d'état à chef d'état, ces hauts dignitaires responsables qu'étaient les Ambassadeurs. Leur intervention était indispensable à la marche des négociations. Dans le succès, le mérite allait au Prince. En cas d'échec, le blâme était pour son envoyé.

Et c'était bien ainsi, l'essentiel étant de tenir hors des risques d'un échec l'honneur de celui qu'en effet on appelait jadis le Prince et qui, aujourd'hui, Roi ou Président, reste le symbole, vivant et sensible, des sensibilités de la nation.

Sans stricte confidence et sans intermédiaires accrédités, il ne pouvait pas y avoir « *diplomatie* », au sens de l'ancienne diplomatie. Publicité et contacts directs n'étaient pas de la diplomatie. C'était du tumulte, une foire sur la place, un bavardage dangereux entre chefs d'Etat ou de Gouvernements, entre peuples eux-mêmes, quelque chose de comparable à cette nouvelle méthode, ou plutôt à cette absence de méthode diplomatique que nous appelons la *guerre froide*.

⁂

A l'appui des négociations confidentielles, l'ancienne diplomatie avait deux systèmes.

L'un était, tout en négociant, de ne s'unir à titre permanent avec personne, l'autre était de se grouper à deux ou à trois ou davantage, en vue de soutenir les intérêts communs et la sécurité commune du groupe.

L'un revenait à dire : l'amitié est une douce chose, mais elle vous lie, — je ne veux pas être lié. L'autre disait : on n'a jamais trop d'amis, mais il faut des amis fermes et sûrs. Dans le pre-

mier cas, on avait le *splendide isolement ;* dans le second, les *alliances.*

Employés sur des lignes parallèles ou convergentes, car on pouvait passer de l'un à l'autre, ces deux systèmes ont, un peu plus de cent ans, dominé l'ancienne diplomatie. Sous des formes variées et variables, ils lui ont permis de rechercher et souvent d'obtenir cet équilibre de force où elle voyait le plus solide fondement de la paix.

Rationnelle en cela, l'ancienne diplomatie jugeait le *facteur force* facteur inéluctable. C'est lui qui, sans débat de doctrine, classait de fait les états souverains — tous souverains, bien entendu, non tous de même poids — lui qui les mesurait grands ou petits, passifs ou positifs, protecteurs ou protégés, déterminant cette gamme de puissance dont la stabilité faisait alors l'ordre international, l'instabilité, le désordre.

Trop ou trop peu de force ici ou là, trop ou trop peu de force avancée ou reculée d'ici à là, une nouvelle force née ici ou là, altéraient des rapports consacrés, ouvraient des appétits, éveillaient des alarmes, pouvaient amener le pire et le pire, par rupture d'équilibre entre trop et trop peu de force, pouvait être la guerre.

Là, était le réel politique, le réel dangereux que l'ancienne diplomatie redoutait comme une calamité. Avec une attention où l'angoisse se mêlait, elle en notait les premiers signes pour y remédier par le rétablissement de l'équilibre menacé et, s'il était ébranlé, par la mise en place d'un nouvel équilibre.

Patiemment poursuivi dans ses positions mobiles et relatives, l'ajustement du *facteur force* constituait le but suprême de la stratégie diplomatique du XIX[e] siècle.

Entre le petit nombre d'Etats, tous Européens, qui, seuls dans le monde échangeant alors des ambassadeurs, attestaient par cette dignité, avec leur qualité de grande puissance, leur capacité quant aux grandes guerres et aux grandes paix, cette mise en équilibre de la force cherchait sa solidité dans sa souplesse même. Vers les années 1890, à l'un des âges d'or de l'ancienne diplomatie, elle était son principal moyen conservateur de la paix et presque une panacée.

L'équilibre, sans doute, n'excluait pas les conflits, encore moins les compétitions. Il devait en exclure les exagérations, en émousser la pointe. Il était fait de compromis.

L'offre de ces solutions moyennes qui sont au cœur de tout compromis était en vérité la carte maîtresse que le diplomate de la vieille école gardait dans son jeu pour l'abattre au moment décisif afin de gagner discrètement la partie par l'*équilibre*, sans vainqueurs ni vaincus déclarés, à l'exclusion de la guerre.

C'était là l'idéal. Mais un équilibre idéal fait de compromis entre demandes et refus extrêmes n'en reste pas moins, comme cela est propre à tout équilibre, toujours instable, souvent menacé, parfois menaçant. C'est la paix, mais précaire ; moins la paix que des forces contraires en suspens ; moins un tournoi d'honneur qu'un duel à terme et cela peut, soudain, tourner à la guerre. Et, plus d'une fois, ce fut la guerre.

Cependant, quand une guerre éclatait quelque part, l'ancienne diplomatie ne croyait pas tout perdu. Elle avait un mot d'ordre : *si possible, pas de guerre, mais, surtout, pas de guerre générale.*

N'ayant pu éviter l'incendie, elle travaillait à le localiser. Il s'agissait pour elle, par des moyens de réserve et de neutralité, de l'empêcher de gagner de petites en petites, de grandes en grandes nations, et d'aller à cette catastrophe, à cet embrasement universel qu'eût été une guerre de peuples et de puissances portée, en l'état moderne des armements et des domaines coloniaux, jusqu'au fond des cinq continents. Elle y réussit pendant près de cent ans.

Pour localisées qu'elles fussent maintenues, les guerres du temps de l'ancienne diplomatie furent cependant nombreuses et graves. Au cours de dix-sept années seulement, de 1897 à 1914, sous son règne incontesté, outre les guerres coloniales ou semi-coloniales, on compte huit guerres locales, de la guerre hispano-américaine de 1897-98 aux guerres balkaniques de 1912-13, avant de voir le genre humain précipité dans la guerre mondiale n° 1, une guerre si terrible que, pour la France seule, elle a comporté un million cinq cent mille jeunes hommes tués au feu du combat.

⁂

Effrayants événements ! Ils parlèrent d'eux-mêmes. Ils firent plus que parler. Ils accusèrent.

Sans retenir les responsabilités personnelles et nationales, — les allemandes étaient évidentes déjà avant d'être, comme elles le furent plus tard, prouvées sur textes — sans se demander si le désastre résultait, non de l'ancienne diplomatie, mais de son abandon, on l'attaqua dans son objectif, dans sa méthode, le premier trop limité, la seconde inadéquate, disait-on.

Niant que le malheur général pût avoir des causes générales — matérielles ou morales — on dénonça les procédés : secret des négociations, abus des intermédiaires, automatisme des alliances, primauté du facteur force, fragilité de l'équilibre, immoralité des compromis.

Tout conflit mené jusqu'à la guerre peut être considéré comme l'échec d'un procédé de conciliation et, plus dévastatrice est la guerre, plus complète est, dans cet esprit, la faillite du procédé diplomatique employé.

A ce seul point de vue, l'ancienne diplomatie fut déclarée condamnable et condamnée. Elle ne pouvait pas, dans l'opinion publique, survivre à la première guerre mondiale, à cette calamité qu'en un siècle de savantes manœuvres elle s'était précisément promis d'éviter.

Aussi bien, dès que cette guerre fut terminée, la recherche d'une nouvelle diplomatie devint inévitable. Au spectacle des villes détruites, des tombes par millions à peine fermées, et, pour réussir au delà même du point où l'ancienne avait échoué, on en réclama une qui, immanquablement, partout et toujours, dût rendre toute guerre impossible.

Ainsi, la nouvelle diplomatie vint à naître.

⁂

Ce fut d'abord, le 8 janvier 1918, le manifeste du Président Wilson au Congrès de Washington, — acte de foi magistral d'un seul homme il est vrai, mais chef d'état et de gouvernement parlant en quatorze points au nom d'un grand peuple, à l'heure de la décision.

Avant d'être formulée en termes juridiques, comme elle le sera dix-sept mois plus tard par les vingt-six articles du pacte de la S.D.N., la nouvelle diplomatie se trouve, entière en son principe, dans les points 1 et 14 de la fameuse adresse : 1° *Traités publics à conclure en public ; 2° Association générale de nations garantissant à toutes l'indépendance et l'intégrité.*

Les objectifs déclarés ne sont plus paix locale, mais paix mondiale, — non plus défense des intérêts nationaux, mais défense des intérêts internationaux, — non plus sécurité nationale, mais sécurité internationale.

Les procédés définis ne sont plus négociation, mais discussion, — non plus *apartés* entre diplomates, mais débats publics et généraux entre délégués des nations, — non plus décisions particulières d'alliance ou d'isolement, mais unique engagement global, sainte alliance universelle des peuples contre la guerre — cette faillite de l'ancienne diplomatie, ce crime aux yeux de la nouvelle. Ensemble, les deux points nous proposent ainsi quelque chose de si nouveau qu'il en est révolutionnaire.

Révolutionnaire par le suprême objectif : la pratique par tous les hommes des plus hautes aspirations de quelques-uns. Révolutionnaire encore davantage, s'il se peut, par les procédés et par le principal : la transformation des conférences occasionnelles et fermées de la diplomatie traditionnelle en congrès ouverts et permanents de nations.

Les Nations Réunies ! Et pourquoi ? Non certes, pour une négociation à l'ancienne : réunies pour une discussion publique, suivie d'une décision publique à prendre par un vote public — c'est-à-dire le procédé type d'une démocratie type et, quant à son moyen de gouvernement, la démocratie parlementaire en action.

Outre leur esprit, dont on pouvait croire qu'un jour il gagnerait le monde, c'était étendre aux rapports de nations à nations des mécanismes constitutionnels qui n'avaient jamais été conçus que pour les rapports de citoyens à citoyens au sein d'une même nation. Et, de ces mécanismes, c'était choisir le plus spécifique, celui du gouvernement par libre représentation et souveraine assemblée, celui qui, précisément, ne vaut rien sans discipline

consentie d'un consentement sans cesse librement renouvelé. C'était, de surcroît, le choisir en 1918 en l'état de développement, sinon de perfection, où plus d'un siècle d'expérience faite de révolutions et de réformes l'avait porté, et seulement dans un très petit nombre de pays.

Le Président Wilson voulait donc que, de peuples à peuples, différents de langages et de mœurs, d'esprit et de corps, issus de carrefours les plus éloignés de l'histoire et du globe, la Démocratie en action réussît au profit de l'ordre international à l'échelle universelle ce qu'elle avait accompli à l'échelle nord-américaine au profit de l'ordre national des quarante-huit Etats de l'Union.

Grand Américain et même très grand, il ne doutait pas du succès. Si, par révolution, on entend un mouvement tel qu'il ignore plus encore qu'il ne renverse les obstacles, on ne saurait nier la nature révolutionnaire de la pensée wilsonienne. Qu'en est-il resté dans le Pacte de la S.D.N. ?

⁂

Et d'abord, qu'appelle-t-on Démocratie ? C'est, dit-on, le *gouvernement par le consentement des gouvernés.* On devrait, plus exactement, dire : *le gouvernement par le consentement d'une majorité des gouvernés.*

Entre consentement par *unanimité* et consentement par *majorité,* il y a plus que le choix d'un mot pris pour un autre. Il y a une grave question de principe. La majorité, en effet, peut être, à bon droit, déclarée tyrannie par la minorité, à moins qu'il n'y ait volonté unanime d'accepter toute décision de majorité.

Dans les nations démocratiques, cette volonté unanime préalable existe pour ce qui est de leurs propres affaires. La majorité y fait les lois. Elle y est la loi. Pouvait-on étendre aux relations internationales la force légale obligatoire des décisions de majorité ?

Stipulée en ces termes, la question recevait une réponse et cette réponse était : non. La réponse était négative parce qu'un congrès de nations n'est pas une assemblée de personnes. Il est

un congrès d'Etats souverains. Accepter par avance de se soumettre aux décisions de majorité eût comporté pour chacun d'eux l'abandon de sa souveraineté, changement radical de sa nature, abdication fondamentale qui, dans les états démocratiques, eût en outre dépouillé de ses droits constitutionnels l'éminent dépositaire de la souveraineté qu'y est le citoyen.

Et aucune nation démocratique ou despotique n'était prête à résigner ses droits entre les mains d'une assemblée internationale, c'est-à-dire s'en remettre de son destin en matière de guerre et de paix aux décisions d'une majorité qui, pour la minorité, devait nécessairement toujours être une majorité d'étrangers.

La Démocratie pouvait donc être en action dans un congrès national, y prendre des décisions obligatoires à la majorité. Elle ne pouvait pas être en action dans un congrès international, y faire la loi par votes de majorité. L'impasse était complète.

Il y avait cependant un moyen d'en sortir. Moyen simple, il consistait à stipuler que l'Assemblée des Nations, composée de souverains tous égaux, encore qu'ils ne fussent pas tous de même puissance, prendrait ses décisions, non à la *majorité*, mais à l'*unanimité*.

Il en fut ainsi décidé. Ce fut l'article 5 du Pacte de la S.D.N. dans sa phrase essentielle : « *...les décisions de l'Assemblée ou du Conseil sont prises à l'unanimité des membres de la société représentés à la réunion* ».

Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela signifie qu'à Genève toutes les nations, les petites aussi bien que les grandes, avaient, dans les questions de substance, le droit de *veto*. Toutes pouvaient, valablement, prononcer un NON qui annulait tous les OUI.

Comme on le sait, la S.D.N. fit faillite. Née en 1919, elle agonisait déjà avant 1939 quand, alors, elle mourut toute jeune, à vingt ans.

Offerte au monde au nom du peuple américain, elle fut désavouée par le peuple américain. Ayant pour objectif la paix de chacun par la paix de tous, la sécurité particulière par la sécurité générale, elle souffrit de guerres locales autant qu'en fut désolée la vieille diplomatie.

Tragédies encore fraîches dans la mémoire des survivants, elles marquèrent les étapes d'une désintégration qui, de conflits sournois en conflits ouverts, d'agressions larvées en agressions déclarées, de capitulations sans combats en combats mal engagés, jeta la nouvelle diplomatie et l'univers avec elle dans la guerre mondiale n° 2, dont l'étendue, la durée, les destructions et l'horreur dépassèrent tout ce qu'avait étalé la guerre mondiale n° 1.

⁂

Après ce deuxième grand désastre, ce qu'on avait vu après le premier, on le revit.

En 1919, la vieille diplomatie avait été prise à partie, jugée et condamnée. En 1945, la nouvelle à son tour fut prise à partie, à son tour jugée et condamnée.

A San Francisco, du 25 avril au 26 juin, pendant les deux mois où fut, il y a sept ans, adoptée la Charte de l'O.N.U. il était de mauvais goût de parler de la S.D.N. — souvenir néfaste — encore plus inconvenant d'évoquer du royaume souterrain, où celle de Roosevelt venait de la rejoindre, la grande ombre inspirée du Président Wilson.

Quoi qu'on voulût faire de silence et d'oubli autour de sa personne, les 111 articles par lesquels la Charte de San Francisco remplace les vingt-six du Pacte de Versailles n'en reprennent pas moins l'œuvre de Wilson dans ce qu'elle a de wilsonien, la prolongent dans ce qu'elle a de révolutionnaire et qu'elle tient des points 1 et 14 du manifeste de 1918. Pour la Charte, comme pour le Pacte, nulle paix hors l'universelle, nulle sécurité hors la collective, nulle action collective hors les résolutions publiques de congrès de nations délibérant sur le mode parlementaire et public.

Si complètement d'accord qu'ils soient sur le but de la magistrature mondiale suprême, les deux organismes cessent de l'être sur sa définition et son exercice. La Charte, ici, se sépare du Pacte et va, en ce point capital, tellement loin dans la séparation qu'on ne saurait imaginer institutions pareilles devenues si différentes.

⁂

La S.D.N. s'était effondrée dans la deuxième guerre mondiale. Elle avait manqué son but. Ce n'était pas, disait-on, qu'il fût inaccessible. Il était à sa portée. Il reste à la nôtre. Mais encore faut-il user de procédés adéquats. Ceux de la S.D.N. ne l'étaient pas.

Sur ce terrain et presqu'en ces termes s'ouvrit, dans la période de gestation de l'O.N.U., au plein cœur de la plus universelle des guerres, et se poursuivit ensuite aux derniers mois encore sanglants de la tragédie, ce qu'on pourrait appeler le procès des procédés.

De ceux qui étaient statutaires à Genève, on mit en cause le plus important, celui qui, un moment en 1919, avait tenu l'œuvre wilsonienne en suspens : le procédé de vote. On s'en prit à l'article 5 du Pacte, à sa règle de l'unanimité.

Par cette règle, sans doute, déclarait-on, nulle nation, grande ou petite, ne pouvait être engagée contre son vote. Sa souveraineté était par là respectée. Mais, par là également, une nation grande ou petite pouvait par son vote empêcher toutes les autres de s'engager en commun. Un seul souverain disant NON était souverainement plus fort que tous les autres disant OUI. Condition obligatoire de l'action ; l'unanimité n'était pas moins condition inéluctable de l'inaction. Et de fait, qui pouvait nier qu'en matière de sécurité collective, la S.D.N. avec sa règle de l'unanimité eût, en vingt ans, fait autre chose qu'une paralysie générale de vingt ans ?

Paralysie incontestable, on en blâma, non le groupe des grandes Puissances, la masse des petites. Il va de soi, disait-on, qu'au gré du calcul arithmétique, l'unanimité des volontés agissantes est d'autant plus exceptionnelle que ces volontés sont nombreuses.

On crut voir quelque chose là, car si le mot d'ordre est : *agir d'abord,* la sécurité collective devient la responsabilité de ceux, toujours en nombre restreint, qui, en effet, peuvent agir immédiatement, c'est-à-dire un comité d'action, un état-major de vrais responsables. Et si la question, alors, est : *où trouver la responsabilité vraie ?,* la réponse sera : là où se tient la puis-

sance, là se tient la responsabilité, et plus grande est la puissance, plus grande est la responsabilité.

L'identité entre puissance réelle et responsabilité réelle parut être ainsi le facteur principal et, sur cette donnée proche de celle de l'ancienne diplomatie pour laquelle le facteur force était, comme on l'a vu, inéluctable, une *nouvelle nouvelle diplomatie* finit par trouver sa formule dans la Charte des Nations Unies.

Nous avions eu la *Nouvelle Diplomatie n° 1,* après la guerre mondiale n° 1 — et nous avons maintenant la *Nouvelle Diplomatie n° 2,* après la guerre mondiale n° 2.

⁂

De même que la *Nouvelle n° 1,* la *Nouvelle n° 2* a été offerte à l'univers comme un idéal américain, moins pur, il est vrai.

Quoi qu'on puisse dire de la S.D.N., de sa valeur doctrinale et de son incapacité historique, les *Quatre Grands :* Wilson, Clemenceau, Lloyd George, Orlando, délibérant à son sujet pendant de longs mois à Paris, avaient, par le Pacte, élevé le 28 juin 1919 un monument, sans doute fragile, mais un haut monument dédié à un *principe :* l'égalité de toutes les nations, grandes ou petites.

A leur tour, les *trois grands :* Staline, Roosevelt, Churchill, dans leurs rencontres en 1943 et 1945, à Téhéran et Yalta, ont produit un monument dédié non à un *principe,* dédié à un *fait :* le fait que la puissance justifie la responsabilité et que la responsabilité exige la puissance et que, par suite, la voix des *Grands* porte plus loin et frappe plus fort que celle des *Petits.*

Ils ne se sont pas bornés à prendre acte de ce fait que nulle diplomatie ne peut ignorer sans ignorer le bon sens. A la force incontestable du fait, ils ont ajouté la force supplémentaire du droit. Ils ont dit que la voix des *Grands* a juridiquement plus de valeur que celle des *Petits,* instituant en faveur des premiers un privilège statutaire que l'ancienne diplomatie ne leur avait jamais reconnu, créant une discrimination légale, de type féodal, que rejettent également le Droit international et la Démocratie.

L'O.N.U. est, en effet, essentiellement fondée sur cette dis-

crimination. L'*Assemblée générale* n'y joue qu'un rôle secondaire, encore qu'il soit spectaculaire. Le *Conseil de sécurité* y exerce sans appel le pouvoir exécutif souverain. C'est un groupe restreint de onze nations — six petites désignées pour une période de deux ans par l'assemblée, cinq grandes siégeant à titre permanent : les Etats-Unis, la Russie, la Grande-Bretagne, la France, la Chine.

A l'exception des questions de procédure, le Conseil de sécurité prend ses décisions par un vote afirmatif de sept nations sur onze, y compris le vote affirmatif de toutes les cinq grandes puissances, formule apparemment obscure et qui, cependant, dit bien ce que l'article 27 de la Charte qui la contient veut qu'elle dise.

Elle institue ce que le public appelle le droit de *veto*. Et le public a raison. C'est un *veto* : chacun des cinq a le droit d'arrêter toute décision rien qu'en disant : NON.

Le droit de prononcer ce NON qui annule tous les OUI avait été donné par le Pacte de 1919 à tous les membres de la S.D.N. En dépouillant de ce droit tous les membres de l'O.N.U. sauf cinq, la Charte se contredit et elle le fait à la lettre. La contradiction est entre son article 2 qui proclame l'*égale souveraineté* de toutes les nations et son article 27 qui désavoue cette égalité et crée une souveraineté supérieure, celle des cinq.

Se contredire est, hélas ! le fait trop fréquent des hommes et des institutions. Mais se contredire en manquant son but affiché, cette action décisive pour la paix et la sécurité universelles qui, seule, pourrait justifier qu'à titre d'expédient on se contredise — serait ajouter à l'incapacité reprochée à la S.D.N. le mépris des principes qu'elle, du moins, respectait.

⁂

Ce bilan, doublement négatif, une mauvaise fée, sans doute, l'avait préparé pour l'O.N.U. car il était déjà dans son berceau.

Négatif, en effet, le *veto* ne l'était pas moins, réservé à cinq que donné à tous. En quelque langue et autant de fois qu'on l'exprime, un NON arrête l'action, il n'est pas le OUI qui l'engage.

Pourtant, ce OUI, les cinq ensemble ne devaient-ils pas le dire ? Il est vrai. Leur droit de *veto* se fût par là justifié. Il eût signifié accord entre les *Grands*, exemple d'harmonie active offert d'autorité au vaste monde des *Petits*.

Il eût pu signifier cela, de façon éclatante, à moins qu'il ne dût signifier, de façon profonde, le contraire — non l'accord — le désaccord entre les *Grands*, originel et si déterminé que, seul, le droit reconnu à chacun d'eux de dire NON, pût tenir le désaccord immobile, en suspens, l'empêcher de passer à l'action — le désaccord en action, quand il s'agit des *Grands*, tournant, on l'a vu deux fois, aux grandes guerres.

Sous cet aspect, le *veto* s'explique et s'expliquant nous explique l'O.N.U. Elle est une œuvre de circonstance. Mais, au lieu d'être comme la S.D.N., dans le respect des principes déclarés, l'œuvre des circonstances d'une guerre de coalition gagnée, d'une paix générale conclue, elle est, dans la commodité des expédients, l'œuvre des circonstances d'une guerre de coalition en cours, d'une paix générale lointaine, si lointaine qu'à cette heure elle reste à conclure.

Son *veto pour les Grands* est né de ces circonstances et, s'il dit NON, c'est qu'il a été conçu pour le dire. On ne pourra jamais croire, en effet, que, déclarant vouloir faire de l'O.N.U. cet organe d'action collective immédiatement consentie que la S.D.N. n'avait pas su être, on ait pu, sans profond calcul, introduire dans la Charte le procédé autoritaire type de l'action collective refusée — ce « *j'interdis* » qu'en ses quatre lettres latines le *veto* ne peut pas ne pas dire. On ne pourra jamais croire non plus que, prétendant soumettre à la loi internationale tous les contrevenants, on ait osé sans le même profond calcul donner aux nations en conflit le droit, que leur refusait la S.D.N. et que l'O.N.U. leur accorde, de siéger au tribunal comme juges et parties.

Mécanisme ainsi doublement négatif et soigneusement agencé pour l'être, le *veto*, aux yeux des trois plus grands alliés combattants, devait être conservateur autant qu'il devait être négatif. Il était conservateur de la « Grande Alliance », la plus formidable par les moyens matériels que le monde eût jamais vue,

la plus fragile par les dissensions que les énormes combats et les perspectives non moins énormes d'une victoire totale ne cessaient d'aggraver.

Le NON qu'ils s'accordaient à eux seuls le droit souverain d'opposer à toute mesure qui leur paraîtrait inopportune, dangereuse ou hostile devait retenir les initiatives, calmer les soupçons, apaiser les rivalités, dissiper la peur — maladies classiques des coalitions, venins mortels dans une coalition qui mettait au coude à coude en associés militaires de premier rang des peuples aussi dissemblables que les Américains, les Anglais et les Russes, des régimes politiques aussi ouvertement hostiles, en notre siècle de propagande à grand débit, que le communiste et le démocratique.

En manteau de Noé, le *veto* devait couvrir ces misères, et, devant l'ennemi, sauver d'abord l'Alliance, comme il devait ensuite — non pas fixer — tenir en réserve l'entreprise gigantesque qu'allait être le nouvel ordre du monde à construire par les Grands Alliés sur la capitulation totale des vaincus, sans omettre, bien entendu, l'épuisement des vainqueurs les plus faibles.

⁂

Ce fut de cela et de cela surtout qu'avec angoisse parfois il fut question à San Francisco en avril, mai et juin 1945, pendant la conférence d'organisation de l'O.N.U. Non pas, certes, en séance publique, sous le feu des projecteurs, mais dans ces conversations officieuses où la nouvelle diplomatie s'essaye aux habitudes de l'ancienne, ces apartés de couloirs où se prépare d'ordinaire l'opinion des Parlements.

C'est là qu'à l'usage de ce Parlement singulier qu'était l'Assemblée constituante de l'O.N.U. a été jouée et gagnée, comme le voulaient les Trois Grands, la partie du *veto*.

Faire accepter par des nations souveraines le statut dégradé que leur réservait le projet établi en commun par les gouvernements de Moscou et de Washington, que suivait celui de Londres, n'était pas chose facile. Les résistances étaient vives, les arguments irréfutables. Les Petites Nations — à 46 contre 5 —

cherchaient à se grouper. Invoquant notre célèbre école de Droit International et son ferme soutien aux petites et moyennes puissances, certaines se tournaient vers la Délégation française.

Un moment, l'occasion nous fut offerte d'une grande rentrée dans les affaires mondiales, non en nous targuant de nos forces qui étaient faibles, en nous prévalant de nos traditions qui gardaient leur force et qui, malgré nos désastres, nous eussent pour le moins donné une audience.

La France qui se voyait, au même titre que la Chine, dotée d'un privilège dont rien en droit ne justifiait l'octroi pas plus à elle qu'à aucun autre des cinq, était-elle en mesure de le refuser ? Quand son territoire n'était pas encore entièrement libéré, lui convenait-il de mener le train contre un *veto* patronné par ses libérateurs ?

On peut être fondé à redouter certains dons, fondé aussi à souhaiter certaines initiatives, sans être assez sûr de soi pour rejeter les premiers ni risquer les secondes. On préféra ne rien risquer.

Au surplus, aux hésitants comme aux opposants, les Trois, montrant une autorité supérieure au droit strict, faisaient valoir une nécessité vitale : le maintien coûte que coûte de la grande Alliance. Le *veto,* disaient-ils, en était la clef de voûte. Sans lui, tout pouvait s'écrouler : d'abord l'O.N.U. à l'instant — mais aussi demain, la victoire — mais aussi, demain la paix — non seulement la paix future de vainqueurs à vaincus, mais la paix actuelle, celle qui depuis quatre ans unissait les Alliés dans le même devoir pour le même intérêt.

Perspectives dramatiques ! En certaines journées du printemps 1945, à San Francisco, elles mirent en cause, par delà le *veto* et ses procédures, la signification vraie et profonde de la croisade contre la tyrannie hitlérienne, les rapports vrais et profonds entre la Russie et les Etats-Unis, c'est-à-dire le sort de millions d'êtres. Ce qu'elles laissaient entendre paraissait si lourd d'un surcroît éventuel de tragédies que toute opposition au *veto* en fut renversée. Les quarante-six petits s'inclinèrent. Aucun ne voulut prendre sur lui de briser la grande Alliance à l'un des tournants décisifs de la guerre, alors que d'immenses

armées ayant leur centre moteur, les unes à Washington, les autres à Moscou, marchaient à se rencontrer — aux portes de Berlin, aux abords du Japon.

Telle fut, en vérité, quant à l'essentiel, l'histoire intime du *veto* et, par le *veto*, l'histoire intime de l'O.N.U. au temps de sa formation.

Née pendant la guerre pour la conduite d'une guerre qui devait, pensait-on, se prolonger un an peut-être encore contre le Japon, même avec l'appui de la Russie alors ardemment sollicité à Washington, l'O.N.U. a, dans cette phase initiale des plus brèves, rempli son office. Grâce au *veto*, elle a sauvé la Grande Alliance et permis la victoire.

Mais, la victoire est venue et tout a changé.

⁂

La victoire, toujours, change tout et d'abord les relations entre vainqueurs. Il ne s'agit plus de vaincre ensemble, c'est-à-dire de s'unir. Il s'agit de partager la victoire, c'est-à-dire de se la diviser, c'est-à-dire de se diviser.

C'était un axiome de l'ancienne diplomatie qu'une alliance ne survivait pas à son succès. Plus vaste l'alliance, plus vaste le succès, et plus vaste et plus rapide était la dissolution.

Au congrès de Vienne, Talleyrand avait fait figure d'homme de génie pour avoir compris en homme de bon sens que la Sainte Alliance s'effondrait avec l'effondrement de Napoléon et qu'au profit de la France vaincue, jouer les grands vainqueurs les uns contre les autres, c'était jouer à coup sûr.

A ces faits, nulle diplomatie ne peut échapper. L'ancienne, dégagée de tout organisme et libre de ses choix, s'en tirait comme elle pouvait, s'y adaptait par souplesse.

Les nouvelles en restent frappées sans remède. Lourdes de serments et promesses solennelles, prises à fond dans l'engrenage des procédures, elles ont, semble-t-il, tout prévu sauf ce coup qui brise leur machine.

La S.D.N. ne s'était jamais complètement remise de la ruine de la coalition de 1914-1918 dont elle était solidaire. Plus que

la démission retentissante de son inventeur américain, les *séparatismes* des deux grands vainqueurs de la première guerre mondiale l'avaient touchée au cœur. Les querelles de la France et de l'Angleterre ont, en sa vie de vingt ans, si gravement pesé sur elle que, finalement, elle en est morte et la paix avec elle.

Accablée maintenant du même mal, l'O.N.U. sera-t-elle plus heureuse que sa devancière ? Pourra-t-elle, mieux que la S.D.N., résister à l'écroulement d'une coalition dont elle est un sous-produit ? Et, dans cet écroulement, que fera-t-elle pour survivre au divorce menée jusqu'à l'hostilité armée des deux grands vainqueurs de la guerre de 1941 à 1945, les Etats-Unis et la Russie soviétique, ses partenaires d'origine, les parrains du *veto*.

Le *veto* est leur œuvre commune. Ensemble, ils l'ont fait entrer à l'O.N.U., il ne faut pas l'oublier. Et maintenant ce *veto* la travaille comme un poison dont elle ne peut ni se délivrer, ni se passer. Car, si elle veut s'en délivrer, il lui faut, ou bien retirer le *veto* aux cinq et le donner à tous et ce serait, comme à la S.D.N., le vote général *unanime* que l'O.N.U. a déjà rejeté, — ou bien retirer le *veto* aux cinq et ne le donner à personne et ce serait le vote général *majoritaire* auquel nul Etat souverain ne peut se soumettre, pas plus l'américain que le russe.

⁂

Aussi bien, le *veto* continue. Expédient du temps de guerre, abusivement élevé à la hauteur d'un droit oligarchique pour sauver l'accord des *Grands* combattant l'ennemi, il est devenu, on le voit bien, le procédé type du désaccord des Grands se combattant entre eux.

Aux *Petits*, qui ne l'ont pas accepté de franc cœur, il livre aujourd'hui en spectacle public les Grands se jetant l'anathème, s'accusant de félonie, se menaçant. Si évidemment responsable à titre initial que soit la Russie Soviétique, cette parade sans dignité n'en éclabousse pas moins tous les figurants. Elle dégrade aux yeux des *Petits*, ces *Grands* investis par la Charte d'un privilège solidaire exorbitant quant au maintien dans le monde d'une paix qui ne règne pas dans leurs rangs.

A ce désordre intérieur, et par lui, un autre est venu s'ajouter : la mauvaise humeur allant jusqu'à l'irritation et parfois jusqu'à la révolte, sinon ouverte, du moins larvée, des *Petits* contre les *Grands* — l'attente par eux d'immenses événements qui, bientôt peut-être, pensent certains *Petits*, feront les *Grands* moins grands, les *Petits* moins petits.

Et comme pour aller au pire, on voit les deux *Plus Grands*, la Russie et les Etats-Unis, le Communisme et l'Anticommunisme, partout ailleurs en conflit ouvert, se rencontrer dans l'appui donné à ce jeu des *Petits* qui est, en effet, le jeu de la carte du pire. Mais les *Plus Grands* s'imaginent peut-être que le jeu jouera seulement contre les *Moins Grands*.

Entre ce tableau réel du monde désordonné réel de l'O.N.U. — après la victoire — et le tableau idéal que l'on s'en faisait avant, lors des entretiens décisifs de Moscou, Téhéran, Yalta, Le Caire, il y a une différence qui est de l'ordre de l'abîme.

Un dessin désormais historique — quelques traits de crayon datés Téhéran 30 novembre 1943 avec les initiales fameuses F.D.R. — constitue, croit-on, le premier texte fondateur de l'O.N.U. Ce n'est qu'une ébauche. Les piliers de l'édifice n'en sont pas moins plantés et délibérément, surtout le principal, le gouvernement général du monde confié à ceux que le schéma appelle « *the four policemen* » : les quatre gardiens de la paix.

Les noms représentatifs de ces quatre — Staline, Roosevelt, Churchill, Chiang-Kai-Shek — accolés aujourd'hui, montrent combien l'entreprise tenait du rêve éveillé.

⁂

Faut-il donc en rester là et, après cet examen clinique des trois diplomaties — l'ancienne du XIXe siècle, les deux nouvelles du XXe — nous borner à constater leur carence, différente dans ses causes, analogue dans ses effets ?

N'avons-nous pas une leçon à tirer de cette tragique histoire, vieille de cent trente-sept ans, qui, des grandes guerres de la Révolution et de l'Empire, nous mène aux guerres universelles de notre temps ?

4

La diplomatie veut dire la paix. Cela nous l'avons vu. Ancienne ou nouvelle elle nous la promet et, par divers procédés, s'y consacre. Mais, quand elle manque à nous la donner, c'est aussitôt — cela aussi nous l'avons vu — un grand procès quasi-criminel contre les procédés du moment qui s'engage. A deux reprises, une première en 1919, une seconde en 1945, chaque fois sur initiative américaine, on oppose procédés à procédés, machine à machine, comme il convient à notre ère de science appliquée où le procédé est roi.

Nous vivons à l'âge de la machine, on nous le dit. La mécanisation prend le commandement — on nous en assure tous les jours — et cela encourage trop de gens à penser qu'on finira bien par trouver le procédé infaillible, le système imbattable, la mécanique enfin qui, sans effort de notre part, produira complète en toutes ses parties une paix et une sécurité universelles qui dureront toujours — bref, un nouveau miracle de cette science qui ne cesse d'en faire et dont Paul Valéry nous dit qu'elle est l'ensemble des recettes qui réussissent toujours.

Pourtant, s'il est un terrain fermé à cette espèce de science et où *l'esprit de géométrie* qui la gouverne perd sa certitude, c'est bien celui de la diplomatie.

Avec elle, nulle recette n'est sûre, nul procédé certain, nul système adéquat, nulle machine infaillible, car la diplomatie opère, non sur l'*inerte,* là où les bonnes recettes exactement suivies réussissent toujours, mais sur le *vif,* ce vif humain multiplié par millions que l'on appelle les peuples et les nations.

En ce vivant et trouble empire de la diversité humaine répartie dans la diversité des intérêts et des besoins, des terres et des climats, des langages et des traditions, des tempéraments et des races, des préjugés et des religions, les recettes et les formules, si bien calculées qu'elles soient, si bien parées de couleurs scientifiques qu'elles se prétendent, n'en restent pas moins vaines et ce qu'elles auraient en elles de l'âge de la machine les ferait plus vaines encore.

Quand il s'agit de paix et de sécurité, individuelle ou familiale, nationale ou internationale, chacun de nous sait bien qu'il ne vit pas et que nous ne vivons pas à l'âge de la machine, bien

que les machines puissent faire plus atroces les atrocités de la guerre et moins douces les douceurs de la paix.

Dans les rapports avec ses semblables, en ces contacts d'où peuvent surgir désordre ou harmonie, querelle ou bonne humeur, guerre ou paix, sous toutes leurs formes, domestiques ou nationales ou internationales, l'homme en est — non pas à l'âge de la machine — l'homme en est à l'âge de l'homme, de l'homme doué de raison, reine de l'esprit géométrique, mais doué aussi d'instincts, de sentiments et de passions qui, souvent, rejettent cet esprit et rejettent aussi la raison.

A ce niveau humain fondamental, la diplomatie de toutes parts déborde de son cadre spécifique. Ce qui compte, alors, ce sont les hommes, non comme on voudrait qu'ils soient — comme ils sont. Ce qui compte, ce sont les mœurs. Qu'il s'agisse des individus, des peuples ou des gouvernements, les mœurs sont la vraie loi vivante — la formule, la loi morte. Tout est dans le comportement.

Cette grande et dure vérité, l'O.N.U. ne paraît pas l'avoir ignorée. Avant d'ouvrir les 19 chapitres et de développer les 111 articles de la Charte, elle fait souscrire par les Nations Unies une Déclaration qui a la valeur d'un engagement préalable de bon comportement :

> « Nous, Peuples des Nations Unies, résolus à préserver
> « les générations futures du fléau de la guerre, résolus à
> « pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre
> « dans un esprit de bon voisinage... »

Et le serment solennel continue et tient la page. Il dit tout. Après lui, il semble qu'il n'y ait plus rien à dire. Ferme, sincère et général, actif et permanent, il donnerait à la Charte la force et la vie, comme il lui ôterait toute force et toute vie si, dans le cœur d'un seul seulement des assermentés, il ne l'était pas. Et quand il ne l'est pas, nul procédé d'aucune diplomatie, ancienne, actuelle ou future, ne produira cette paix universelle que jure le serment.

P. E. NAGGIAR.

LE COMTE DE BOURQUENEY [1]

François Adolphe, baron, puis comte de Bourqueney est né le 7 janvier 1799. D'une famille originaire de Franche-Comté, il était le fils d'un haut fonctionnaire du Ministère du Trésor qui avait épousé Mlle de Rivière, fille du chevalier de Rivière, ministre de Saxe à Paris sous Louis XVI. Elevé dans un milieu où les sentiments monarchiques s'alliaient aux traditions diplomatiques, Adolphe de Bourqueney entra très jeune dans la carrière. Recommandé par Chateaubriand à Hyde de Neuville, celui-ci obtint du ministre, le 18 avril 1816, l'autorisation de l'emmener aux Etats-Unis en qualité d'attaché à sa légation. Parti le 16 mai 1816 de Brest sur la frégate l'*Eurydice,* le représentant de Louis XVIII et son attaché arrivèrent à New-York le 16 juin. Déjà Hyde de Neuville avait accordé toute sa confiance au jeune homme qui avait, comme il l'écrivit au duc de Richelieu, l'intelligence et la discrétion de l'âge mûr. Aussi n'hésita-t-il pas à lui confier des missions délicates. Après s'être fait accompagner par lui dans la visite qu'il rendit au président Madison dans sa terre de Montpellier en Virginie pour présenter ses lettres de créance, il chargea son attaché de remettre à Monroë, alors secrétaire d'Etat, une protestation contre un toast porté au banquet donné pour célébrer l'indépendance des Etats-Unis, le 4 juillet précédent, et dans lequel un fonctionnaire américain, en glorifiant les généraux de Napoléon, avait traité Louis

(1) Sources : Archives du Ministère des Affaires étrangères, notamment Correspondance politique Angleterre, vol. 652 à 658 ; Turquie, vol. 284 à 298 ; Autriche, vol. 450 à 472. Mémoires et documents France, vol. 1899 à 1902. Archives nationales 42 A. P. 9, ancienne cote A.B. XIX 1499 (Papiers Guizot), Archives de M. le Comte de Bourqueney.

XVIII de tyran imbécile. Ne trouvant pas Monroë à Washington, M. de Bourqueney tenta sans succès de le rejoindre chez le président Madison et remit sa protestation à ce dernier. Une mission plus importante n'allait pas tarder à être confiée au jeune attaché. Les Etats-Unis, à cette époque, étaient un foyer d'intrigues bonapartistes, fomentées par les exilés fort nombreux à New-York et à Philadelphie, et encouragées par les sympathies des démocrates pour Napoléon considéré par eux comme le flambeau de la démocratie. Les bonapartistes chérissaient deux espoirs, celui d'enlever Napoléon de Sainte-Hélène et de l'amener aux Etats-Unis, et celui de faire proclamer Joseph Bonaparte, roi d'Espagne et des Indes dans l'une de ses anciennes possessions américaines, le Texas ou le Mexique, où son frère aurait pu le rejoindre. Pour chimériques qu'elles fussent, ces tentatives ne laissaient pas d'inquiéter Hyde de Neuville. Or, il apprit au mois d'août 1817 qu'une véritable conspiration, ayant comme instigateur l'ancien conventionnel Lakanal, se donnait pour but de replacer Joseph sur le trône des Indes et par la suite de faire échapper Napoléon de l'île dans laquelle les Anglais l'avait exilé. Il jugea l'affaire assez sérieuse pour faire prévenir immédiatement et secrètement le duc de Richelieu de ce qui se tramait aux Etats-Unis ; il choisit pour le faire M. de Bourqueney qu'il chargea de porter au ministre des lettres et des informations verbales. Celui-ci s'embarqua de nouveau sur l'*Eurydice*, de retour d'une croisière aux Antilles, et arriva à Brest le 1er octobre 1817. Richelieu ne négligea pas les avertissements d'Hyde de Neuville, les communiqua aux puissances alliées, à la suite de quoi l'Angleterre donna des ordres plus rigoureux que jamais pour empêcher une évasion possible de Bonaparte, et l'Espagne, décidée à lutter plus énergiquement contre les corsaires, acquit de la Russie cinq vaisseaux de ligne et plusieurs frégates. Les conjurés ayant appris que leur complot avait été éventé n'y donnèrent pas suite et Richelieu renvoya à Hyde de Neuville son attaché, ce dernier porteur à son insu d'une lettre fort élogieuse lui accordant une augmentation de traitement que le ministre voulait laisser le soin à son chef direct d'annoncer à l'intéressé. M. de Bourqueney revint aux Etats-Unis en avril 1818 et prit

de nouveau part aux travaux de la légation. Au cours d'une excursion en Virginie, en automne, il fut reçu, pendant trois semaines, à Montpellier, par le président Madison qui avait remis ses pouvoirs le 4 mars au président Monroë et, pendant une semaine, chez l'illustre Jefferson, dans sa terre de Monticello.

Une nouvelle question préoccupait Hyde de Neuville, celle de la cession de la Floride, par l'Espagne, aux Etats-Unis. Le représentant de la France, à qui le ministre d'Espagne, Don Louis de Onis, et le secrétaire d'Etat américain, John Quincy Adams, avaient demandé d'être un intermédiaire officieux entre eux, estimait qu'il était indispensable pour l'Espagne de consentir à cette cession, que c'était le seul moyen de sauver Cuba et le Texas et d'empêcher la reconnaissance de la République de Buenos-Ayres. Or, le traité de cession, signé le 22 février 1819, et ratifié immédiatement par le président des Etats-Unis, ne le fut que bien plus tard par le Gouvernement espagnol. Hyde de Neuville, croyant ce retard des plus préjudiciables à l'Espagne et à la paix, se décida à envoyer de nouveau M. de Bourqueney à Paris pour rendre compte verbalement au ministre, le général Dessales, des raisons qui lui paraissaient réclamer impérativement la ratification rapide de l'accord par l'Espagne. M. de Bourqueney partit donc des Etats-Unis en avril 1819 et accomplit sa mission avec un tel succès que le ministre le nomma l'année suivante, le 27 septembre 1820, troisième secrétaire à Londres. Dans ce nouveau poste, M. de Bourqueney se trouva d'abord sous les ordres du duc Decazes, puis il eut la joie de voir arriver à l'Ambassade l'homme qu'il admirait le plus et celui-là même qui avait facilité son entrée dans la carrière : Chateaubriand. Du séjour de l'éminent écrivain à l'Ambassade de Portland Place, M. de Bourqueney nous a laissé un récit spirituel et animé (1). Il eut la déception de ne pas être emmené par ce grand homme au Congrès de Vérone et, le 1er juin 1823, il fut nommé deuxième secrétaire et désigné pour remplir les fonctions de son grade à Berne.

Jusque-là, M. de Bourqueney n'avait rencontré que des chefs bienveillants, qui avaient reconnu les qualités réelles du jeune

(1) André Artonne, *Chateaubriand à l'Ambassade de Londres*, dans *Revue de Paris*, février 1914.

diplomate et, en particulier, sa justesse d'esprit. Il allait en être autrement à Berne. Le chef de poste, ministre, puis ambassadeur, le marquis de Moustier, avait une attitude très personnelle et une tendance fâcheuse à faire intervenir la politique intérieure dans les questions diplomatiques. Il était très hostile à Chateaubriand et n'ignorait pas que son deuxième secrétaire était fort attaché à ce ministre. De son côté M. de Bourqueney, encore très jeune et avec l'enthousiasme de son âge, ne sut pas assez dissimuler les craintes que lui inspiraient les imprudences de son chef ; ce qui lui valut une réprimande de Chateaubriand et l'animosité de M. de Moustier. Aussi la disgrâce de Chateaubriand, la faute la plus considérable de la Restauration, fut immédiatement suivie de celle de M. de Bourqueney. On sait comment Chateaubriand apprit le 6 juin 1824 qu'il n'était plus ministre. Le même jour, Villèle, qui avait pris l'intérim du portefeuille des Affaires étrangères, nomma le marquis de Moustier directeur des travaux politiques. Le 8 juin M. de Bourqueney était mis en disponibilité ainsi que son collègue M. de Failly, chargé d'affaires à Berne en l'absence du marquis de Moustier. L'un et l'autre étaient remplacés dès le 9.

Une carrière diplomatique aussi bien commencée ne paraissait pas interrompue définitivement et, en fait, M. de Bourqueney reçut à plusieurs reprises l'assurance qu'un poste lui serait réservé quand une vacance se produirait. Mais la scission entre les deux tendances du parti monarchique représentées par Villèle et Chateaubriand ne faisait que s'accroître et son rappel à l'activité se faisant de plus en plus attendre, M. de Bourqueney se décida à ne plus laisser davantage sans emploi son talent et son énergie ; il accepta la proposition qui lui fut faite par Chateaubriand de se charger des articles de politique étrangère dans le *Journal des Débats,* alors dirigé par Bertin l'aîné. Il y fit ses débuts à la fin de 1826. Il y marqua de suite sa place. Comme il possédait à fond la langue diplomatique, il savait apprendre aux lecteurs tout ce qui leur importait de savoir d'une négociation diplomatique, sans que qui que ce fût pût se plaindre d'une indiscrétion. Son style était sobre, correct, élégant, et toujours simple et clair, ses critiques courtoises et il savait

concilier la distinction et la politesse avec la fermeté dans la conviction et le désir de faire triompher son avis. Ses attaques furent vives, cependant, contre la politique étrangère de la Restauration et il n'épargna ni Damas ni surtout Polignac, dont il critiqua toute la politique, même l'expédition d'Alger. Après la Révolution de juillet, M. de Bourqueney continua pendant cinq ans encore sa collaboration au *Journal des Débats*. Il sut devenir le conseiller modéré et clairvoyant de la diplomatie de Louis-Philippe. Son passage dans le journalisme avait élargi les vues de M. de Bourqueney et, en s'ajoutant à son expérience précédente, le mettait à même d'occuper des emplois de premier ordre. Il s'était lié aux *Débats*, non seulement avec les Bertin, mais avec les personnes qui dirigeaient l'opposition libérale avant 1830 et qui formèrent le gouvernement de Louis-Philippe : Talleyrand, Soult, Broglie, Guizot, Molé, Sébastiani, l'amiral de Rigny. Le nouveau gouvernement savait comment M. de Bourqueney avait été la victime de l'animosité de M. de Moustier ; dès le 27 août 1830, il était inscrit à nouveau dans le tableau des agents en disponibilité et il lui était accordé un traitement. Cette mesure était qualifiée d'acte d'équité dans la lettre même du ministre annonçant la décision du Roi.

Le Gouvernement de Louis-Philippe n'allait pas tarder à utiliser d'une façon plus active les services de M. de Bourqueney. Celui-ci, dès 1831, fut nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat en service extraordinaire, puis, le 1er mai 1834, commis au cabinet du Ministre, l'Amiral de Rigny. Le 2 février 1835, le Ministre lui annonçait qu'il le désignait pour remplacer provisoirement M. de Bacourt, premier secrétaire à Londres, et ajoutait que l'intention du Roi était de le nommer à cet emploi d'une manière définitive lorsqu'il deviendrait vacant. Ainsi, M. de Bourqueney rentrait, après une interruption de dix années, dans la carrière diplomatique active où il devait s'illustrer. Il n'avait que trente-cinq ans. Dès le 11 septembre de la même année il était titularisé dans les fonctions de premier secrétaire et peu après il se trouvait chargé d'affaires pendant les absences de l'Ambassadeur. Il était très à la hauteur de ces fonctions. Mûri par son passé, ayant la confiance du Roi et des Mi-

nistres, de précieuses amitiés, et, en particulier celle du comte Desages, directeur des affaires politiques au ministère des Affaires étrangères de 1830 à 1848, sur le conseil duquel il avait accepté le poste de premier secrétaire à Londres et avec lequel il entretint une correspondance des plus cordiales et des plus confiantes, il avait aussi l'avantage dans les milieux gouvernementaux et diplomatiques de Londres d'une réputation flatteuse. La principale question qui donnait lieu à des négociations, lorsque M. de Bourqueney arriva dans la capitale britannique, était celle des Pays-Bas et de la création du nouveau royaume de Belgique. Le traité des vingt-quatre articles sur les limites territoriales de la Belgique, élaboré dès 1831, ne fut signé que le 19 avril 1839, à Londres. C'est le fameux traité qualifié en 1914 par Bethmann-Hollweg de chiffon de papier. Sa signature avait été différée par suite, d'une part des efforts du Gouvernement français pour faire accorder à la Belgique la possession du duché de Luxembourg et du Limbourg, et, de l'autre, par le refus prolongé du roi de Hollande de l'accepter. M. de Bourqueney était bien au courant de la question, l'ayant exposée avec éloquence et tact dans le *Journal des Débats*, au moment où elle s'était posée. Il lui échut d'y mettre le point final, en signant, le 8 juin 1839, le procès-verbal d'échange des ratifications du traité du 19 avril, lui donnant ainsi force exécutoire.

Mais une autre question allait bientôt mettre les talents diplomatiques de M. de Bourqueney à l'épreuve et montrer de quoi il était capable : la question d'Orient, dont il ne cessera plus de s'occuper. Lorsque le désaccord entre le Sultan Mahmoud et le pacha d'Egypte Méhémet Ali, lequel s'efforçait d'acquérir son indépendance, prit une forme plus aiguë au printemps de 1839, les cabinets européens se concertèrent en vue d'adopter les mesures les plus propres à assurer l'intégrité de l'Empire ottoman. Ce fut M. de Bourqueney, chargé d'affaires à Londres, en l'absence de l'Ambassadeur, le général Sébastiani, qui négocia avec Palmerston dans des circonstances difficiles, que la défaite des troupes ottomanes par Ibrahim Pacha à la bataille de Nézib, le 21 juin 1839, rendirent encore plus délicates. Bourqueney resta chargé d'affaires du début de mai au 30 août 1839. La façon dont

il mena la négociation en faisant prévaloir les vues de la France sans affaiblir les liens qui l'unissaient à l'Angleterre peut s'apprécier par la lecture des vingt-cinq lettres échangées pendant cette période entre le maréchal Soult et M. de Bourqueney que Guizot a publiées comme pièces justificatives au tome IV de ses *Mémoires.* Au retour de Sébastiani à Londres, M. de Bourqueney devint à nouveau le conseiller avisé de son chef, ce qui ne lui plaisait guère, le Gouvernement ayant tendance à lui faire jouer à l'égard de celui-ci un rôle de mentor qu'il refusait à juste titre d'assumer. Mais il était prêt, en vue du départ prochain de Sébastiani, à prendre à nouveau les responsabilités de chargé d'affaires avant l'arrivée du nouvel ambassadeur qui fut Guizot. Aussi, quand celui-ci eut pris possession de son poste, le maréchal Soult se plut à exprimer à M. de Bourqueney « la pleine approbation que le Gouvernement de Sa Majesté a donnée à votre conduite dans les fonctions provisoires que vous venez d'exercer dans des circonstances graves et délicates ». Guizot trouva auprès de son premier secrétaire des avis toujours sûrs, basés sur une connaissance approfondie de la politique et des hommes d'état britanniques et il ne manqua pas de faire connaître l'appui que lui donnait son collaborateur le plus immédiat.

Cependant, les divergences de vues qui s'étaient produites entre la France et l'Angleterre, loin de diminuer, ne faisaient que croître, bien qu'elles ne portassent pas sur le fond de la politique de maintien de l'intégrité de l'Empire ottoman, mais sur les moyens à employer pour y mieux parvenir. Elles s'aggravèrent au point que le traité du 15 juillet 1840, conclu entre les quatre grandes puissances à l'exclusion de la France, écartait celle-ci du concert européen, et créait une situation très grave. A nul autre moment, de 1815 à la guerre de Crimée, la paix de l'Europe n'a été aussi menacée, la dignité de la France autant en péril, l'opinion publique autant alarmée. Les dangers d'une guerre où la France se trouverait entraînée contre la coalition des autres puissances européennes se rapprochaient de jour en jour jusqu'à la démission du Cabinet Thiers et la formation du Cabinet du 29 octobre 1840, sous la présidence du maréchal Soult. Guizot fut appelé au ministère des Affaires étrangères et, dans ce moment

critique, il n'eut pas un seul instant l'intention de confier à un autre que M. de Bourqueney les négociations de Londres. Il savait, en effet, qu'il pouvait laisser en toute sûreté les affaires entre les mains de M. de Bourqueney qui, disait-il, « les a suivies depuis leur origine, en connaît parfaitement l'histoire, s'est pénétré de l'esprit qui a procédé aux négociations et qui inspire au gouvernement anglais, par son caractère comme par sa capacité, une estime pleine de confiance » (1). Cette estime et cette confiance Guizot les partageait pour l'homme qui, après avoir servi sous ses ordres directs, allait représenter la France à Londres jusqu'à l'heureux dénouement de la crise ; elles se manifestent constamment, non seulement dans la correspondance officielle du ministre avec le chargé d'affaires, mais dans une importante correspondance privée qui nous a été heureusement conservée par les soins de Guizot lui-même.

M. de Bourqueney conduisit une négociation qui lui fit le plus grand honneur et qui eut un plein succès. Bien que simple chargé d'affaires, il traita constamment d'égal à égal avec les autres membres du corps diplomatique et tint tête à Palmerston lui-même, sans rien abandonner de la dignité nécessaire, avec un esprit de conciliation dont il ne se départissait jamais. Grâce aux efforts de M. de Bourqueney la crise fut résolue par l'obtention du firman du 25 mai 1841 accordant à Méhémet Ali l'hérédité de l'Egypte, puis par la Conférence de Londres du 10 juillet 1941 qui, en déclarant aplanies les difficultés entre le Sultan et le Pacha, causes de la convention du 15 juillet 1840, effaçait le souvenir de celle-ci et, enfin, par la signature par les cinq Puissances et la Turquie de la Convention des Détroits du 13 juillet 1841 à laquelle M. de Bourqueney apposa sa signature comme plénipotentiaire de France. Cette conclusion d'une affaire malheureusement engagée dès le début fut accueillie en France avec vive satisfaction. M. de Bourqueney, qui avait été promu commandeur de la Légion d'Honneur le 18 avril 1841, en fut publiquement remercié par le Gouvernement et par les Chambres.

(1) Guizot, *Mémoires*, t. VI, p. 389.

M. de Bourqueney avait, comme le lui écrivait son ami Desages, gagné ses éperons. Il s'était montré digne d'être le chef d'un important poste diplomatique. Celui-ci ne se fit pas attendre : c'était l'ambassade de France à Constantinople. Pour ménager les susceptibilités de ses collègues, il fut d'abord par un euphémisme prudent nommé, le 15 octobre 1841, « chargé de gérer par intérim avec le titre et les pouvoirs de ministre plénipotentiaire l'ambassade de Constantinople ». Il ne fut nommé ambassadeur en titre que le 16 avril 1844, mais cela ne changea rien à la réalité des choses. Pendant les sept ans qu'il passa sur les bords du Bosphore, M. de Bourqueney n'eut pas à entreprendre de négociations aussi importantes que celles qu'il avait eu à traiter à Londres, mais son rôle fut toujours utile à la France. Pendant cette période il ne suscita jamais aucune difficulté au Gouvernement français et il en aplanit un grand nombre. Parti de Paris le 23 novembre 1841, embarqué à Marseille sur le *Caméléon* le 3 décembre, M. de Bourqueney arriva le 17 à Constantinople qui lui fit une très vive impression. Aussitôt après son audience du Sultan, M. de Bourqueney remit au ministre des Affaires étrangères, Sarim effendi, une note indiquant que la Porte ayant ordonné des armements considérables, que l'on supposait destinés à changer l'ordre des choses à Tunis, il pressait le Divan de renoncer à ces projets qui pouvaient nuire à nos possessions dans le Nord de l'Afrique. A cette démarche d'un caractère à la fois ferme et mesuré, le ministre répondit le 7 janvier 1842 que la Porte n'avait formé et ne formerait à l'avenir aucun projet contre le Gouverneur de Tunis. Et la France n'eut désormais plus de difficultés de ce côté. Toujours soucieux de maintenir les droits et la dignité de la France, M. de Bourqueney exigea et obtint une réparation éclatante des désordres arrivés à Jérusalem, le 27 juillet 1843, à l'occasion du droit de pavillon du Consul général de France dans cette ville. Le pacha de Jérusalem fut destitué, remplacé immédiatement et son successeur reçut l'ordre de faire une visite d'excuses à M. de Lantivy, le Consul général de France à Jérusalem. Mais l'esprit de conciliation de M. de Bourqueney se manifestait toujours quand l'honneur de la France n'était pas en jeu. Il entre-

tenait d'excellents rapports avec ses collègues du Corps diplomatique, notamment avec sir Stratford Canning, ambassadeur d'Angleterre, dont le caractère difficile était connu. Lors des difficultés qui s'élevèrent entre la Turquie et la Russie à propos du remplacement en Serbie de la dynastie des Obrenovitch par celle des Karageorgevitch, il donna à la Porte les conseils les plus modérés, si bien que l'incident se régla d'une façon toute pacifique. Le Gouvernement russe se plut, par la bouche de M. de Kisseleff chargé d'affaires à Paris, dans une conversation avec Guizot le 5 avril 1843, à rendre pleine justice à la conduite et à l'attitude que le baron de Bourqueney avait tenues à Constantinople et à en témoigner toute sa satisfaction par une lettre que M. de Kisseleff fut chargé de lire à Guizot. La situation des chrétiens dans l'empire ottoman, dont la France assurait la protection, donnait lieu à des incidents répétés. Là, encore, M. de Bourqueney réussissait, en 1845, à faire nommer pour le Liban deux kaimakans, l'un pour les Maronites chrétiens et l'autre pour les Druses, ce qui améliora sensiblement l'état des chrétiens de Syrie. Guizot écrivait au comte de Flahaut, ambassadeur à Vienne, le 11 novembre 1845 : « Bourqueney a bien saisi, a vivement engagé l'affaire du Liban et, à lui seul, l'a menée à bonne fin » (1). Le Gouvernement récompensa les services de M. de Bourqueney en l'élevant le 6 avril 1845 à la dignité de grand officier de la Légion d'Honneur. Pendant un congé passé en France, M. de Bourqueney s'était marié ; il avait épousé Mlle de Juigné, fille du comte de Juigné, ancien préfet de la Haute-Garonne et petite nièce de l'archevêque de Paris sous l'ancien régime. Par cette alliance il renforçait les liens de famille et d'amitié qui l'attachaient à la monarchie constitutionnelle et à la famille d'Orléans.

La carrière de M. de Bourqueney fut pour la seconde fois interrompue brusquement. Il reçut à Péra, le 25 mars 1848, des lettres de Lamartine lui annonçant sa révocation et l'invitant à remettre la gestion provisoire de l'Ambassade au premier drogman, M. Cor. M. de Bourqueney, sans un mot de commentaire, se contenta d'informer le nouveau ministre qu'il obéissait à ses

(1) Arch. Nat. 42 AP 8, dossier 40.

ordres, qu'il était heureux de remettre le service entre les mains de M. Cor (1), qu'il tenait en estime, et qu'il rentrait en France pour y accomplir ses devoirs de citoyen.

Pendant cinq ans, M. de Bourqueney vécut dans la retraite. Il n'aurait tenu qu'à lui d'en sortir plus vite. Ses hautes qualités de négociateur, son expérience si vaste, étaient trop connues dans les milieux diplomatiques pour que l'on n'essayât pas de les employer au profit du nouveau gouvernement. Son attachement à la monarchie constitutionnelle ne le disposait guère à accueillir favorablement les ouvertures du gouvernement de Louis Napoléon. Il refusa même en 1852 le poste de Berlin qui lui fut formellement offert au mois de janvier de cette année et qu'il ne se décida pas à accepter. Cependant, un peu plus tard, Drouyn de Lhuys, redevenu ministre, lui fit une nouvelle offre en faisant appel à son patriotisme et à son esprit national. Il accepta d'être nommé, le 17 février 1853, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Vienne. A ce moment, ce poste avait une importance extrême et les événements allaient prouver que le choix de Napoléon III était judicieux. L'activité de M. de Bourqueney fut constante et, dans des circonstances cruciales, décisive. Quand il arriva à Vienne, la crise d'Orient était sur le point de s'ouvrir à nouveau et sous la forme la plus dangereuse. Napoléon III et son ministre Drouyn de Lhuys étaient persuadés qu'elle était proche. En effet, la prétention du tsar de protéger tous les sujets orthodoxes du sultan, ce qui équivalait à une sorte de protectorat, appuyée par la mission du prince Menchikoff à Constantinople, fut repoussée par la Turquie et, à la fin de mai 1853, les troupes russes occupèrent les Principautés danubiennes. Les hostilités entre la Russie et la Turquie ne commencèrent toutefois que le 23 octobre ; l'intervention franco-anglaise devint de plus en plus probable, mais elle devait être appuyée diplomatiquement du côté de l'Autriche, voisine immédiate des belligérants. M. de Bourqueney joua un rôle de premier plan dans les premières conférences de Vienne pour le rétablissement de la paix en Orient, dont les protocoles portent

(1) M. Cor ne cessa pas, de mai 1848 à juin 1852, d'informer par lettres son ancien chef des principales affaires de l'Ambassade.

tous sa signature, des 5 décembre 1853, 13 janvier, 2 février, 5 mars, 9 avril et 23 mai 1854. Le protocole du 9 avril, signé par les représentants de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche déterminait les principes fondamentaux des négociations futures. Ce protocole, auquel M. de Bourqueney avait eu la plus grande part, avait une importance morale considérable ; il constatait et consacrait l'isolement de la Russie et, rassurant les alliés sur les dispositions de l'Europe centrale, leur permettait de s'engager à fond dans la guerre qui venait d'être déclarée. Une deuxième série de conférences aboutit à la signature du protocole dit des quatre garanties, dont l'adoption fut due à l'insistance de M. de Bourqueney. Il obtint, enfin, le traité décisif du 2 décembre 1854 qui complétait l'isolement de la Russie en stipulant une alliance offensive et défensive entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, en cas de guerre entre la Russie et l'Autriche. Napoléon III, le 9 décembre, l'éleva à la dignité de grand croix de la Légion d'Honneur, et le ministre en lui annonçant cette mesure lui écrivit : « Sa Majesté a voulu par cette éclatante distinction vous témoigner la satisfaction qu'elle a ressentie de l'habileté avec laquelle vous avez su assurer le succès de l'importante négociation confiée à vos soins ».

Une nouvelle série de conférences s'ouvrit à Vienne, le 15 mars 1855, et se continua les 17, 19, 21, 23, 26, 29 mars, 2, 9, 17, 19, 21, 26 avril et 4 juin. M. de Bourqueney y participa, mais Drouyn de Lhuys inquiet, disait-on, de la trop grande importance prise par M. de Bourqueney, qui correspondait directement avec l'Empereur, était venu pour y prendre part. Ces conférences n'aboutirent pas à des résultats concrets. Enfin, la prise de Sébastopol changea le sentiment du cabinet de Vienne, qui adressa un ultimatum à la Russie, que celle-ci accepta.

M. de Bourqueney signa, le 1er février 1856, les préliminaires de paix établis à Vienne. La conclusion définitive de la paix fut laissée au Congrès de Paris, réuni le 25 février 1856, sous la présidence du comte Walewski, ministre des Affaires étrangères. Le second plénipotentiaire français fut le comte de Bourqueney. Un contemporain juge ainsi cette désignation : « Il ne pouvait en être autrement parce que M. de Bourqueney était le membre

le plus éminent de la diplomatie française, parce qu'il avait pris part à toutes les négociations, à toutes les conférences des trois années précédentes, et enfin, parce qu'il savait à fond la question d'Orient ». Il occupa bientôt la première place, non l'officielle, réservée à Walewski, « mais celle qu'on acquiert soi-même, avec le consentement unanime de ses collègues, par sa propre valeur et par le mérite des services qu'on rend » (1). M. de Bourqueney était l'âme de la Commission de rédaction ; il rédigea les actes essentiels du Congrès, ainsi que ses délibérations les plus importantes, et l'on peut dire qu'il est en grande partie l'auteur du traité de Paris du 30 mars 1856, dont on ne peut méconnaître la portée. Napoléon III reconnut le rôle joué par M. de Bourqueney dans l'heureuse issue du Congrès, en lui accordant un honneur tout à fait exceptionnel. Le lendemain de la signature du traité de Paris, le 31 mars 1856, dans une promotion qui ne comprenait que lui seul. M. de Bourqueney était nommé sénateur.

La signature de M. de Bourqueney figure sur les actes suivants du Congrès de Paris : 1° Traité général du 30 mars 1856 ; 2° Article additionnel à ce traité ; 3° Convention des détroits ; 4° Convention relative aux îles d'Aland, ces trois instruments du 30 mars 1856 ; 5° Déclaration du 16 avril. Le 2 juin 1856 M. de Bourqueney était nommé ambassadeur à Vienne. En lui annonçant cette nomination, le ministre lui écrivait : « la considération et l'influence que vous avez su acquérir, ainsi que la part que vous avez prise aux dernières négociations de paix, vous désignaient ». M. de Bourqueney revint à Vienne tout auréolé de ses succès. Il y avait une situation des plus enviables et il y jouissait comme partout de précieuses amitiés, parmi lesquelles celle du vieux prince de Metternich, le Nestor de la diplomatie européenne, qui accepta d'être le parrain d'un fils de M. de Bourqueney, né à Vienne en 1857, qui reçut le nom de Clément, père du chef actuel de la famille.

(1) *Journal des Débats*, dimanche 20 février 1870. *Le comte de Bourqueney*, article signé : le secrétaire de la rédaction P. David, mais attribué à Génic, le secrétaire de Guizot, par Koechlin, *Le livre de Centenaire du Journal des Débats*, Paris, 1889, p. 150.

Cependant, la politique personnelle de Napoléon III allait bientôt détruire les avantages pour la France du traité de Paris et préparer, en favorisant l'unité de l'Italie, qui entraîna celle de l'Allemagne, la catastrophe où sombra le second Empire. Le 29 avril 1859, les troupes autrichiennes entraient en Piémont et Napoléon III allait au secours du roi de Sardaigne. M. de Bourqueney se trouvait en congé en France depuis le début de l'année et n'eut pas à soutenir une politique qui posait pour lui une question de conscience. Quand il s'agit de transformer en traité les préliminaires de Villafranca, ce fut à M. de Bourqueney que Napoléon III fit appel pour être premier plénipotentiaire de France à Zurich. Il prit une part très active aux négociations qui aboutirent à la signature des trois traités. Par le premier, le 10 novembre, entre la France et l'Autriche, François-Joseph cédait la Lombardie à Napoléon III et les deux souverains s'engageaient à favoriser une Confédération italienne, dont ferait partie la Vénétie. Par le second, de même date, entre la France et la Sardaigne, Napoléon III transférait à Victor-Emmanuel ses droits sur la Lombardie. Par le troisième, de même date, conclu entre les trois puissances, la paix était proclamée et les cessions stipulées consacrées. Aprsè avoir apposé sa signature sur ces trois traités, M. de Bourqueney prit sa retraite définitive. Napoléon III lui conféra, le 10 décembre 1859, le titre de Comte.

Les causes de la retraite de M. de Bourqueney n'étaient pas seulement dues au désir d'un repos bien gagné, mais aussi à des divergences de vues avec la politique de Napoléon III. Il était trop clairvoyant et trop fin diplomate pour n'en pas voir les périls. Il avait dans ses conversations avec M. de Bismarck prévu les dangers pour la France de la politique de celui-ci. « Si jamais M. de Bismarck est le premier ministre du roi de Prusse, disait-il, il bouleversera l'Allemagne et il fera de la Prusse la première puissance de l'Europe. La France fera bien d'y regarder » (1). Assidu aux séances du Sénat, M. de Bourqueney voyait avec peine se dérouler les conséquences funestes qu'il avait prédites. Il n'appuyait pas de son vote au Sénat les prin-

(1) Koechlin, *Le livre de Centenaire du Journal des Débats*, p. 157, n. 2.

cipes qu'il n'approuvait pas. Le réveil du nationalisme chez nos voisins, et par notre propre politique, l'attitude du gouvernement à l'égard de la Papauté le chagrinaient. Il a, dans des réflexions diplomatiques, de 1857 à 1866, dont des extraits ont été publiés (1), consigné sa manière de voir sur les événements du jour. Le 26 décembre 1869, la mort lui épargna d'assister aux malheurs que sa sagacité lui avait fait prévoir.

La vie de M. de Bourqueney, si essentielle à connaître, comme on en peut juger par ce court résumé, pour l'histoire de la diplomatie française, n'a pas encore été l'objet d'une étude générale pour laquelle les documents ne manquent pas. Quand elle sera faite, bien des points obscurs seront éclaircis et la place de M. de Bourqueney dans l'histoire diplomatique de l'Europe reconnue comme l'une des premières. En effet, son action a été tellement mêlée aux négociations de toutes les puissances qu'elle en est inséparable. La publication par Sir Charles Webster dans son magistral ouvrage sur la politique extérieure de Palmerston de treize lettres de Désayes à Bourqueney, de 1836 à 1840, en témoigne éloquemment (2). Les historiens de l'avenir mettront certainement dans sa vraie perspective le rôle de celui que l'éminent savant britannique appelle « l'intelligent Bourqueney ».

André ARTONNE.

---

(1) Pierre Ganote, *Les avertissements d'un diplomate. Souvenirs inédits du comte de Bourqueney,* dans *Revue Universelle,* t. XIV, n° 12, 15 septembre 1923.

(2) Sir Charles Webster, *The Foreign Policy of Palmerston,* 1830-1841, 1951, pp. 886-901.

MARIE-LOUISE
LECTRICE DE CORINNE ET DE STENDHAL (1)

I

Je ne dis pas, l'Impératrice Marie-Louise. Lorsque l'épouse de Napoléon entreprit la lecture de *Corinne,* le 13 mars 1816, elle n'était plus que grande-duchesse de Parme et le roman de Mme de Staël avait paru depuis dix ans.

Voyageant sous le nom de duchesse de Colorno, la fille de l'Empereur François venait de Vienne qu'elle avait quitté le 7 mars et était arrivée à Trieste le 13 à une heure de l'après-midi. Elle se rendait à Parme pour y prendre possession de son duché jusqu'alors administré par l'Autriche. Quoique se déplaçant dans le plus strict incognito, elle n'en accomplit pas moins la visite traditionnelle des établissements publics qui s'imposait aux Altesses. C'est au cours de ces cérémonies officielles qu'elle rencontra Domenico Rossetti, héritier des grands humanistes du passé dont j'ai connu le dernier, Attilio Hortis, ami de Pierre de

(1) Pour *Corinne,* v. Attilio Gentile : *Rossettiana,* III. *Maria Luigia di Parma e la « Corinne » di Mad. di Stael.* Estratto dall, Archeografo Triestino. Série IV, Volume VIII-IX LVII-LVIII) della raccolta, Trieste Arti Grafiche L. Smolars e Nipote, 1945. Jules Bertaut : *Marie-Louise, femme de Napoléon Ier* (1791-1847), Paris, Amiot-Dumont, 1952. H. Fleschmann, *Marie-Louise libertine,* s. d. Paris. M. Prampolini : *La Duchessa Maria-Luigia,* Istituto Italiano Arti Grafiche, 1 v., in-4°, Bergamo, 1941.

Pour *Rome, Naples et Florence,* v. Ferdinando Bernini. *Una maternita di Maria-Luigia che interesse anche Stendhal, Giornale dell' Emilia.* Mercoledi 27 settembre 1950.

Cette étude a fait l'objet d'une lecture à la Société des Etudes Staëliennes chez Mme la Comtesse de Pange, le 23 juin 1951.

Nolhac. « Sans être revêtu d'une charge officielle, il n'en était pas moins le plus en vue, le mieux informé, le plus averti des convenances sociales et des usages de Cour et avait été appelé, le mois précédent, à faire partie du Comité constitué pour la réception de l'Empereur » (1).

Peut-on penser que Marie-Louise se soit spontanément adressée à lui pour obtenir le roman de Mme de Staël vainement recherché dans les librairies triestines ? — Encore qu'une telle initiative ne puisse être absolument écartée, il est beaucoup plus vraisemblable que la lecture de *Corinne* entrait dans le plan de son initiation à l'Italie. Appréhendant les difficultés qui l'attendaient à Parme, elle avait prié son Chevalier d'honneur de pourvoir à sa documentation et les historiens sont d'accord pour reconnaître que Neipperg ne négligea rien pour s'acquitter de cette tâche. Soit qu'elle ait directement sollicité Rossetti ou qu'il l'ait été par son cavalier servant, un seul fait importe, c'est qu'en galant homme qu'il était, il offrit son exemplaire à l'archiduchesse.

Aussi quand, le 14 mars, le lendemain de son arrivée, elle quitta Trieste à huit heures du matin, elle emportait les deux volumes. On peut penser que leur lecture agrémenta les loisirs des dernières étapes du voyage qui la mena d'abord à Venise d'où elle lança la proclamation par laquelle elle déclarait assumer le gouvernement du Duché, puis à Vérone. Elle devait y rencontrer son père qui visitait alors ses Etats italiens.

Des manifestations l'attendaient aux bords de l'Adige. A une représentation à laquelle elle assistait, elle fut accueillie par les cris de *Vive Napoléon II ; Vive l'Impératrice Marie-Louise !* tellement nourris qu'elle fut obligée de quitter sa loge (2). Ainsi les patriotes italiens faisaient-ils éclater leur hostilité à l'Autriche. Son séjour à Vérone devait se prolonger plusieurs semaines. L'Impératrice Maria Ludovica qui accompagnait François Ier, étant tombée gravement malade, y devait en effet succomber le 7 avril à une affection de poitrine. Ce n'est

(1) Attilio Gentile, l. c., p. 16.
(2) Jules Bertaut, l. c., p. 224.

qu'après la mort de cette belle-mère à laquelle elle était attachée, qu'elle poursuivit son voyage. *Corinne* avait sans doute rempli les heures creuses de ses journées véronaises. Elle arriva à Parme le 20 avril où l'attendaient impatiemment ses sujets. Ils étaient las d'être « dépouillés sans vergogne par des fonctionnaires » et sa « présence flattait déjà leur orgueil ».

Sept mois s'étaient écoulés depuis son passage à Trieste quand Domenico Rossetti reçut de la Comtesse Scarampi, première dame d'honneur, la lettre suivante :

Parme, le 2 novembre 1816.

Illustrissime, etc...

Sa Majesté l'archiduchesse, duchesse de Parme, n'a pas oublié la complaisance dont vous avez fait preuve envers elle en lui offrant un exemplaire de *Corinne ou l'Italie* qu'elle désira se procurer à Trieste en mars dernier et qui était introuvable dans cette ville.

Sa Majesté me charge de vous retourner cet ouvrage dont elle n'a plus besoin et dont elle ne veut pas vous priver. Elle y joint ses remerciements. Elle m'a également confié le soin de vous faire parvenir une édition de Bodoni (qui a si fort illustré sa ville de Parme par ses caractères) en témoignage de souveraine satisfaction et de reconnaissance. »

A cette lettre était joint un magnifique in folio : les œuvres de Salluste en deux tomes : *C. Crispi Sallustii Opera Omnia,* publié à Parme en 1799. Comme l'exemplaire de *Corinne* et les autres ouvrages provenant de la Libreria de Domenico Rossetti, ils se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque Municipale de Trieste. Le roman de Mme de Staël — il s'agit de la première édition — est en deux volumes reliés en demi-peau avec au dos de gracieux motifs néo-classiques, délicate flatterie sans doute à l'égard de Domenico Rossetti. Rappelons-nous en effet qu'il était un admirateur du célèbre Winckelmann, restaurateur du classicisme, assassiné à Trieste en 1768, dont la ville natale

devait donner à Beyle son pseudonyme. Il prendra l'initiative de lui faire élever un cénotaphe où se rencontrent parmi les noms des souscripteurs, ceux de la Comtesse de Lipona (Caroline Murat) et du prince de Montfort (le roi Jérôme). Rossetti fut en effet l'avocat des Napoléonides exilés. Faut-il de ce fait le présenter comme un partisan de l'Empereur ? Non pas, mais il avait appris à le considérer comme un moindre mal. — « Hostile à l'occupation française », est-il écrit dans l'*Encyclopédie Italienne*, « après 1814, il eut la douleur de constater que l'autrichienne était pire que l'autre ». Sur la feuille de garde du T. I. du Salluste une note de sa main, datée du 19 avril 1817, rappelle les faits que nous venons de rapporter. La lettre de la Comtesse Scarampi et sa propre réponse se trouvent insérées dans l'ouvrage.

C'est à une savante étude du professeur Attilio Gentile que nous sommes redevables de ces piquantes révélations. Il en a donné la primeur à la *Société Minerva*, groupement d'intellectuels comparable à nos Académies de province, que Domenico Rossetti, usant du droit d'association concédé par Napoléon, fonda le 1er janvier 1810 à Trieste où elle continue à maintenir la tradition des bonnes lettres. La lecture de *Corinne*, observe-t-il judicieusement, fait apparaître Marie-Louise sous un jour sympathique en accord d'ailleurs avec le libéralisme dont s'inspira son gouvernement.

Attilio Gentile a relevé dans les marges quelques *graffiti* qui se réfèrent principalement à des « considérations de caractère général, moral et psychologique ». Ecartant leur attribution à Domenico Rossetti dont l'écriture lui est familière, il se demande si l'on ne se trouve pas en présence d'annotations de Marie-Louise. Nous ne saurions garder de doutes à cet égard.

II

Si l'ex-Impératrice des Français a lu *Corinne,* et ceci ne laisse pas déjà d'être curieux, n'est-il pas encore plus surprenant d'apprendre qu'elle a transcrit des passages de *Rome, Naples et Florence,* le célèbre ouvrage de Stendhal paru en 1817. M. le professeur Ferdinando Bernini, de Parme, qui a eu en mains le Journal de la Grande Duchesse, propriété de M. Glauco Lombardi, y a relevé quatre citations copiées de sa main.

La première se réfère à la musique, seul art vivant en Italie après l'éclipse de la peinture (1), et la seconde à une délicate remarque de Stendhal sur l'amour que l'on ne s'étonne pas qu'ait voulu noter la sentimentale Autrichienne (2). Enfin son intérêt pour la société française contemporaine de Marie-Antoinette dont elle avait connu à la Cour des Tuileries quelques uns des derniers représentants explique le troisième (3) et le dernier ex-

Références à *Rome, Naples et Florence,* T. III, édition du Divan.

(1) P. 7 ((Préface) : « La musique est le seul art qui vive encore en Italie. Excepté un homme unique (a), il y a là des peintres et des sculpteurs, comme il y en a à Paris et à Londres. La musique au contraire a encore un peu de ce feu créateur qui anima successivement en ce pays la poésie, la peinture et enfin les Pergolèse et les Cimarosa » (Copié littéralement par M. L.).

(a) Le sculpteur Canova.

(2) P. 15: « Les gens timides qui ont connu l'amour savent que l'on peut suivre une conversation toute (*sic,* la faute est de Stendhal, édition originale) entière sans autre secours que celui des yeux. Il y a même des nuances de sentiment et non de pensée qu'eux seuls peuvent rendre : peut-être cela n'est-il vrai qu'en Italie ». (Copié littéralement par M. L.).

(3) P. 117-118 : « Je trouvai en 1775 et à mes autres voyages en France (*disait le Colonel Forsyt*) (a) beaucoup à admirer et beaucoup à m'étonner ; mais, je vous l'avouerai, peu à envier. Des sociétés aussi brillantes ne se représenteront jamais à l'étonnement des hommes ; mais je puis vous assurer que les membres les plus distingués de ces sociétés me semblaient bien moins heureux que vous ne pourriez le croire. L'amusement ne fait pas le bonheur, et l'on vivrait fort mal si l'on était réduit à ne vivre que de glaces et de biscuits. Un fond d'occupation et d'intérêt manquait toujours ; c'est ce qui fait que vos magistrats étaient plus heureux que vos seigneurs, et qu'à Versailles on désirait toujours la guerre. Il *me semblait que l'on* vivait trop en public. Il n'était pas permis de fermer son salon, même pour mourir. On n'avait pas d'idées des plaisirs domesti-

trait (1). Aucun n'est pourtant aussi révélateur que cette phrase soulignée dans *Corinne*. « Là où il n'y a pas de bonheur domestique, peut-il exister de l'amour ? N'est-ce pas ce bonheur qui est la passion du cœur, comme la possession est celui de la passion des sens ? ». Si, comme tout permet de le supposer, l'observation de Mme de Staël a particulièrement retenu l'attention de Marie-Louise, son coup de crayon a la valeur d'une confidence.

Encore que *Corinne* ne soit pas un roman didactique, il faut reconnaître que les contemporains de Mme de Staël y recherchaient volontiers la clef du caractère italien. Quand Stendhal en 1811 se propose avec son ami Crozet d'entreprendre un voyage dans la péninsule, il cherche à s'instruire auprès de Spon (2), Lalande (3), Creuzé de Lesser (4) mais surtout interroge *Corinne*. « Nous sommes convenus, écrit-il, dans son *Journal* qu'il faut étudier le caractère de la nation dans ce qui a été dit » (5). Bien mieux, nous possédons les commentaires qu'ont inspirés à Beyle ses lectures (6). Sont-ils très différents des remarques qu'elles suggérèrent à Marie-Louise ? Et les observations sur l'amour n'en constituent-elles pas l'essentiel ?

S'il n'est pas vraisemblable que l'ancienne Impératrice des Français se soit souvenue, en admettant qu'on lui en ait révélé

ques ; aujourd'hui c'est le contraire. On oubliait trop que le manque de sympathie est le grand chemin du gouffre de l'ennui. » (a)

(a) Les extraits 3 et 4 proviennent de la conversation fictive avec le Colonel Forsyt et sont, comme on sait, traduits plus ou moins exactement d'un article de l'*Edinburgh Review*.

Nota. — Les mots soulignés ont été ajoutés par M. L. au texte de Stendhal ou légèrement altérés.

(1) L'extrait manque sur le fac-simile du *Giornale dall' Emilia* du 27-9-50. Il s'agit certainement d'une paraphrase par M. F. Bernini des mots : « chez vous les gens de lettres sont si gens du monde qu'ils n'ont pas le temps d'écrire ; chez nous ils savent tant de grec et de latin qu'ils oublient que la première condition est de se faire lire. »

(2) Médecin de Lyon qui publia, en 1677, des *Voyages*.

(3) *Voyage d'un Français en Italie* en 1764-1767 (1769).

(4) Auteur d'un Voyage en Italie (1800).

(5) *Journal*, T. V., p. 65.

(6) V. Stendhal : *Mélanges de Littérature*, T. III, Edition du Divan, Mme de Staël, I. Etudes du caractère italien à vérifier sur les lieux, p. 169 et s. et dans notre ouvrage intitulé *Autour de Stendhal*, Milano, Istituto Editoriale Italiano, 1948, l'étude sur *Mme de Staël vue par Stendhal, Corrine*, pp. 218 et s. Enfin je m'en voudrais de ne pas rappeler ici : *Le premier voyage de Mme de Staël en Italie et la genèse de Corinne*, de Geneviève Cennari, Paris, Boivin, 1947.

l'identité lorsqu'elle lut *Rome, Naples et Florence,* du jeune auditeur au Conseil d'Etat auquel elle remit à Saint-Cloud, le 23 juillet 1812, un pli pour l'Empereur, je ne suis pas certain que Stendhal n'ait pas *cristallisé* pour elle. Nous possédons en effet de lui une lettre bien singulière, datée de Milan, 2 novembre 1819 et adressée au baron de Mareste.

> « La scène de mon drame change, écrit-il, — il vient de parler de Manzoni — elle est à Parme. Point de grossesse. C'était une petite calomnie inventée par vous, messieurs. On a reçu deux lettres du cher *father* (1), lequel grondait. Pas de réponse. *The first personnage of this King* (2) reçoit l'ordre de s'informer en secret du pourquoi. Il écrit au premier chambellan, lequel va montrer les lettres to the Widow (3). Elle fait appeler *the tall* borgne (4) qui jure qu'il n'a pas reçu de lettres *for her Highness.* Elle se fâche ; il va bien chercher et rapporte les deux lettres qu'il oubliait depuis deux mois. Il demande *to her Highness* qu'on nomme une commission pour examiner les cachets qui se trouvent intacts. *Her Highness* (5) renvoie ces messieurs, pour lire ses lettres, et ces messieurs, pour se désennuyer dans le salon de service, s'amusent à se donner force coups de poing ; mais le lendemain ils se sont baisés. On a ri et cela prouve deux intrigues autour de *this poor woman.* » (6)

« Point de grossesse ». Or, au moment où Stendhal écrit, Guillaume de Montenuovo était né depuis près de trois mois (8 août 1819) et sa sœur avait plus de deux ans (7). Ainsi Beyle prend la défense de la « pauvre femme » contre les journaux de Paris, poussant, je le crains, le chevaleresque jusqu'au ridicule. Mais l'audience de 1812 n'explique-t-elle pas ce Don Quichottisme ?

(1) François I[er], Empereur d'Autriche.

(2) Metternich.

(3) Marie-Louise.

(4) Neipperg. L'édition du *Divan* porte *the Tall* (eyrand) borgne. M. François Michel, spécialiste du déchiffrement des énigmes stendhaliennes, croit qu'il faut lire « the tall borgne » (le grand borgne). Neipperg étant de haute taille : « Un beau houzard », dit le Maréchal de Castellane.

(5) Remarquons que Stendhal appelle Marie-Louise « Son Altesse » alors qu'elle avait conservé assez curieusement, le titre impérial « Sa Majesté ».

(6) Stendhal, *Correspondance,* Ed. du Divan, T. V, pp. 286-287.

(7) Elle était née le 1[er] mai 1817.

Il avait parlé une fois à l'Impératrice. Mme de Staël se trouva-t-elle en présence de Marie-Louise ? Sachant que l'auteur de *Corinne* a l'intention de faire un voyage à Parme, Neipperg s'empresse de lui écrire pour lui conter tout ce que la fille des Habsbourg et lui-même ont fait pour le bonheur de leur peuple : « La Grande-Duchesse ne désire rien d'autre au monde que de voir la poule au riz tous les dimanches à ses Parmesans » (1). Il n'est pas douteux que Mme de Staël eût été sensible à une allusion de Marie-Louise à la lecture de *Corinne* et peut-être à la pensée qu'elle avait exercé, si peu que ce fût, une influence sur le gouvernement du Duché.



Le moins qu'on puisse dire est que l'Impératrice Marie-Louise n'a pas laissé la réputation d'une intellectuelle. Si *Corinne* a retenu son attention et précisément le 13 mars 1816, alors qu'elle allait prendre possession de son duché, il ne semble pas douteux qu'elle ait entendu demander au roman célèbre de Mme de Staël un enseignement et une distraction : *Utile dulci.* Quelle façon plus agréable pour elle d'apprendre à connaître ce peuple italien qu'elle ignorait et qu'elle allait être appelée à gouverner !

Sa curiosité, en se portant plus tard sur *Rome, Naples et Florence* paraît avoir obéi à des préoccupations analogues. Mais ce premier livre de Beyle ayant suscité son intérêt, on peut se demander s'il n'est pas permis de la tenir pour une des premières admiratrices de Stendhal. Parmi les livres provenant de sa bibliothèque à Parme que possédait l'archiduc Rénier de Habsbourg, figuraient en effet *La Chartreuse de Parme* et l'*Abbesse de Castro*, en éditions originales, revêtus d'une charmante demi-reliure en chagrin ou basane rouge, avec des plats, en papier glacé rouge. Sur le plat supérieur était frappé le monogramme

(1) Jules Bertaut, l. c., pp. 213-232.

ML, sommé de la couronne *impériale.* Aucun ne portait la moindre annotation de Sa Majesté parmesane (1).

Ce ne sont là évidemment que des hypothèses. Quoi qu'on pense de leur vraisemblance, il n'en demeure pas moins piquant de savoir que Mme de Staël et Stendhal ont été les initiateurs de Marie-Louise, Grande-Duchesse de Parme, à la connaissance de l'Italie.

René DOLLOT.

---

(1) Il y avait en outre dans le même lot d'ouvrages dont la vente remonte à 1932 ou 1933, *Le Rouge et le Noir* en édition originale et un 3e volume qui paraît être *Rome, Naples et Florence,* 1817. Mais ces deux derniers étant brochés, le libraire n'a pas cru pouvoir les vendre comme provenant de la bibliothèque de Parme puisque rien n'attestait la provenance, encore qu'elle fût pratiquement certaine. Pas plus que *La Chartreuse* ou l'*Abbesse,* ils ne portaient d'annotations.

« La grandeur de la Hongrie n'est pas dans son passé mais dans son avenir. »

SZÉCHÉNYI.

SZÉCHÉNYI
et
LA RENAISSANCE DE LA HONGRIE

Lorsqu'en 1804 François II dut abandonner son titre prestigieux d'Empereur Romain Germanique, ce souverain, qui régnait sur tant de peuples divers, songea un instant à prendre le titre d'Empereur de Hongrie. Ce projet scandalisa les Hongrois qui voulaient un roi national, fût-il Habsbourg. On y renonça.

En décembre 1848, le premier geste du jeune Empereur François-Joseph, après l'abdication de son oncle Ferdinand V, fut de proclamer sa volonté de « réunir dans un tout unitaire tous les pays et toutes les races de la monarchie » : effectivement, le 4 mars 1849, une constitution était octroyée « à toute la monarchie une et indivisible ».

Ces deux faits, entre lesquels la Hongrie vit renaître et périr son existence nationale, procèdent d'une même politique. Après le grand règne de Marie-Thérèse, sauvé par la nation magyare, les derniers Habsbourg-Lorraine partent d'un principe faux : ils considèrent le royaume de Hongrie comme une province appartenant à l'ancien patrimoine de leur Maison et devant être traitée comme toutes les autres. En réalité la couronne de Hongrie leur avait été confiée à titre personnel, avec plus de devoirs que de droits, et les empereurs Habsbourgs s'engagèrent tous (à l'exception de Joseph II, trop sincère...) à respecter l'indépendance,

l'intégrité et les privilèges des pays groupés sous cette couronne illustre.

Il n'est pas inutile de souligner que la Hongrie ne fit jamais partie, en droit, de l'Empire, germanique ou autrichien. Ce fait a été reconnu à maintes reprises par les Habsbourgs, rois de Hongrie. C'est ainsi que l'article 10 du Décret diétal, signé en 1791 par Léopold II, déclare :

« La Hongrie, avec ses pays annexes, est un royaume libre et, « relativement à toute la forme légale de son gouvernement, indé- « pendant, c'est-à-dire qu'elle n'est subordonnée à aucun autre « royaume ou peuple, mais qu'elle a sa propre existence et consti- « tution, tellement que par son roi héréditaire légalement couronné « (...) elle ne doit pas être, à la manière des autres provinces, régie « et gouvernée. »

Mais son bon droit ne put protéger la Hongrie constitutionnelle et autonome contre un souverain absolutiste et centralisateur qui, ne connaissant point la responsabilité ministérielle en Autriche, faisait administrer son royaume libre, à Vienne par une chancellerie hongroise, et à Pest par une lieutenance royale ; l'une et l'autre étaient tout à fait dans la main du cabinet viennois, contre lequel la Hongrie n'avait aucun recours.

Avec sa Diète législative, composée d'une Chambre des Magnats et une Chambre des Députés ou des Etats, ses assemblées de comitats et ses municipalités, la Hongrie possédait, dès avant la promulgation de la Bulle d'Or au XIII[e] siècle, des institutions que l'on peut appeler démocratiques, puisqu'elles défendaient les libertés et les intérêts de la nation. Le fonctionnement de ces institutions fut malheureusement entravé par le gouvernement de Vienne, qui s'opposa au développement du pays tant du point de vue politique, que du point de vue social et économique.

La grande idée de Széchényi fut d'amener la dynastie habsbourgeoise à une conception plus saine de son rôle en Hongrie. Le drame de 1848 a été causé par le refus opposé par cette dynastie aux ouvertures du réformateur hongrois, lequel dut s'effacer devant les extrémistes.

⁂

En 1814, l'Empereur François pouvait lire dans un rapport de police envoyé de Prague :

« Au cours d'un souper dans un restaurant, le Comte Etienne « Széchényi, capitaine de hussards, a déclaré devant ses compa« gnons de table que l'Autriche ne combattait que pour prolonger « provisoirement son existence. Quels que soient ses victoires et ses « progrès, elle se rapproche chaque jour davantage de son démem« brement. Encore un siècle, tout au plus, et elle tombera en mor« ceaux, car les différences entre les parties qui la composent « s'accentuent de jour en jour, et ces parties s'éloignent de plus en « plus les unes des autres. »

Il était difficile d'être meilleur prophète. Mais le lecteur de ce rapport n'y attacha sans doute guère d'importance. Le capitaine Széchényi était pour lui le type du cavalier brillant, mais dénué de sens politique et supposé « conservateur », puisqu'il appartenait à une vieille famille de magnats hongrois, de tout temps dévouée au souverain légitime.

Lorsque la couronne de St-Etienne fut offerte à Ferdinand Ier de Habsbourg, en 1526, la famille Széchényi (dont le nom s'écrivait alors Zéchen) était déjà très connue. Issue du comitat de Nograd, elle acquit la célébrité sous les règnes des Anjous. Elle fournit à son pays des hommes d'état et de guerre, des évêques et primats, de hauts dignitaires, tous prêts à servir l'homme qui porterait la « Sainte-Couronne ».

Le Comte François Széchényi, père d'Etienne, occupa dès sa jeunesse de hautes fonctions, administratives et honorifiques à la fois, mais s'en démit au moment où les réformes anti-constitutionnelles de Joseph II suscitèrent des troubles en Hongrie (1785). Pris entre son patriotisme magyar et sa fidélité envers les Habsbourgs, il préféra s'exiler et se mit à parcourir l'Europe. Mais Joseph II, avant sa mort, revint sur ses décisions, et la Hongrie retrouva la paix avec ses privilèges.

Le Comte Széchényi assista au couronnement de Léopold II à Pozsony (Bratislava-Presbourg), ville du sacre des rois de Hongrie. En 1797, suivant la tradition, il fournit et entretint un contingent de soldats pour la défense du pays. Nommé en 1799 membre de la Cour Suprême de Justice, puis Premier Gentilhomme de la Chambre Royale et administrateur du Comitat de

Vas, il devint l'un des principaux dignitaires de la Monarchie et se vit conférer l'ordre de la Toison d'Or.

En 1809, il « donna de nouvelles preuves de son patriotisme », dit la chronique de l'époque, par de « grandioses largesses » accordées à l'armée impériale... où il envoya ses trois fils, Louis, Paul et Etienne (ce dernier, né en 1791, était alors âgé de 17 ans). La même année, il offrit sa magnifique bibliothèque au Musée National qu'il avait lui-même fondé de ses deniers et enrichi de ses collections privées.

Ce mécène, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, bâtit des écoles, subventionna les clergés catholique et protestant, construisit des églises, fit imprimer des livres scolaires et religieux qu'il distribua libéralement, et donna une grande partie de sa fortune aux indigents. Il fut pleuré dans toute la Hongrie, lorsqu'il disparut en 1820.

Devant le lit de mort de son père, Etienne Széchényi jura de se consacrer comme celui-ci au bien public. C'est de ce moment que date sa décision de quitter l'armée — où il resta encore théoriquement pendant cinq ans — et d'entrer dans la carrière politique.

Après s'être distingué à la bataille de Leipzig, il avait été promu Capitaine de 1re classe et était entré à Paris avec les alliés en 1814. En 1815, on le remarque encore dans la campagne contre Murat, puis il séjourne en Angleterre. A cette époque, il apparaît comme un jeune officier encore peu préoccupé des questions politiques. Il s'intéresse aux chevaux, aux sports, aux mondanités et aux femmes, auprès desquelles il jouit d'une réputation flatteuse. Cependant certains de ses contemporains décèlent déjà en lui le penseur, le réformateur et l'homme d'action qu'il sera. De fait il médite sur les exemples que lui proposent les pays qu'il visite : France, Espagne, Grèce, Italie.

Au cours d'un séjour dans son pays, en 1822, il fonde une « Société pour l'Elevage des Chevaux », sur le modèle anglais, puis il retourne en Angleterre et en France où il représente son souverain au sacre de Charles X. A la fin de 1825, il quitte définitivement Paris pour la Hongrie.

⁂

C'est en effet le 3 novembre qu'Etienne Széchényi fait son entrée à la Diète hongroise de Presbourg, qui s'était réunie le 11 septembre, après treize ans de vacances forcées. Les « Etats » hongrois devaient, selon la constitution, siéger tous les trois ans, au moins. Mais l'Empereur et Roi, prétextant les guerres continuelles, s'était dispensé de les convoquer, et ne s'était résolu à le faire que sous la pression des événements d'Italie : pour mâter les révoltés, il fallait des troupes et de l'argent, donc l'assentiment de la Diète.

Cette session, d'une importance particulière pour la Hongrie, dura jusqu'en 1827. Elle marque le premier sursaut de ce pays contre l'autoritarisme du gouvernement de Metternich, et offre à Etienne Széchényi l'occasion souhaitée pour apparaître comme un des promoteurs de la renaissance hongroise.

De sa villégiature d'Ischl, Metternich écrivait le 17 août 1825 à l'un de ses proches : « ...Le 11 septembre s'ouvre la Diète de Hongrie ; c'est un des divertissements constitutionnels les plus ennuyeux de la terre. Non seulement cette Diète me dérange sensiblement sous tous les rapports, et notamment en ce qui concerne mon temps, mes habitudes et ma vie de tous les jours, mais encore elle m'oblige à changer de langue et de costume. Là-bas, il faut que je parle latin et que je m'habille en hussard ; je ne laisse pas pousser ma moustache, et c'est la seule licence que je me permette à cette occasion... ».

L'ironie de Metternich ne s'exercera plus très longtemps aux dépens de la diète hongroise. Le « divertissement constitutionnel » se transformera insensiblement en drame, sans que le gouvernement y prenne garde...

Tout d'abord, le latin disparaît comme langue officielle, abandonné par la Diète, après le discours en hongrois prononcé par Etienne Széchényi. De retour de ces voyages en Occident, celui-ci s'était aussitôt mis à fréquenter les milieux littéraires « nationalistes », où Franz Kazinczy et Michaël Vörösmarty prônaient le développement de la langue hongroise. Comme tous les magnats, il ignorait à peu près, jusqu'alors, l'usage de la langue

hongroise. Une grande partie de sa jeunesse s'était écoulée à Vienne et les visites à la Cour impériale nécessitaient l'emploi constant de la langue allemande. Cela ne veut pas dire que Széchényi ait été empreint de culture allemande : il n'éprouvait aucune sympathie pour le germanisme, écrivait souvent en français, parlait volontiers cette langue et lisait de nombreux ouvrages venant de France. En réalité, ses tendances intellectuelles comme ses goûts instinctifs le portaient vers l'Ouest de l'Europe : vers la France et surtout l'Angleterre, admirant les mœurs politiques et les coutumes britanniques. En le voyant habillé à la mode anglaise et montant un petit poney, on le considérait comme un véritable anglomane.

Au prix d'un effort méritoire, Széchényi assimila rapidement la vieille culture hongroise, complètement négligée par l'aristocratie depuis le règne de Marie-Thérèse. Il eut ensuite l'idée d'un geste qui eut une portée profonde. Prenant la parole pour la première fois devant la Diète, en langue hongroise, il se prononça pour la fondation d'une Académie hongroise, annonçant qu'il abandonnait ses revenus d'une année (soit une somme de 60.000 florins) en faveur de cette institution. Sa déclaration fut accueillie avec enthousiasme, et 260.000 florins, offerts par les magnats, permirent la création de cette Académie, à laquelle les Comtes Teleki offrirent une bibliothèque de 30.000 volumes.

L'idée première de cette Société Savante revient certes à Nicolas Révay qui en avait soumis un projet en 1784 à l'Empereur Joseph II. Mais ce plan se heurta à l'opposition des autorités de Vienne, maintenue en 1791 et 1807, lorsque la Diète hongroise s'intéressa à l'affaire.

Après l'intervention de Széchényi, la Cour de Vienne n'osa pas heurter de face la Diète hongroise. Placée devant le fait accompli, elle dut admettre que la Hongrie avait le droit de défendre et illustrer sa langue.

Il ne s'agissait pas cependant d'un mouvement purement littéraire, mais d'une réaction nationaliste. Et ce qui n'était à l'origine qu'un réflexe de défense contre le germanisme, une affirmation de l'autonomie magyare, devint vite un instrument de « magyarisation » entre les mains de certains hommes : Pour

lutter plus efficacement contre Vienne, ils en vinrent à brimer les minorités allogènes résidant en Hongrie. Ce mauvais calcul aboutit à l'hostilité déclarée des Slaves, qui finirent par s'allier à l'Autriche. La Hongrie sera finalement ravagée par les Croates de Jellachich.

Mais Széchényi était l'opposé d'un extrémiste ; l'esprit de tolérance, hérité de son père, le guidait en toutes choses. S'il luttait pour que la langue hongroise fût reconnue comme langue officielle, et parlée par tous les Hongrois, il ne désirait pas l'imposer aux minorités. Ici, comme en d'autres domaines, il se révèle un précurseur, trahi par ses disciples : il est obligé de combattre ses anciens amis.

⁂

La doctrine politique de Széchényi se forme à cette époque. Toujours dominé par des préoccupations économiques et sociales, Széchényi veut surtout l'indépendance de son pays sur le plan économique, afin de permettre l'industrialisation et l'accession de la Hongrie au « standing » de la vie moderne. Le pays est en effet retardé dans son développement par l'Autriche, qui désire le voir demeurer au stade purement agricole (1). Tandis que l'industrie s'étend chez sa voisine, la Hongrie doit rester telle qu'elle était aux temps féodaux : les routes sont rares, les ponts inexistants, les voies d'eau peu navigables, les villes à peine construites. Un simple pont de bateaux relie Pest à Buda, et on doit le retirer quand les glaces apparaissent sur le Danube. La ville de Pest a déjà beaucoup de charmes, mais, ainsi que le note un voyageur, le Baron d'Haussez : « ...elle n'a pour accès que des landes sablonneuses, sur l'immensité desquelles le voyageur choisit la direction qu'il croit être la moins mauvaise. Impossibles pendant plusieurs mois de l'année, ses relations avec l'intérieur du royaume sont fort difficiles pendant le reste ».

Les artisans hongrois ne disposent pas de machines. Szé-

(1) Et pourtant les Habsbourgs tirent d'importantes ressources financières de la Hongrie.

chényi relève dans son journal que l'Angleterre est remarquable dans trois domaines : la constitution, les machines et l'élevage des chevaux. Pendant ses séjours dans les îles britanniques, il étudie les machines modernes chez Mandslay et à la « London Chartered Gaslight and Coke Company », et se fait initier à leur fonctionnement par des spécialistes. Il ramène ensuite dans ses bagages un nouveau modèle de machine à gaz pour l'édification de ses concitoyens. En instruisant les ouvriers de son pays, il a conscience non seulement d'aider au développement économique de son pays, mais encore de favoriser le « progrès moral ». Pénétré des idées philosophiques de son temps, il croit en la perfectibilité du genre humain, et ne doute pas que la moralité publique dépende en grande partie des circonstances économiques.

C'est aussi la technique anglaise qui lui inspire son projet de construction d'un pont suspendu. Ce pont, dont la première pierre ne sera posée qu'en 1840, après un vote de la Diète et l'accomplissement de nombreuses démarches, contribuera beaucoup au prestige de Széchényi et deviendra une sorte de symbole de la « renaissance hongroise ». (Détruit en 1945 par les troupes allemandes en retraite, il sera immédiatement reconstruit). Mais en entreprenant cette œuvre, Széchényi cherche aussi à appliquer ses conceptions sociales : il prévoit que pour le remboursement des frais de construction, les usagers de ce pont, quel que soit leur statut personnel, devront acquitter un droit de péage.

Nous sommes là en présence d'une conception toute nouvelle : en effet, jusqu'alors, le privilège essentiel de la noblesse hongroise consistait en l'exemption des impôts et des taxes. Or, on dénombrait en 1825 plus de six cent mille personnes nobles, sur une population d'environ dix millions d'âmes. Un grand nombre de ces nobles vivaient d'ailleurs de leur travail, en paysans.

En annonçant qu'un droit de péage serait réclamé à tous ceux qui franchiraient le nouveau pont, Széchényi proclamait son désir de voir s'effectuer un rapprochement des classes par l'égalité des charges. Par la suite, tant dans ses écrits que dans ses discours, il reviendra constamment sur cette idée, exhortant

l'aristocratie à mieux comprendre ses devoirs envers la nation.

Il encourage les magnats à améliorer le sort des petits paysans, en renonçant à certains privilèges féodaux. Il demande également l'affranchissement total des municipalités, la liberté des réunions publiques et de l'instruction, la suppression de la censure, et bien d'autres réformes...

Un tel esprit ne pouvait plaire à Metternich hostile à toute innovation et décidé à gouverner la Hongrie comme par le passé. Mais huit jours après le discours de Széchényi à la Diète, le représentant de François II exprime le désir de rencontrer ce jeune orateur qu'il avait déjà connu à Vienne.

⁂

Széchényi, qui ne perd pas une occasion d'affirmer son loyalisme envers la dynastie, s'empresse de répondre au vœu du ministre. Dans ses archives, le Chancelier autrichien a conservé sa version de cet entretien, sous forme d'une lettre adressée par lui à Szögenyi, Président de la Chambre basse, en date du 11 décembre 1825. Cette longue relation indique l'importance que Metternich attachait au mouvement réformiste dont Széchényi allait prendre la tête.

Analysant d'abord la situation en Hongrie, Metternich fait une distinction assez arbitraire entre « deux oppositions » dirigées l'une et l'autre contre le Gouvernement de Vienne : « L'une, écrit-il, est l'ancienne opposition hongroise qui dérive de la situation même du pays. L'autre représente l'esprit du siècle. A l'ouverture de la Diète, ces deux oppositions étaient fondues l'une dans l'autre ; le temps seul pourra les séparer. Cette séparation se fera nécessairement si le Gouvernement a raison dans le sens strictement constitutionnel, et s'il ne s'écarte pas de son droit. Par là l'« opposition hongroise » sera paralysée de fait, car elle veut sincèrement le maintien de la constitution (...), l'autre opposition veut le désordre ; car c'est là l'élément dans lequel elle vit. Elle n'est attachée à la Constitution qu'en apparence... l'objet de sa haine, c'est la Monarchie, par conséquent aussi la constitution monarchique de la Hongrie ».

Logiquement, Metternich devrait ranger Etienne Széchényi parmi les membres de l'« Opposition hongroise », du fait de sa fidélité à la Couronne. (Nous verrons cependant qu'il le classe dans l'autre catégorie). Les adversaires de la Monarchie sont rares : ils ne constitueront une opposition organisée qu'à partir de 1841 ; auparavant, Kossuth et ses amis, pour la plupart de petite noblesse rurale, voient dans Széchényi un précurseur digne d'être approuvé sans réserve. Rien ne les incite encore à proclamer une république hongroise : la Couronne de Saint-Etienne est vénérée, le souverain respecté, bien que critiqué : car, suivant le mot même de Metternich, il s'est « retranché dans la constitution ». Quelques jours après l'ouverture de la Diète, Metternich avait en effet écrit à Gentz :

« ...Ici les choses marcheront bien. En général, il règne à la « Diète d'excellentes dispositions ; mais à côté de cela prédomine « une grande inexpérience. L'attitude paternelle que l'Empereur a « prise dans le discours du Trône a plus que surpris les Etats, et, « comme cela arrive d'ordinaire dans des situations semblables, elle « les a très vite enthousiasmés... »

« Une preuve nouvelle, quoique non extraordinaire, que la foule « sait reconnaître ce qui est bien, c'est la grande confiance, je dirais « presque la confiance exclusive que tous les partis m'accordent à « moi personnellement. Il n'y a point ici de parti démocratique, « cela va de soi ; la lutte porte sur les opinions des royalistes et des « constitutionnels purs. Pendant de longues années, c'est-à-dire depuis l'avènement de l'Empereur Joseph II, le Gouvernement a « affecté de se retrancher *contre* la constitution ; j'ai laissé l'Empe« reur se retrancher *dans* la constitution ; voilà ce qui déroute « la masse et pousse l'opposition à m'accueillir presque toujours « par le fameux mot de Giroux : « C'est ce que je vous disais », « ou « J'allais vous le proposer ». »

On remarque la contradiction de ces lettres : Dans l'une, Metternich parle d'une opposition qui serait violemment hostile à la constitution monarchique de la Hongrie, et dans l'autre, il nie l'existence d'un « parti démocratique ». Ce parti sera en fait suscité par le gouvernement de Vienne. « Retranché dans la constitution », qu'il interprète à sa manière, le souverain ne saura pas satisfaire les désirs légitimes des réformistes hongrois, qui lui sont pourtant fidèles, de sorte qu'il discréditera ces derniers aux yeux de l'opinion et permettra aux éléments extré-

mistes de donner au mouvement « libéral » un caractère de plus en plus révolutionnaire. L'erreur principale de Metternich, dans sa politique hongroise, est de n'avoir pas su employer Széchényi et ses amis.

Revenons à la lettre adressée à M. Szögényi :

« Il faut à présent, poursuit Metternich, que je vous fasse con-
« naître, d'une manière tout à fait confidentielle, quelques faits qui
« se sont passés dans les derniers temps entre le Comte Etienne
« Széchényi et moi.

« Je connais ce jeune homme depuis son entrée dans le monde
« et lui ai fait beaucoup de bien. Il a l'esprit vif, mais il manque,
« ainsi que la plupart de nos jeunes gens, de connaissances sérieuses
« et profondes : il y supplée par un *instinct* très développé ; son
« amour-propre est sans bornes ; il n'est pas léger, mais il n'est, à
« tout prendre, qu'un cerveau brûlé en politique ; seulement, comme
« tel, il est cependant capable d'une certaine profondeur dans ses
« calculs.

« ...Déjà à Presbourg, j'ai remarqué (sans en avoir l'air) qu'il
« désirait s'ouvrir à moi. Je lui en offris l'occasion matérielle sans
« l'y provoquer moralement. Enfin, huit jours environ avant le dé-
« part de la Cour, il vint chez moi et commença par m'exprimer le
« désir de me faire sa profession de foi. Je lui donnai à entendre
« que je ne demandais qu'à écouter et à répondre.

« Il entra alors en matière, déclama longuement contre l'absolu-
« tisme, contre les prétendues intentions du Gouvernement, parla
« de l'ignorance dont la Cour fait preuve en ce qui concerne la
« situation de la Hongrie, de la crainte qu'il éprouvait que la Diète
« ne finît mal, etc. Cela se passait le lendemain de la publication de
« la résolution souveraine qui suivit la première représentation faite
« par la Diète.

« Je lui dis que j'étais tout disposé à oublier ma situation per-
« sonnelle vis-à-vis d'un simple capitaine et à ne voir en lui et en
« moi que deux magnats. Je pris la résolution en main ; je l'exami-
« nai avec lui, point par point, et le réduisis au silence, si bien qu'il
« me quitta en déclarant qu'il trouvait que j'avais parfaitement raison.

« Il retourna ensuite à son club et ne tarda pas à changer en-
« tièrement d'avis.

« Le jour de mon départ de Presbourg, je reçus de lui la lettre
« ci-jointe.

« Je lui fis dire d'ici que j'avais reçu sa lettre et que je serais
« toujours prêt à m'entretenir de vive voix avec lui de ce qui en
« formait le contenu.

« Dans l'attente de son arrivée (il avait dit à mon commissionnaire
« qu'il ne tarderait pas à venir ici), j'écrivis en marge de sa lettre des
« observations que vous trouverez sur la copie ci-annexée.

« Sur ces entrefaites, il s'écoula un certain temps ; le dernier

« rescrit royal fut publié, et les choses changèrent effectivement de
« face.

« Il y a quelques jours, le Comte Széchényi vint ici et se présenta
« chez moi. Plusieurs des amis qu'il a dans cette ville avaient déjà
« remarqué un changement dans son extérieur et dans son attitude.
« Aux premiers regards que j'attachai sur lui, je pus constater, de
« mon côté, le même fait.

« Je le reçus d'un air amical et lui dis que, bien que la situation
« se fût modifiée du tout au tout, je n'en étais pas moins parfaite-
« ment disposé à lui dire mon opinion sur la lettre qu'il m'avait
« adressée. Il se déclara prêt à m'entendre ; je lui lus donc le texte
« même de sa lettre avec mes observations. Il ne trouva aucune
« objection à faire contre ces dernières.

« Après ce premier point, je lui dis que j'allais m'expliquer, sui-
« vant ma conscience et ma conviction, sur la situation particulière
« où il se trouvait.

« Je lui déclarai que j'étais obligé de le considérer comme un
« homme qui s'était perdu par excès de vanité et d'ambition, com-
« me une de ces personnalités qui savent se jeter dans le malheur,
« mais qui ensuite sont incapables d'en sortir.

« A ce moment, le Comte Etienne Széchényi prit la parole, et,
« d'un ton fort ému, il se mit à exposer ses vues et ses intentions,
« qui peuvent se résumer ainsi :

« Il se dit appartenir à cette classe d'hommes qui se sentent un
« vif besoin d'activité et qui voudraient bien laisser à la postérité le
« souvenir d'un nom honorable. Dans ce but, il s'était chargé d'un
« rôle qui pouvait certainement être difficile à remplir, mais qui
« permettait d'espérer d'heureux résultats. Depuis longtemps il avait
« vu avec peine l'insuffisance et l'affaissement moral des magnats
« hongrois ; il avait constaté avec non moins de chagrin le peu de
« ressort qu'on trouvait chez la jeune génération ; il s'était donc pro-
« posé d'infuser une vie nouvelle à cette jeunesse énervée ; comme
« elle était destinée à faire éternellement fausse route, elle avait
« besoin d'un guide ; pour accepter une pareille mission, il fallait
« réunir beaucoup de conditions, dont la première était, pour un zélé
« serviteur du vrai bien, pour un fidèle sujet, la réputation de pa-
« triote. Il avait atteint ce but, et il tâcherait certainement de profi-
« ter de ce premier succès pour assurer le triomphe des idées géné-
« reuses de Sa Majesté, etc.

« Je lui répondis que je me déclarais tout prêt à voir dans ses
« paroles l'image fidèle de ses aspirations mais que le jugement que
« j'avais porté sur lui en disant qu'il était perdu se confirmait après
« ce que je venais d'entendre. Pour lui prouver que je ne me trom-
« pais pas, je n'avais qu'à lui demander une réponse catégorique à
« la question suivante : Oserait-il faire à ses amis le même aveu qu'à
« moi ?

« Il répliqua aussitôt que cela ne serait jamais possible.

« Eh bien ! lui dis-je, dans ce cas, vous manquez de loyauté
« envers moi ou envers vos amis, c'est-à-dire qu'en fin de compte

« vous n'êtes pas loyal envers vous-même. Car ce qui n'a jamais pu « réussir ne réussira jamais, et la triste expérience qu'ont déjà faite « ceux qui ont suivi votre ligne de conduite, vous la ferez à votre « tour, et ce sera pour votre perte. Vous voudrez revenir en arrière, « mais vous ne le pourrez plus, et vous enfoncerez dans le bourbier ; « ou bien vous retournerez sur vos pas, et alors vous serez flétri par « le parti que aurez égaré.

« Là-dessus s'engagea une conversation qui me prouva que, lors- « qu'il était de sang-froid, le Comte Széchényi sentait à coup sûr la « vérité de ce que je lui disais ; il se plaignit de l'extravagance des « idées de plusieurs de ses jeunes camarades, et alla jusqu'à désigner « plusieurs d'entre eux comme étant de véritables échappés des « petites-maisons dont les Républiques américaines étaient le rêve « et l'idéal. C'était contre eux qu'il travaillait, et il espérait en ra- « mener plus d'un.

« Il partit après un entretien qui avait duré trois heures ; il était « profondément ému et semblait très découragé. Comme notre con- « versation avait eu lieu pendant mes heures d'audience, je ne serais « pas étonné si le fait de ce long colloque entre Széchényi et moi « s'ébruitait bientôt.

« J'ai voulu vous raconter tout cela en détail, parce que ce récit « est de nature à bien vous renseigner sur la situation telle qu'elle « est à Presbourg.

« Il est clair pour moi :

« 1. — Que le club Széchényi-Karoli appartient entière- « ment à la nouvelle opposition ;

« 2. — Qu'un des chefs regarde les affaires du parti com- « me étant fort compromises.

« La victoire est assurée si l'on tient bon en haut lieu et si l'on « dit hardiment la vérité. La franchise et la sincérité ont eu raison « d'embarras bien autrement sérieux que ce vertige momentané qui « s'est manifesté à Presbourg... »

Cette lettre, qui ne donne pas une impression de vérité, illustre surtout l'aveuglement de Metternich, pour lequel les efforts de Széchényi en vue de la restauration de sa patrie, se réduisent à une agitation ambitieuse et malsaine. Avant même d'avoir laissé aux jeunes Hongrois le temps et la possibilité de faire œuvre raisonnable, il les juge sans appel : à ses yeux « le club Széchényi-Karoli appartient entièrement à la nouvelle opposition », c'est-à-dire aux forces du désordre, et ne mérite donc que la réprobation des honnêtes gens.

Notons aussi que le Chancelier autrichien se révèle trop sûr de lui-même, trop confiant dans les vertus de son système. Il

s'imagine qu'il n'aura aucun mal à se débarrasser de quelques « cerveaux brûlés » atteints d'un « vertige momentané ».

⁂

La lettre de Széchényi, à laquelle il a été fait allusion, est, de son côté, intéressante tant par les vues de son auteur, que par les annotations (*a*, *b*, etc...) de son destinataire. Elle mérite d'être reproduite *in extenso :*

« Presbourg, le 16 novembre 1825.

« Monseigneur, vous avez daigné me permettre, il y a quelques « jours, de vous entretenir d'un sujet qui concerne ma patrie et qui, « dès lors, doit m'intéresser, comme il est naturel, d'une manière « toute particulière.

« Il est incontestable que la cause première d'une infinité de « maux qui affligent ce monde, n'est autre chose qu'un malentendu, « et qu'il suffit souvent d'un rien, d'un simple mot pour faire réus- « sir, de la manière la plus complète, une affaire qui, faute d'être « éclaircie, peut entraîner les plus funestes conséquences.

« Votre Altesse ne m'a jamais demandé de lui faire connaître mon « opinion sur les affaires actuelles de la Diète, mon peu de compé- « tence en ce qui touche les questions traitées par cette assemblée ne « me permet guère d'exposer à Votre Altesse des idées qu'elle n'est « pas habituée à voir formuler. Aussi, j'éprouve quelque embarras à « lui adresser ces lignes. Malgré ces considérations, je regarde com- « me un devoir d'appeler l'attention de Votre Altesse sur plusieurs « objets et sur plusieurs détails que, de la hauteur où elle est placée, « elle ne peut pas voir aussi bien que moi, qui les ai sous les yeux (*a*).

« (*a*) L'opinion que d'en haut on voit moins bien que d'en « bas, n'est pas toujours fondée en matière administrative. « Il suffit d'avoir de bons yeux pour voir ; plus est grande « la surface qui se déroule devant l'observateur, plus il est « sûr de voir juste. Le premier avantage d'un point de vue « élevé, c'est qu'on est au-dessus des préjugés de la foule, et, « comme l'infaillibilité n'a pas été donnée à l'homme, les « points de vue élevés permettent d'exercer un contrôle éten- « du qui, dans une sphère étroite, non seulement est bien « plus difficile, mais souvent même tout à fait impossible.

« Il y a quelques jours, Votre Altesse m'a dit, entre autres « choses, « que la plupart des hommes se trompent en général dans « le jugement qu'ils portent sur un objet ou sur un autre, parce qu'ils « n'examinent pas sous toutes les faces et ne jugent pas sainement « l'état des choses, leur propre situation, les moyens dont ils dis- « posent et l'objet lui-même ; il fallait donc, disiez-vous, s'entourer

« de tout ce qui est capable de jeter quelque jour sur ce dont on « veut se rendre compte. »

« J'aborde donc directement la question de la Diète actuelle. « J'oserai tout d'abord dire respectueusement à Votre Altesse que « dernièrement, lorsque j'ai eu l'honneur de m'entretenir avec vous, « j'ai remarqué, tout en admirant sans réserve la connaissance que « vous avez de la Constitution hongroise, que sur bien des points « vous sembliez être mal informé, et que sur beaucoup d'autres vous « aviez des idées manifestement erronées. C'est pourquoi je crois « vous rendre service en vous rendant attentif à bien des faits qui « échappent à votre observation et que, pour le dire franchement, « d'autres personnes n'osent pas vous communiquer ou ne veulent « pas vous révéler par des motifs particuliers.

« Que Votre Altesse me permette de lui rappeler que dernière- « ment nous sommes tombés d'accord sur le point que voici : c'est « que la cause première de tous les froissements désagréables (si « je puis m'exprimer de la sorte) qui se produisent ici, c'est la dé- « fiance que nourrissent les Etats à l'égard du Gouvernement. La « défiance est le manque de confiance ; or, comment est-il possible, « — à moins que nous ne voulions changer du tout au tout la nature « de l'homme ou nier absolument la pénétration qui lui a été dé- « partie, — comment est-il possible, dis-je, que la confiance règne « lorsque les promesses faites sont rarement tenues, lorsque les lois « sont toujours interprétées à l'avantage du Roi et au désavantage « de la nation, lorsque tout semble annoncer, si l'on veut parler sans « détour, que toute la Constitution est sur le point d'être renver- « sée ? (*b*).

« (*b*) La confiance ainsi que la défiance sont le produit « de l'expérience, cela est certain ; mais elles peuvent aussi, « suivant les temps et les circonstances, n'être que des fantas- « magories exploitées par des individus ou par des partis « tout entiers. Je ne connais dans l'histoire de la Hongrie « qu'une période pendant laquelle le Gouvernement ait menacé « la Constitution : c'est la période, tant vantée par les libé- « raux, du gouvernement de l'Empereur Joseph II.

« De 1790 à 1791, la Constitution reçut une confirmation « qui, sous le rapport de l'esprit aussi bien que de la lettre, « lui donna une vie et une force qu'elle n'avait pas eues avant « l'avènement de l'Empereur Joseph II.

« Le règne suivant, celui de l'Empereur François Ier, fut « rempli par vingt-six années de guerre. La Diète se réunit « six fois pendant cette période si agitée, sans que le Roi ait « jamais manifesté la moindre intention de supprimer la « Constitution.

« Aujourd'hui, que la paix est assurée, Sa Majesté a convo- « qué la Diète et, du haut de son trône, Elle a exprimé, avec « autant de netteté que de force, les sentiments d'après les- « quels Elle gouverne depuis trente-trois ans.

« Sur quoi repose donc la défiance ? Sur le principe qui « guide le Souverain ? Cela n'est pas possible ; car, pourquoi « exclurait-il la Hongrie seule du droit qu'il a proclamé par- « tout, en Hongrie aussi bien qu'ailleurs, et qu'il a formulé « ainsi : « Maintien de tout ce qui existe légalement » ? Pour- « quoi, en un mot, se démentirait-il à la face de ses peuples « et de toute l'Europe ? Si le défaut d'expérience seul était « la cause des phénomènes qui se produisent à la Diète, ces « phénomènes n'auraient plus eu de raison d'être à la suite « du discours du Trône, car on ne parle pas comme l'Empe- « reur l'a fait, quand on poursuit un but contraire à celui « qu'indique Sa Majesté.

« La défiance repose-t-elle sur des faits isolés ? Dans ce « cas, qu'on expose ces faits, mais en même temps qu'on soit « prêt à en admettre l'explication.

« N'y aurait-il pas beaucoup de calcul dans la défiance « dont il s'agit ? La Hongrie ne souffrirait-elle pas, elle aussi, « de quelques-uns des maux du temps ? N'y aurait-il pas, en « Hongrie comme partout, un parti pour lequel l'autorité est « un objet d'horreur, la loi un manteau servant à couvrir des « vues particulières, l'opposition systématique un moyen d'ar- « river à la popularité ? La marche ultérieure des discussions « fera la lumière sur ces questions.

« Je pourrais prouver tout cela par de nombreux exemples, et « j'aurais raison devant Dieu et devant votre Altesse, si vous vouliez « examiner et juger la chose sans prétention. Mais, pour ne pas vous « faire perdre trop de temps, je me tairai sur ce sujet et me bornerai « à vous rappeler ce qui s'est passé d'essentiel à la Diète, afin que « vous voyiez par vous-même comment les faits se sont produits.

« Tout d'abord, Sa Majesté adresse une allocution paternelle aux « Etats et leur dit qu'Elle ne désire rien et qu'Elle les invite à déli- « bérer sur les moyens d'affermir la Constitution. Les Etats, fidèles « à leurs lois et à leurs coutumes, travaillent et délibèrent pendant « quatre semaines. Ils finissent par déposer humblement leur rap- « port, sur le mérite duquel je ne veux pas me prononcer ni dans « un sens ni dans l'autre, vu que cela ne rentre pas dans mon « sujet. Mais, ce qui est certain, c'est que les Etats ont unanimement « reconnu les mesures indiquées dans le rapport en question com- « me étant le meilleur moyen de soutenir la Constitution, et, en le « déposant, ils croyaient remplir rigoureusement leur devoir envers « le Roi et la patrie. Au bout de quelques semaines, la résolution de « Sa Majesté parvient aux Etats, résolution qu'on ne peut guère inter- « préter autrement qu'en disant qu'elle contient le principe d'une « Monarchie tout à fait absolue (*c*).

« (*c*) Cet exposé des faits accomplis pourrait être contesté « en plus d'un point essentiel. Il est positif que, du haut de « son trône, Sa Majesté a exprimé le vœu sincère de voir « combler quelques lacunes — je dirais presque de nom-

« breuses lacunes — dans la législation, et fortifier la Constitution par des réformes introduites dans l'administration de la justice, par des lois et par des mesures qui permettent à un pays si bien traité par la nature de se créer peu à peu les ressources qu'assure une industrie bien réglée, de même que le corps ne peut se procurer des jouissances que par la santé et par le sage emploi de la force qu'il recèle. Il est à constater qu'après plus de quatre semaines perdues pour la cause publique, les Etats se sont plaints simplement de certains faits et ont réclamé des mesures dont je ne veux examiner ici ni la portée ni le but, mais qu'ils ont passé sous silence tout ce que réclamaient l'intérêt et les besoins du Royaume. Il est vrai que la résolution royale a été retardée ; mais c'est sur Dieu qu'en retombe la faute : le Roi était malade.

« La prochaine réponse de Sa Majesté montrera quelle valeur ont, au point de vue des principes de l'absolutisme, les interprétations que contient, dit-on, cette résolution. Dans tous les cas, l'interprétation contraire n'était pas seulement possible, mais encore, d'après le texte de ce document, c'était la seule naturelle. Si j'avais eu des conseils à donner à l'assemblée, j'aurais proposé de préférer la bonne interprétation à la mauvaise, étant admise la difficulté de démêler le vrai sens des paroles du Roi. Je regarde toujours la situation de mon adversaire comme étant plus compromise lorsqu'il a à me prouver qu'il veut le mal que lorsque je le mets en demeure de prouver qu'il ne le veut pas. Comme les oppositions ne consultent jamais que la passion, elles font presque toujours fausse route.

« Je ne veux pas examiner jusqu'à quel point il est vrai ou faux que, dans la résolution dont il s'agit, il faille voir le principe de l'absolutisme ; mais je veux demander seulement s'il est possible qu'après tout cela les Etats, qui ne peuvent y trouver aucun autre sens (*d*), aient encore confiance, et s'il ne faut pas leur pardonner cette inquiétude qu'ils ne peuvent cacher et qui leur fait désirer d'être rassurés, avant tout, sur les points qui forment le principe de la Constitution.

« (*d*) Quand il n'y a pas d'autre sens à trouver, tout examen est superflu. La question de savoir si dans les paroles du Roi on a pu trouver le sens de l'absolutisme, me paraît plus raisonnable.

« Pouvons-nous demander à un homme de songer à changer l'aménagement de sa maison et à rendre son intérieur plus confortable, s'il est tourmenté continuellement par l'idée que l'édifice peut s'écrouler d'un moment à l'autre ? (*e*).

« (*e*) Non ; mais la prudence demande qu'avant tout cet homme ne s'abandonne pas au sentiment de la crainte ;

« il faut qu'il ait d'abord examiné à fond, avec beaucoup de « calme et de sang-froid si sa crainte est fondée et s'il n'est « pas dupe d'une illusion.

« Votre Altesse honore et respecte ce que les années ont consacré, « ce qui existe depuis longtemps. Vos principes sont basés sur la « légitimité. Vous êtes tellement conséquent dans votre vie politique « et dans votre vie privée, que je suis sûr que vous voulez conserver « la Constitution du Royaume de Hongrie dans ses éléments essen- « tiels, aussi complète, aussi intacte qu'elle l'était lors de l'avènement « de la dynastie actuelle (*f*).

« (*f*) Je reconnais à tous les points de vue le maintien « de la Constitution hongroise comme un devoir si rigoureux « pour le serviteur de l'Etat et en même temps comme une « loi si formelle de justice et de prudence, qu'il me faudrait « renier toute ma vie politique si je voulais simplement prê- « ter l'oreille à une proposition contraire.

« Mais plus je suis ferme dans mes principes, plus je suis « sûr de moi-même, moins j'hésite aussi à faire ma profession « de foi... La voici :

« La Constitution ne sera jamais menacée par un Roi sage « et juste. Ce qui a résisté aux assauts du temps pendant « huit siècles est d'une solidité à toute épreuve.

« Les dangers qui menacent la Constitution viennent « d'ailleurs.

« Dans un temps où le mal est partout répandu, où les « expériences hasardées se multiplient, où la pratique est « honnie et remplacée par des théories sans valeur, les insti- « tutions consacrées par le temps ont toujours de rudes atta- « ques à soutenir. D'autre part, il est impossible de trouver « des éléments de lutte plus nombreux et plus variés que « dans l'organisation de l'Etat hongrois. Ce qui dans d'autres « pays serait un simple changement qui pourrait se produire « sous bien des formes, serait en Hongrie une révolution qui « compromettrait et ruinerait sans retour la propriété, l'exis- « tence de chacun, les droits acquis, quels qu'ils fussent. C'est « dans les idées engendrées par l'esprit de l'époque que ré- « side donc le danger, et quel jugement l'observateur désin- « téressé, le véritable ami de la Constitution doit-il porter « sur des hommes qui prêtent au Roi, et, ce qui est plus « grave, au Roi actuel, les desseins menaçants que les enne- « mis du bien public forment contre l'Etat ?

« Je me tromperais fort s'il me fallait expliquer autrement le sens « général de la conversation que j'ai eu l'honneur d'avoir dernière- « ment avec Votre Altesse, de cette conversation où vous avez com- « paré notre Constitution hongroise à un joyau de grand prix, qu'il « faut conserver intact ainsi qu'un objet sacré (*g*).

« (*g*) Ce mot résume toute l'observation précédente.

« Or, quand je réfléchis à la manière — fausse, je l'espère — dont « la Diète envisage les choses, et à la crainte mal fondée qui agite « les Etats du Royaume, et qui peut réellement faire beaucoup de « mal, je ne puis m'empêcher de me dire que c'est un malheur, un « véritable malheur, de ne pas s'éclaircir mutuellement et de ne pas « s'entendre, d'autant plus que je persiste à croire que, sans com- « promettre le moins du monde les droits de Sa Majesté, on pourrait « assez facilement rassurer les Etats et gagner leur confiance, aussi « bien que cela peut se faire en si peu de temps (*h*).

« (*h*) Je crois pouvoir répondre que ce vœu désintéressé, « que je partage sincèrement, ne manquera pas de se réaliser.

« Pour arriver à ce résultat, Sa Majesté n'aurait qu'à exprimer « en quelques mots, dans la résolution qu'Elle aura à faire connaître « sous peu, les sentiments franchement constitutionnels qui l'animent, « comme Elle les a solennellement affirmés lors de son couronne- « nement. Tous les passages de la résolution actuelle qui semblent « indiquer des idées d'absolutisme tomberaient d'eux-mêmes dans « l'oubli sans qu'on eût besoin de les rétracter (*i*).

« (*i*) Il faut que Sa Majesté aille plus loin, et qu'Elle fasse « reconnaître comme une erreur ce qui est une erreur.

« Ensuite Sa Majesté devrait consentir franchement, nettement, « sans condition aucune, à convoquer dorénavant la Diète aux pé- « riodes prescrites par la loi ; Elle devrait ne pas faire dépendre « du temps et des circonstances l'accomplissement de cette promesse ; « car ce droit de réunion est, du reste, un des principaux éléments « de la Constitution ; il se trouve nettement formulé dans la loi, et « le Roi est tenu de le respecter.

« Votre Altesse verra que mes compatriotes, sous quelque jour « défavorable qu'ils puissent se montrer, ou qu'ils se soient montrés « en effet, sont dignes d'un Prince juste, et qu'ils méritent sa con- « fiance.

« Un homme peut-il être un fidèle sujet du Roi quand il ne s'atta- « che pas de toutes ses forces aux lois de son Pays ? Il m'est im- « possible de le croire, de même que je douterai toujours de la vraie « valeur morale de celui qui ne sait pas défendre virilement son « droit.

« Je suis convaincu que Votre Altesse ne s'offensera pas un seul « instant de la lettre que j'ai l'honneur de lui adresser ; car celui « qui est toujours vrai n'est jamais offensé par la vérité.

« Agréez, etc., etc...

Comte Etienne Széchényi. »

⁂

Ces échanges de vues déçurent profondément Széchényi. Celui-ci se rendit compte que le Chancelier autrichien n'envisageait

aucun changement dans les rapports austro-hongrois, mais cherchait tout au plus, par des promesses personnelles, à gagner à sa cause quelques magnats influents.

Széchényi nota alors dans son « Journal » :

« Il me semble que Metternich possède une connaissance super-
« ficielle de la situation présente. Il s'écoute parler, et ne me laisse
« même pas la possibilité de lui répondre. »

Metternich lui ayant déclaré : « J'ai étudié toutes les questions qui concernent la Hongrie. Je me suis fait une opinion sur tout, depuis dix-huit mois », Széchényi fait la réflexion suivante : « Le voilà donc parti du principe qu'il sait tout ».

Nous apprenons également par ces notes que le Ministre de François Ier a voulu éloigner son interlocuteur de la popularité que celui-ci commençait à acquérir. Il lui a donné ce conseil : « Ne vous laissez pas emporter par les cris et les applaudissements d'aujourd'hui, pensez à ceux de demain ! ». Ou encore : « Vous finirez mal ; vous jouerez le rôle de Decazes, on vous prendra pour un faux frère ». Et il ajoutait : « Vous êtes le seul homme avec lequel je puisse m'entretenir ; vos « aînés » sont tous stupides... Vous pourriez avoir un bel avenir, si vous pensiez au lendemain... Vous n'avez reçu aucun avancement dans l'armée, mais vous pouvez tout demander et compter sur moi ».

Cette allusion à son maintien au grade de capitaine depuis douze ans (suivie de remarques sur la rareté de sa présence au régiment et sa « mauvaise influence sur la jeunesse »), détermine enfin Széchényi à donner sa démission de l'armée. Dès lors il se consacre entièrement aux affaires publiques. Il voit encore Metternich et lui adresse plusieurs lettres destinées à l'éclairer sur les événements hongrois et l'opinion publique. Mais dans les années qui suivent, il s'intéresse davantage aux réalisations pratiques qu'aux rapports politiques avec la Cour de Vienne. Les travaux de la Diète ne lui inspirent bientôt que de l'ennui chaque fois qu'il s'agit de problèmes constitutionnels. En revanche il incite ses collègues à aborder les questions économiques et sociales.

En 1826, Széchényi fonde à Presbourg le « Casino » ou « Tar-

sas Kör », club politico-mondain où se réunissent aristocrates et intellectuels, intéressés au renouveau du pays. Il organise dans cette même ville la première course de chevaux d'Europe Centrale : à ceux qui l'interrogent sur les motifs de l'intérêt qu'il porte aux questions hippiques, il répond ironiquement qu'« en élevant les chevaux, on élève les hommes » ; il écrit en outre un traité d'hippologie qui paraîtra en 1828.

Après avoir ouvert à Pest, en 1827, un Casino National (« Nemzeti Casino ») sur le modèle du club presbourgeois et pris part aux derniers débats de la Diète, Széchényi médite sur les questions économiques et financières, en écrivant un livre intitulé « Hital » (Le Crédit) qui, mis en vente en 1830, suscitera un immense intérêt. Ce livre, traitant des conditions générales dans lesquelles une nation comme la Hongrie peut s'élever au niveau des pays d'Occident, conclut à la nécessité d'obtenir la confiance du peuple dans tous les domaines par l'établissement de lois modernes, valables pour tous et supprimant des privilèges anachroniques.

(*A suivre.*)

Patrice DE BEAUVAIS.

VARIÉTÉS

LE PROBLÈME DES ARGONAUTES (1)

Les légendes de la Grèce antique sont, pour le Français cultivé, de vieilles et charmantes amies. Achille et Hélène, Héraclès et Thésée, comme Zeus et Prométhée, comme Latone et Niobé, tiennent à notre esprit et à notre chair autant que les personnages les plus familiers de l'Histoire Sainte. Quand nous prononçons les mots « mythes », « épopée », c'est à la Grèce que nous pensons d'abord et les traditions de tous les peuples du monde nous paraissent mériter plus ou moins de se couvrir de ces noms suivant qu'elles se rangent plus ou moins aisément dans les catégories d'Homère et d'Hésiode.

Et pourtant, depuis un siècle, depuis que la réflexion critique essaie de percevoir le sens et de déterminer l'origine des « représentations humaines », ces vieilles amies font aussi figure de redoutables sirènes. Toujours charmantes, certes, mais combien habiles à monter, à multiplier les mirages ! Que de grands philologues s'y sont essayés et perdus, nous léguant des œuvres imposantes et mort-nées ! On voit clair assez facilement et assez sûrement dans les mythes de l'Europe du Nord, dans ceux de l'Inde ancienne même, et de bien des demi-civilisés. La Grèce — *credite experto !* — est, pour le mythographe comme pour le « Sagenforscher », une terre de pièges. Bien des facteurs contribuent à cette insécurité ; ceux-là même, d'abord, qui font

(1) René Roux, *Le problème des Argonautes*, Recherches sur les aspects religieux de la Légende, Paris (E. de Boccard, 1949, pp. 417, in-8°).

dans d'autres études la grandeur et l'importance du témoignage grec : la documentation est extrêmement riche et morcelée ; les hommes à qui nous devons nos renseignements, poètes ou artiste, maîtres de sagesse ou de savoir, les plus anciens comme les Alexandrins, avaient une personnalité, une intelligence critique et créatrice, une liberté et même, si l'on peut dire, une tradition de liberté que le monde n'a retrouvées qu'en Occident et au cours des derniers siècles ; d'abondantes et pourtant lacunaires informations sur l'Histoire et la Géographie suggèrent constamment, sans toujours réussir à la fixer, une exégèse locale et temporelle des légendes ; des ressemblances frappantes, mais en général très partielles, souvent inconciliables entre elles, évoquent les usages des peuples les plus divers. Bref, on remue beaucoup de matière, et passionnante, mais en fin de compte les problèmes restent ouverts.

Ce n'est pas une raison pour bouder ces riches trésors. Il suffit d'accepter la condition particulière des problèmes grecs et de ne pas prétendre leur arracher leur dernier secret. On y trouve alors l'occasion d'exercices limités, provisoires, mais agréables et fructueux. Parmi les grands mécanismes religieux et sociaux dont les ethnographes ont constaté et montré l'importance dans le monde, il en est bien peu en effet qui ne rencontrent, dans l'immense domaine de la fable grecque, un ou plusieurs analogues qui, une fois l'analogie reconnue, s'éclairent d'un jour nouveau, paraissent prendre un sens, soit comme trace d'un passé barbare, soit comme recréation intuitive d'artistes très humains. Dans quelle mesure ces interprétations analogiques sont-elles légitimes ? Où commence l'illusion ? Le fait que souvent la même légende, considérée dans les cadres de plusieurs dossiers ethnographiques différents, en reçoit des lumières également séduisantes entre lesquelles on ne sait comment choisir, prouve assez, en tout cas, que l'illusion a sa part, et grande sans doute. Mais c'est la règle du jeu. Et ce qu'on cherche, répétons-le, ce ne sont pas des explications définitives, mais, en multipliant les points de vue, des *possibilités* d'explications au milieu desquelles, flottante et fuyante, on est en droit de penser que se situe la vérité.

On sera donc reconnaissant à M. René Roux d'avoir appliqué son esprit, bien informé de l'actualité sociologique et ethnographique, à une partie de cette « matère de Grèce » qu'il connaît à la fois en homme de goût et en philologue ; et on le félicitera d'avoir choisi un ensemble aussi beau et aussi naturellement ouvert à cet ordre de recherches que la Légende des Argonautes. Il a rempli son dessein, me semble-t-il, avec les dispositions qui conviennent, et heureusement proportionnées ; enthousiasme et audace, jugement critique et sentiment du provisoire. Il ne répète pas à chaque page, bien sûr, qu'il expose surtout des possibles ou des vraisemblables, mais les censeurs auraient tort d'abuser de telle déclaration un peu rapide, ou péremptoire : le ton général du livre ne laisse pas de doute sur la lucidité de l'auteur et donne une impression de sécurité bien reposante et rare en ce genre de travaux.

M. Roux s'est formé une opinion précise sur le fond géographique et historique — *minoen* — des Argonautiques, mais, s'il le laisse souvent apparaître et si même il en use dans ses analyses, le sujet du travail, comme le dit le sous-titre, n'est que l'étude des « aspects religieux » de la légende. Religieux au sens le plus large du terme, la religion pénétrant la vie sociale, surtout dans ses niveaux supérieurs, royauté, administration, organismes guerriers. Le livre est ainsi consacré à développer les analogies que présentent les aventures de Jason et de ses compagnons avec d'importants mécanismes politico-religieux qui, particulièrement bien étudiés depuis quelque temps, sont légitimement à la mode : sociétés de jeunes gens, rites de qualification royale, épreuves initiatiques. Quelle que soit la limite finale à laquelle chacun, suivant son tempérament, choisira de se tenir dans les conclusions, il n'est pas niable que ces analogies n'existent. Il est heureux qu'un bon esprit, sur les voies ouvertes notamment par M. Jeanmaire, les ait remarquées et explorées. Le mérite et le service sont également grands.

Sur le navire Argo, riche de magies et de vertus, dont la fabrication peut garder le souvenir de techniques du temps des thalassocraties préhelléniques, cinquante guerriers montent, avec leur chef Jason. Non pas tant des guerriers éprouvés que des

« nouveaux », *néoi,* désignés par un mot dont M. Jeanmaire a montré naguère la richesse : *kouroi.* Cette troupe organique, assemblée pour une mission et sous un statut qui ont à certains égards une valeur morale ; qui entre en rapports avec des groupes divins ou héroïques qui paraissent être eux-mêmes la transposition de « confréries » (Dactyles, Cabires, Centaures même) ; qui, à travers les développements littéraires de la légende, est prête même à se compléter ou à se rajeunir par d'autres groupes du même type ; à qui Chiron, Orphée prêtent le renfort de savoirs mystérieux comme Héraclès celui d'une force incomparable ; bref, ces Argonautes, tout se passe comme s'ils formaient une société, une chevalerie, dont M. Roux marque délicatement les correspondances avec celles du monde celtique, avec les *Fianna* irlandais par exemple, ou les prototypes des héros de la Table Ronde. Prenant ensuite, individuellement, les principaux compagnons de Jason, les plus anciens et ceux que la popularité de la légende y a joints au cours des âges, il n'a pas de peine à trouver en chacun quelque trait qui le destinait à cette forme particulière de fraternité : les uns sont fondamentalement des guerriers, d'autres sont des exilés, donc des hors-la-loi, pour les sociétés ordinaires, les Dioscures sont des *kouroi* jusque dans leur nom, etc. Et chacun apporte ainsi à l'équipe un don, une spécialité précieuse pour tous.

Mais un mandat oriente l'activité des Argonautes : ils vont conquérir la Toison. M. Roux replace donc dans leur contexte antique et ethnographique la notion de quête et d'abord la Toison : importance des rituels utilisant des peaux dans l'Egypte et dans tout le Proche-Orient ; prestige du bélier dans les sociétés pastorales ; représentations folkloriques diverses (le ciel, par exemple, comme « peau tendue ») ; et surtout valeurs ésotériques, initiatiques, royales tant du bélier que de l'or, notamment dans les légendes relatives à Hermès et au bélier des Atrides, que Mme J. Orgogozo, dans un récent fascicule de la *Revue de l'Histoire des Religions,* a commentées habilement. Ces deux chapitres – la Toison et les Rites Royaux — regorgent de faits intéressants. Mais ils sont forcément moins structurés, moins cohérents que les précédents : le risque était sans doute inévita-

ble d'un glissement continu d'analogies partielles en analogies partielles.

Quant à la quête elle-même, elle consiste en une succession de scènes romanesquement enchaînées dans lesquelles M. Roux propose de reconnaître des épreuves initiatiques, notion qu'appellent naturellement celles de société de jeunes gens et de rituels royaux : passage par des « Portes » symboliques séparant la lumière et la nuit, figurations de la mort et de l'immortalité, meurtre rituel, guérison d'un « roi mehaigné », etc. Le voyage de la nef, avec ses stations dans les lieux saints ou augustes, rappellerait les « pèlerinages initiatiques » dont le type est déduit des périples religieux de Dionysos et d'Apollon. Quelques unes des épreuves reçoivent un commentaire particulier : la sandale unique de Jason (le monocrépide) ; la fuite nocturne de Jason avant l'exploit suprême ; les semailles des dents du dragon, et tout le reste, jusqu'à la cueillette de la Toison. Il est clair que, dans cette enquête finale, elle aussi, la part de l'arbitraire, de l'à peu près, risque d'avoir été grande : il y a peu d'exploits, peu d'aventures, dans les récits de tous les peuples, qui, pris isolément, ne se laissent interpréter en « épreuves initiatiques ». La probabilité ne s'obtient donc pas facilement. Mais M. Roux veut seulement pousser l'expérience jusqu'au bout des données. Il le fait sans gêne, sans entêtement non plus, on le sent assez, estimant le lecteur bien capable de trier les nuances du probable, du possible et du hardi.

Les historiens des religions accueillent ce livre avec plaisir : il rajeunit l'intérêt d'un vieux problème et, par le jeu harmonieux d'hypothèses bien développées, fait réfléchir. Les conservateurs des beautés de la Grèce ont déjà dit à l'humaniste qu'est M. Roux leur reconnaissance pour la science et la finesse avec lesquelles il a touché à l'admirable et difficile poème d'Apollonius.

Georges DUMÉZIL,
Professeur au Collège de France.

BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE
était-il le fils de Napoléon ?

Que le lecteur ne s'étonne pas si ces pages, commençant sur un point d'interrogation, s'achèvent de même : simple probité devant un problème qu'il faut bien considérer comme posé, que je me risque tout au plus ici à délimiter et que d'autres — peut-être — plus heureux, sauront résoudre.

Il n'est pas dans mon propos de donner à cette place une biographie de Barthélemy-Saint-Hilaire : les dictionnaires et les encyclopédies en fournissent l'essentiel, hormis sur le seul point qui me préoccupe aujourd'hui, à savoir le secret de sa naissance. Je me bornerai à les résumer : il est né à Paris, le 19 août 1805, et y est mort à 90 ans, le 24 novembre 1895. Ce fut un hellénisant distingué, traducteur d'Aristote, un orientaliste aussi et membre de l'Académie des Sciences morales. Républicain, me semble-t-il, toute sa vie, factotum dévoué de Monsieur Thiers après 1870, puis sénateur inamovible, il n'a guère d'autre titre à être évoqué dans cette *Revue* que d'avoir été ministre des Affaires Etrangères dans le cabinet Jules Ferry du 23 septembre 1880 au 14 novembre 1881. Sa figure politique se perd à nos yeux dans le rayonnement de son président du Conseil comme elle s'était effacée dans celui de Thiers. Barthélemy-Saint-Hilaire est maintenant bien oublié et pour le remettre en vedette dans l'histoire, il ne faudrait pas moins qu'une réponse positive à la question posée par le titre même du présent article.

***

On sait bien qu'un fils naturel de Napoléon a occupé, quelques années durant, au Quai d'Orsay, le fauteuil « dit » de Vergennes. Sur la naissance du Comte Alexandre Colonna-Walewski, qui fut ministre de 1855 à 1860, sous le règne de son cousin de main gauche, toute une littérature a foisonné, prouvant et commentant son impériale filiation. Mais si Walewski est solidement assis parmi les Napoléonides incontestés, je ne connais aucun texte français qui ait prétendu conférer la même qualité à Barthélemy-Saint-Hilaire, lequel lui succéda vingt ans plus tard (1).

C'est d'Angleterre — on sait la ferveur des Britanniques pour tout ce qui touche à Napoléon, dès Sainte-Hélène — que nous est venue, et à deux reprises au moins, vers 1896 et en 1942, l'affirmation que le ministre de Jules Ferry était le fils de l'Empereur. Et il ne s'agit point d'une simple hypothèse, d'une plus ou moins vague présomption, mais d'un témoignage — on va le voir — détaillé, circonstancié et qui emporterait la conviction, s'il ne se trouvait mis en doute en quelques-uns de ses détails essentiels par l'élémentaire critique que j'en donnerai plus loin.

Ce témoignage est le fait d'un écrivain anglais, notoire en son pays, une femme, Mrs Belloc-Lowndes. On lui doit de nombreux ouvrages dont deux ou trois ont été traduits en français. Je ne me dissimule rien de ce que mon travail d'aujourd'hui va perdre en sérieux si je reconnais dès maintenant — l'honnêteté m'y pousse — que Mrs Lowndes a écrit surtout des romans, et même des romans policiers. Mais si un Simenon écrit demain des *Mémoires*, faudra-t-il les classer sur le rayon des Maigret en leur refusant le bénéfice d'un inventaire ?

Car c'est précisément des *Mémoires* de Mrs Lowndes qu'il va être question et qu'elle a écrits d'une plume alerte en trois volumes parus de 1942 à 1944 sous des titres différents. Elle est morte il y a peu d'années et l'on comprendra bientôt pourquoi, si je déplore sincèrement sa mort, ce n'est pas seulement pour les pages agréables que cette charmante vieille dame savait encore tracer en ses derniers jours ! Le premier volume, celui

(1) L'ouvrage de Frédéric Masson, *Napoléon et les femmes*, ne contient en fait aucune allusion utilisable à la filiation de B. St H. — Voir plus loin.

qui nous occupera particulièrement ici, est intitulé : *I too have lived in Arcadia, a record of love and of childhood* (1). Certes, cette traduction du fameux *Et in Arcadia ego* s'associe assez mal à la sécurité que l'historien recherche dans des *Mémoires,* sans d'ailleurs l'y trouver souvent ! Mais, peut-on reprocher à une romancière goûtée du public d'avoir placé ses souvenirs sous des titres attirants pour ses lecteurs accoutumés ?

Ce premier volume, dont j'abrégerai désormais le titre en *Arcadia,* remonte beaucoup plus haut dans le temps que ne font, à l'ordinaire, les souvenirs d'enfance. Il conte l'histoire d'une famille depuis la fin du XVIII[e] siècle. Le personnage central est la grand'mère paternelle de l'auteur, laquelle, de sa naissance jusqu'à sa mort occupe la scène à peu près tout au long d'*Arcadia.* Je dirai, sans plus attendre, que cette grand-mère, fut durant de longues, très longues années, une intime amie — honni soit qui mal y pense — de Barthélemy-Saint-Hilaire dont elle était l'aînée de quelque dix ans. Elle serait bien oubliée aujourd'hui, tout comme son ami, si elle n'avait eu la chance devant l'histoire, tout au moins devant l'histoire littéraire, de rencontrer Stendhal lequel faillit en être amoureux et a parlé d'elle et de sa beauté, notamment dans ses *Souvenirs d'Egotisme* (2). Il s'agit de Mme Belloc, née Louise Swanton et qui avait épousé en 1821 le peintre Hilaire Belloc, artiste sans génie mais non sans talent et dont une toile au moins figure au Louvre. Quoique née à La Rochelle (en 1796), Louise Swanton était de sang irlandais par son père, officier au service de France. Par sa mère, elle était la cousine germaine d'un autre peintre bien connu, le baron Chassériau. Elle a beaucoup écrit sous la signature Swanton-Belloc et particulièrement un ouvrage sur Byron en deux volumes (1824). Ils ne doivent aujourd'hui leur intérêt qu'à la contribution qu'y apporta Stendhal (3).

(1) Chez Macmillan et C°, Londres, 1942.

(2) *Souvenirs d'Egotisme,* éd. Martineau, 1950, p. 58.

(3) Je possède quelques lettres de Mme Swanton-Belloc à Stendhal concernant leur collaboration sur le thème de Byron. Je compte les incorporer prochainement à un travail d'ensemble sur les relations de Mme S.-B. avec Stendhal. — On trouvera une excellente notice sur Louise Belloc dans le *Petit Dictionnaire Stendhalien* de M. Henri Martineau.

Du ménage Hilaire Belloc étaient issus trois enfants que l'on voit naître et grandir dans l'*Arcadia* de Mrs Lowndes et qui, tous trois, ont fait souche d'esprits distingués. Je préciserai seulement que l'aînée, Louise, a vu sa petite-fille épouser Charles du Bos, que le petit-fils de la seconde, Adelaïde, a été René Millet, l'un de nos premiers résidents-généraux en Tunisie, père lui-même de Philippe Millet dont la belle carrière de publiciste et d'écrivain n'est pas oubliée. Nous retrouverons plus loin René Millet, qui fut le filleul, le secrétaire, puis l'héritier et l'exécuteur testamentaire de Barthélemy-Saint-Hilaire. Quant au troisième enfant d'Hilaire et Louise Belloc, Louis, il avait épousé une Anglaise, Elisabeth Parkes, renouvelant le mélange du sang français et du sang britannique dont il était lui-même issu. Mais ici, c'est ce dernier qui l'a emporté, car la fille et le fils de Louis Belloc, nés français, sont tous deux — curieux paradoxe — parvenus à la grande notoriété en tant qu'écrivains anglais. La fille, Marie Belloc, n'est autre en effet que Mrs Lowndes, l'auteur d'*Arcadia*, et son frère, Hilaire Belloc (comme son grand-père) est un des auteurs appréciés du monde anglo-saxon (1).



Cette rapide présentation d'une famille brillante à plus d'un titre et opiniâtrement franco-britannique était, je crois, nécessaire pour encadrer les « révélations » que Mrs Lowndes, retraçant la vie de sa grand'mère, nous a livrées touchant la naissance de Barthélemy-Saint-Hilaire. Les voici maintenant, en une traduction que je ne donne ni pour littéraire ni pour littérale mais que je tiens pour simplement honnête (2) :

« Le plus remarquable des visiteurs assidus chez Mme Belloc, dans sa maison de La Celle-Saint-Cloud, était Barthélemy-Saint-Hilaire, et Bessie, Mme Louis Belloc (3), fut bientôt fascinée tant par la force

(1) Cette famille Belloc, ses alliances et ses relations sont d'un véritable intérêt pour la connaissance du XIX[e] siècle français. De ce point de vue, il serait grandement souhaitable de voir les souvenirs de Mrs. Lowndes, publiés en français.

(2) *Arcadia*, p. 20 ss.

(3) Bessie (Elisabeth Parkes) était, on l'a vu, la belle-fille de Mme Swanton-Belloc et la mère de Mrs. Lowndes.

de son caractère que par son apparence frappante. Je me le rappelle moi-même comme le plus charmant vieil homme que j'aie jamais vu. M. St-Hilaire était lié avec la plupart des hommes d'Etat du moment, et faisait parfois des séjours en Angleterre et en Allemagne. Aussi Bessie et lui avaient l'habitude de discuter de politique internationale, ce qui les intéressait tous les deux. Elle fut profondément surprise lorsque Mme Belloc lui confia beaucoup plus tard, et sous le sceau du secret absolu, ce fait étrange que cet estimable ami de la famille était le fils du grand Napoléon.

« Sa mère s'était trouvée veuve d'un officier. Il y avait eu certaines difficultés concernant ses droits à une pension spéciale, et l'Empereur, alors nouvellement élu [?], lui avait accordé une audience. Elle était belle, vertueuse et austère, et il existait ou avait existé une lettre de Napoléon à sa propre mère, dans laquelle il disait qu'il avait rencontré la seule Française qui ressemblât à Madame Mère. A cette époque, il était presque à l'apogée de son étonnante existence ; il fit le siège de cette femme, plus longtemps qu'il n'en avait jamais mis à faire le siège d'aucune ville ou d'aucune femme, et à la fin, il devint son amant. Mais après la naissance de leur enfant, elle refusa de le revoir, et d'accepter quelque faveur que ce fût, tant pour elle que pour son fils.

« Frédéric Masson, dans *Napoléon et les femmes*, publié un an avant la mort de Barthélemy-Saint-Hilaire, fait allusion discrètement à une inconnue, décrite comme ayant été la personne. habitant le centre de Paris et chez qui, parfois, Napoléon se rendait déguisé. Masson ajoute : « En ce qui concerne certaines femmes, il y a des faits que l'on ne peut révéler pour le moment, soit par égard pour les femmes en question, soit par dessus tout, pour leurs descendants ». En tous cas, ce fils de Napoléon passa son enfance et sa jeunesse, croyant qu'il était le fils posthume d'un officier. Mais, à la mort de sa mère, quand il supposait lui-même qu'il avait vingt ans, alors qu'il était en réalité de deux années plus jeune, Barthélemy-Saint-Hilaire apprit ce qu'il regardait comme une honteuse vérité. Sa mère avait laissé pour lui une déclaration, à laquelle étaient joints nombre de lettres et de documents la confirmant. Il brûla la déclaration, et tout ce que sa mère y avait annexé, et pendant sa très longue vie, il fit tout ce qui était en son pouvoir pour dissimuler son origine. Les manuels français le font naître en 1805, il est mort en 1895, ayant par conséquent 90 ans.

« Il devint très tôt un républicain, à une époque où le républicanisme était regardé avec horreur en France, et ses idées le maintinrent hors de la vie publique pendant plus de 50 ans. Il consacra ces années à écrire ; il était dans le sens le plus large du terme, un savant ; il traduisit l'*Iliade* en vers français (1) et devint une autorité, pour ce qui touche à certaines religions orientales.

« Barthélemy-Saint-Hilaire fit la connaissance de Louise Swanton-Belloc en 1829. Durant tout le reste de sa vie, il éprouva pour elle et

(1) Inexactitude de Mrs Lowndes. Il s'agit d'Aristote et en prose !

lui témoigna toujours une dévotion et un respect sans limite. Il disait un jour à la seconde fille de Mme Belloc qu'il n'avait jamais connu une femme approchant de sa mère, et il remarquait avec un des rares sourires qu'elle ait jamais vu paraître sur sa figure sévère : « A l'inverse de presque toutes les créatures humaines que j'aie jamais vues, elle a toujours vécu sous le dôme du bon sens ». Je pense que ce compliment aurait amusé ma grand'mère bien plus qu'il ne lui aurait agréé. »

J'ai cru devoir prolonger cette longue citation de deux alinéas qui ne concernent point, à vrai dire, la naissance de Saint-Hilaire. L'un, en effet, évoque la fidélité de sa longue existence aux idées républicaines et Mrs Lowndes n'a pas manqué de signaler ailleurs qu'elle y voyait comme une réaction de l'homme contre le despote dont il se savait le fils (1).

L'autre fournit en quelque sorte le ton de l'amitié qui de 1829, à la mort de Mme Belloc en 1881, soit durant plus de cinquante ans a lié Saint-Hilaire à cette grand'mère par laquelle sont parvenues à la narratrice les révélations que j'ai reproduites. Il n'est pas indifférent, à mon sens, touchant la durée, la profondeur, le sérieux de cette amitié, d'enregistrer ce témoignage, confirmé d'ailleurs par bien d'autres au long des souvenirs de Mrs Lowndes.

Il serait au contraire hors de mon dessein, de multiplier les citations où l'on aperçoit Barthélemy-Saint-Hilaire dans l'intimité de la famille Belloc et où, pourtant, la figure du vieil helléniste républicain, si lamentablement terne dans les biographies qui lui ont été consacrées, apparaît en plein et sympathique relief (2). Mais, avant de passer au crible de la critique les révélations de l'écrivain anglais, je ne saurais omettre l'aveu que je trouve au troisième volume de ses souvenirs. Voici, en effet, ce qu'elle écrit (3) après le récit fort émouvant d'une de ses visites à la maison de Passy où s'est éteint un peu plus tard le fidèle ami de sa grand'mère :

(1) Mrs. Lowndes a noté ailleurs à propos de B. St H. : « C'est peut-être à cause de son origine qu'il mentionnait rarement l'armée, et s'engageait rarement dans une conversation sur les affaires militaires » (*Where love and friendship dwelt*, Macmillan, 1944, p. 126).

(2) Mrs. Lowndes, née en 1868, avait 27 ans à la mort de B.-St-H.

(3) *Where love and friendship dwelt*, p. 126 ss.

« Quelques années après la mort de Barthélemy-Saint-Hilaire, le rédacteur en chef d'une revue anglaise me demanda d'écrire un article sur l'homme et sa carrière. Mais je m'aperçus que j'ignorais sa vie comme écrivain, et ensuite, comme homme d'Etat. Tout ce que je savais de lui, par quelques mots dits un jour par ma mère, c'est qu'il était le fils du grand Napoléon. Comme il était mort depuis quelque temps, et qu'il n'avait pas laissé d'enfant, je me considérai comme en droit de révéler cette curieuse information. Au lieu d'écrire à René Millet (qui était déjà je pense résident général à Tunis, et en tous cas hors de France) (1) comme j'aurais dû le faire, je profitai de mon premier voyage à Paris pour aller voir une relation de notre famille. Cette dame écrivait des livres d'histoire, et j'étais sûre qu'elle avait connu Barthélemy-Saint-Hilaire. Elle l'avait bien connu, et elle se donna quelque peine pour me fournir des détails sur sa vie, difficile et laborieuse. Je lui demandai alors de me dire tout ce qu'elle savait sur son origine. Il était, croyait-elle, le fils d'une demoiselle Saint-Hilaire, qui avait été, apparemment, un certain temps, la maîtresse de Napoleon. Quand il était jeune, Saint-Hilaire désignait cette femme comme sa tante, et il avait vécu chez elle, jusqu'à sa mort.

« J'incorporai tout ce qui m'avait été dit dans mon article, et peu de temps après, je reçus de René Millet, qui avait été non seulement légataire de Saint-Hilaire, mais son exécuteur testamentaire, une lettre indignée. Il m'indiquait différentes erreurs que j'avais commises, et dont la plus sérieuse concernait la naissance de notre vieil ami. Il me demandait qui avait bien pu me raconter cette « stupide histoire ». Il me révélait la vérité, telle que je l'ai dite dans le livre concernant mon enfance (2), et celle de mon frère. Mademoiselle Saint-Hilaire, désignée comme sa mère, était en fait la sœur de l'officier que l'on désignait comme son père. Elle avait toujours cru qu'il était le fils de son frère, et quand, après la mort de sa mère, il avait appris la vérité, il s'était gardé de décevoir sa tante. Le seul fait vrai que j'avais rapporté dans mon article, était qu'elle avait vécu avec Saint-Hilaire dans sa jeunesse.

« Quoique René Millet ne l'exprimât pas, je sentis, quand je relus sa lettre, qu'il était choqué et attristé de ce que j'avais révélé le fait que Napoléon était le père de Barthélemy-Saint-Hilaire. Je pense que René ne se rendait pas compte de ce que le fait était largement connu, encore que je ne l'aie jamais vu imprimé, jusqu'au moment de mon article dans la revue anglaise.

« Saint-Hilaire n'avait parlé de son origine qu'à Mme Swanton-Belloc. Il lui avait raconté alors qu'il avait vu Napoléon deux fois, alors que lui-même avait 9 ans. Il avait été emmené avec d'autres enfants à la revue du Carrousel, peu après le triomphant retour de l'Ile d'Elbe. Un officier de la Garde avait hissé l'enfant sur ses épaules. Et toute sa vie, il se rappela le visage, ordinairement pâle, em-

(1) René Millet fut, en effet, résident-général à Tunis du 27 septembre 1894 au 14 novembre 1900.

(2) Il s'agit de l'ouvrage déjà cité et dont j'abrège le titre en *Arcadia*.

pourpré par l'émotion devant l'accueil qu'il recevait de ses anciens officiers. La seconde fois le fils inconnu avait vu Napoléon une quinzaine avant la bataille de Waterloo. L'Empereur allait et venait sur la terrasse des Tuileries, les bras croisés, la tête penchée sur la poitrine. »

Ainsi, sans dévier sur le fait essentiel, la filiation napoléonienne, Mrs Lowndes a fourni à 45 ans d'intervalle deux variantes successives de son récit, celle de la revue anglaise et celle d'*Arcadia* que j'ai citée en premier lieu. Je n'ai pas su retrouver la revue en question, mais ne crois guère que son texte soit d'un véritable intérêt puisque nous en avons ci-dessus le raccourci et qu'au surplus, la narratrice ne dissimule pas ce qu'elle tient pour son erreur première, et qu'*à ses yeux* la variante d'*Arcadia* est la seule exacte en tant que revue, pour ainsi dire, et corrigée par René Millet. *A supposer,* en effet, qu'après la mort de Barthélemy-Saint-Hilaire, il existât un homme exactement informé sur sa mystérieuse naissance, René Millet, exécuteur testamentaire du défunt, avait toutes chances d'être cet homme. Tenons donc provisoirement le récit d'*Arcadia* pour le moins incertain et confrontons-le avec les faits.



En bref, la version d'*Arçadia* peut se ramener aux termes suivants : aux premiers jours de l'Empire, la veuve d'un officier devient la maîtresse de Napoléon. Un enfant naît et la mère rompt avec son impérial amant, refusant toute faveur. Mais, soucieuse d'assurer à son fils un état légitime, elle réussit à le pourvoir d'une date de naissance fictive antérieure d'environ deux ans à la naissance réelle, cette date fictive étant choisie dans la période où l'officier, même déjà décédé, eût été le père au regard de la loi. Quand la mère meurt, l'enfant découvre dans les papiers qu'elle laisse qu'il n'a que 18 ans alors qu'il s'en croyait 20, qu'il n'est pas le fils de l'officier et que son véritable père est Napoléon.

On va voir qu'hormis le fait de la naissance irrégulière et de père d'ailleurs inconnu, rien, absolument rien de cette version ne résiste à une enquête sommaire. Et d'abord, voici l'acte

de naissance de Barthélemy-Saint-Hilaire. Chacun peut le copier à l'Etat-civil reconstitué de la Seine, où, à défaut de l'original disparu dans l'incendie de 1871, figure un extrait authentique délivré par la Préfecture le 9 janvier 1832. Je crois devoir donner ce texte au complet en raison d'une particularité sur laquelle je vais revenir :

« Extrait du Registre des actes de naissance de l'an 13, Premier arrondissement.

« Du deux fructidor l'an treize (1) à deux heures trois quarts du soir.

« Acte de naissance de Jules, né hier à six heures du soir, rue de la Pépinière n° 841, division du Roule fils naturel de Jeanne Madeleine Barthélemy Saint Hilaire, âgée de trente quatre ans, née à Versailles, Département de Seine et Oise. Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

« Premier témoin Louis Lerat, menuisier, âgé de quarante six ans, rue St Spire n° 4, troisième arrondissement. Second témoin Pierre Marie Evans, porcelainier, âgé de trente un ans, rue du Rocher n° 472, Division du Roule.

« Sur la déclaration faite à nous soussigné Antoine Charles Roze, maire adjoint du premier arrondissement de Paris, faisant les fonctions d'officier de l'état-civil, par Louise Sourit, femme Noël, sage-femme, âgée de trente quatre ans, demeurant susdite rue de la Pépinière n° 841 laquelle nous a dit que le père dudit enfant était absent par raison particulière, Et a signé avec nous et les témoins après lecture faite. Signé : Lerat, Evans, L. Sourit, Roze. »

Il suffit de ces quelques lignes pour mettre gravement en péril le scénario que nous rapporte Mrs Lowndes avec la caution, *d'ailleurs par elle seule transmise*, de René Millet. Nous sommes en présence, en effet, de l'acte de naissance d'un enfant naturel et cet acte, à une mince réserve près, est du type le plus banal. Je liquide tout de suite la question de cette réserve : j'avoue avoir été d'abord frappé par la mention à l'acte même, des déclarations de la sage-femme au maire-adjoint du 3e Arrondissement. J'ai eu sous les yeux d'assez nombreux actes de naissance d'enfants naturels et je n'y ai jamais relevé pareille mention. Ce père « absent *par raison particulière* » me paraissait de nature à ébranler tous les scepticismes. Mais j'ai pu me convain-

(1) Le 2 fructidor XIII est le 20 août 1805. La naissance est donc du 19 août et non du 20 comme on le lira plus loin dans les Archives de Louis-le-Grand.

cre, aux Archives de la Seine, que des actes de ce libellé ne sont pas absolument sans exemple. Du reste, s'il fallait admettre que c'est la personnalité exceptionnelle du père qui a provoqué cette mention inusitée, il faudrait admettre parallèlement que de petites gens tels que l'officier de l'Etat-civil et la sage-femme avaient au moins quelque soupçon sur cette personnalité. Que le secret ait été aussi longtemps gardé, en deviendrait dès lors à peu près invraisemblable...

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, le seul fait que l'acte ne porte aucune mention de légitimité, que seule la mère y est désignée sans indication de mariage suffit à réduire à l'absurde le stratagème que la mère aurait employé, décalant de deux ans la naissance de son fils en vue de lui procurer l'état d'enfant légitime. On peut bien admettre, à l'extrême rigueur, que les dispositions du code civil aient pu être quelquefois tournées. L'article 42, promulgué dès 1803, prescrit, en matière d'Etat-civil, que « les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc ». Imaginons cependant que, par je ne sais quel artifice, une mère ait réussi à faire enregistrer frauduleusement la naissance de son fils à une date *antérieure* de deux ans à la date réelle, serait-il un instant concevable qu'elle ait mené cette ténébreuse affaire et risqué, pour elle et au moins un indispensable complice, les rigueurs de la loi, en vue d'aboutir à un acte qui, loin de conférer à l'enfant une paternité légitime, en fait le plus banal des enfants naturels ?

Je tiens donc pour assuré que Jules Barthélemy-Saint-Hilaire est né le 19 août 1805 (1). Toutefois, si toute tricherie avec l'Etat-civil me paraît inadmissible, il n'est pas interdit de supposer que la mère ait pieusement enseigné à son fils une fable destinée à lui dissimuler au moins jusqu'à l'adolescence sa naissance irrégulière. Elle se serait dépeinte comme veuve et, dès lors qu'elle entrait dans la fiction gratuite, le décalage de deux ans sur la naissance devenait bien inutile. Je crois cependant que la vérité sur cette fiction est un peu moins simple et, on le verra, fort émouvante.

(1) J'ai recherché vainement un acte de baptême dans les paroisses avoisinant la rue de la Pépinière.

M'étant avisé en effet, que Barthélemy-Saint-Hilaire, ou plutôt Jules Barthélemy, tout court, — car ainsi le désigne le *Moniteur,* avait obtenu un accessit d'histoire au Concours général de 1821, comme élève de seconde au Lycée Louis-le-Grand, j'ai eu la curiosité de rechercher ses traces dans les archives du lycée (1). Elles sont assez minces et cependant fort suggestives. Jules Barthélemy, sous ce patronyme tronqué, est entré au lycée à 10 ans comme demi-pensionnaire. A la rubrique « Parents » figure sur les registres une « Mad^e^ *de* Saint-Hilaire » sans que rien puisse permettre de distinguer si l'abréviation désigne *Madame* ou *Mademoiselle.* La particule *de* est bien entendu abusive. Enfin, et comme pour couronner cette accumulation de menus subterfuges, Jules Barthélemy est enregistré comme né le 20 août 1805, à *Bayonne* (2) ! Bayonne est une des villes de France les plus éloignées de Paris et semble bien avoir été choisie dans l'intention, assez simpliste, de rendre plus lentes des vérifications auxquelles l'administration ne paraît pas, du reste, avoir procédé tout au moins avant 1821. Il est superflu de préciser — encore que j'aie eu la naïveté de m'en assurer — qu'aucun Jules Barthélemy, Saint-Hilaire ou non, n'a vu le jour à Bayonne en 1805 !

Ainsi suis-je conduit à une hypothèse à laquelle je trouve de solides appuis. Le Larousse du XXe siècle, à la rubrique consacrée à Barthélemy-Saint-Hilaire s'exprime ainsi : « Son père était inconnu. Il fut élevé par Mlle Saint-Hilaire qui passait pour sa mère ». Mais en fait, c'est pour *sa tante* que Saint-Hilaire a fait passer ou essayé de faire passer sa propre mère. Je trouve en effet, dans la notice historique que lui a consacrée Georges Picot en 1898 devant l'Académie des Sciences morales, qu'il fut « élevé par une tante qui se consacra à lui ». Dans la même notice, je trouve encore cité le récit par Saint-Hilaire lui-même d'une visite que lui fit Victor Cousin en 1837 « dans le pauvre

(1) Je dois remercier ici le distingué historien qu'est M. Marcel Reinhard et qui a bien voulu braver pour moi la poussière des archives au Lycée Louis-le-Grand.

(2) Voir la note 1 de la p. 110.

logement que j'habitais avec une de mes tantes, rue du Pot-de-Fer-St-Sulpice ».

A l'aide des archives de Louis-le-Grand on peut donc se représenter les faits comme suit, tout au moins jusqu'en 1821 : la mère, quand son fils a dix ans (et probablement beaucoup plus tôt), coupe son patronyme en deux, gardant pour elle en l'agrémentant de la particule le nom de Mademoiselle de Saint-Hilaire, laissant à l'enfant le nom de Barthélemy tout court. Le jeune Jules Barthélemy devient alors son neveu, un orphelin, fils légitime d'une sœur de Mlle de St-Hilaire et d'un sieur Barthélemy dont elle fait peut-être un officier. Ainsi côtoyons-nous, ô surprise, non pas l'absurde version définitive que nous devons à Mrs Lowndes et qui aurait été approuvée par René Millet, mais assez exactement la première, celle donnée vers 1896 à une revue anglaise et qui nous montre la mère de St-Hilaire passant pour sa tante.

J'ajoute encore un fait : on a vu dans l'acte de 1805 que la mère de l'enfant naturel se prénommait Jeanne-Madeleine, qu'elle était âgée de trente-quatre ans et née à Versailles. J'ai retrouvé son acte de baptême et elle est née en effet à Versailles le 11 janvier 1771, ce qui confirme bien la donnée ci-dessus. Or, je n'ai pas retrouvé l'acte de décès de cette Jeanne-Madeleine que Mrs Lowndes fait mourir quand son fils a approximativement vingt ans, soit vers 1825. Rien de surprenant à pareille lacune dans notre état-civil parisien si terriblement mutilé. Mais j'ai retrouvé, en revanche, l'acte sommairement « rétabli » du décès de *Mélanie* Barthélemy-Saint-Hilaire, rentière, âgée de 78 ans, née à Versailles, morte le 18 février 1849, 35, rue de l'Odéon. Ce 35, rue de l'Odéon est, en 1849, l'adresse de Jules Barthélemy-Saint-Hilaire, alors professeur au Collège de France. Il s'agit, j'en suis convaincu, de la « tante » qui a, jusqu'à sa mort, partagé l'appartement de son « neveu ».

Or, si l'on retranche de 1849 les 78 ans de la morte, on aboutit au millésime de 1771 qui est celui de la naissance à Versailles de Jeanne-Madeleine dont aucune des trois sœurs, au surplus, ne se prénommait Mélanie. Comprenons que le 20 février 1849, quand Barthélemy-Saint-Hilaire accompagnait à St-Sulpice, puis

au cimetière, la dépouille de la vieille dame, ce n'était pas sa tante qu'il pleurait, mais sa propre mère. A quoi bon épiloguer sur la situation intimement émouvante de ces deux êtres emprisonnés dans une fiction, en soi parfaitement respectable.

Et l'on s'explique le changement de prénom. Jusque vers 1825, sans doute, le pseudo Jules Barthélemy a pu se dispenser de produire son acte de naissance. Mais dès son entrée, cette année-là, dans un poste très modeste au Ministère des Finances, il a bien fallu se procurer la pièce authentique. Ainsi s'éclaire peut-être, cet âge de 20 ans que lui attribue Mrs Lowndes dans la version d'*Arcadia* au moment où lui est révélée sa naissance irrégulière. Or, si Jules Barthélemy-Saint-Hilaire, sous son patronyme recomplété, redevenait l'enfant naturel qu'il avait toujours été, tout au moins pouvait-on continuer à sauvegarder, vaille que vaille, l'honneur de la mère, désignée dans l'acte. Alors, *tante* Jeanne-Madeleine, à la faveur, je suppose, d'un changement de domicile, sera devenue *tante* Mélanie... !



Je crois avoir ainsi ramené au néant presque toutes les précisions de Mrs. Lowndes, dans sa version dernière, celle d'*Arcadia*, précisions qui paraissaient conférer à ses dires une impressionnante sécurité. Or, comment se prononcerait un tribunal, et surtout un jury, devant un témoignage — et un témoignage unique — dont le fait capital, en l'espèce la paternité impériale, demeurerait invérifié et, peut-être, invérifiable, alors que toutes les circonstances accessoires se révèleraient ou absurdes, ou déformées, ou controuvées ? Je ne doute guère : l'arrêt, le verdict serait négatif. Mais l'histoire a d'autres droits pour la simple raison — au moins — que chez elle l'instruction n'est jamais close, l'audience jamais levée. Ainsi puis-je me croire autorisé à compléter le dossier, à poursuivre l'instruction sur le fait capital dépouillé des circonstances parasites, quitte à laisser le lecteur, en collaboration avec cet inestimable historien qu'est le hasard, juger du plus ou moins d'opportunité qu'il peut y avoir à rouvrir dossier et instruction.

Un point me paraît devoir être déblayé maintenant et à son tour. Il s'agit de l'appel fait par Mrs. Lowndes au livre de Frédéric Masson, *Napoléon et les Femmes* (1). D'après le passage que l'on trouve, en anglais, dans *Arcadia* et dont on a lu plus haut la traduction, il s'agit du chapitre intitulé Madame * * *, consacré à une aventure que Frédéric Masson appelle l'aventure de Saint-Cloud et dont il dit :

« Cette dame de Saint-Cloud est-elle l'inconnue qui fréquentait, à la fin du Consulat, une petite maison de l'allée des Veuves où Napoléon se rendait mystérieusement de son côté ? Est-elle la même femme que Napoléon allait, seul, sous un travestissement, retrouver dans sa demeure, au milieu de Paris ? On s'y perd. L'aventure de Saint-Cloud semble une de ces fantaisies banales qui n'ont point de lendemain ou qui n'en ont guère ; les excursions nocturnes, quel qu'en soit le but, témoignent, au contraire, chez Napoléon, si casanier d'habitude, d'un entraînement irrésistible et dont on noterait bien rarement le renouvellement dans sa vie. Il y a là des incertitudes que, pour le moment, on ne saurait éclaircir, et que les mémorialistes ou leurs éditeurs ont eu soin jusqu'ici de rendre plus grandes par égards pour la femme dont il s'agit et surtout pour ses descendants. Il est pourtant un moment où tous les témoignages s'accordent, se complètent et se corroborent, où. à défaut de preuves matérielles, on possède au moins les présomptions les plus fortes qu'on approche de la vérité. »

Il est clair d'abord que ce passage n'apporte rien, ni pour ni contre l'allégation de Mrs. Lowndes, puisque personne n'y est désigné, même approximativement. D'autre part, on sait aujourd'hui que la « Dame de Saint-Cloud », que l'historien dissimule sciemment sous le masque de Madame * * * est la comtesse Duchâtel, la femme du Directeur de l'Enregistrement et des Domaines, et la mère du ministre de Louis-Philippe. Il est impossible de la confondre avec la mère de Barthélemy-Saint-Hilaire.

Cette « piste » écartée — et qui n'en est pas une (2) —, il ne reste plus guère, en l'absence de documents décisifs, qu'à peser le pour et le contre, et, ce faisant, à s'assurer d'abord que la

(1) *Napoléon et les femmes,* édition définitive, p. 148. On remarquera que cette édition définitive a été donnée par Frédéric Masson bien après la mort de B.-St-H.

(2) Il n'est pas impossible quoique peu probable, que quelque document révélateur subsiste dans les archives de René Millet. Mme Louise

paternité de Napoléon, en ce qui concerne l'enfant qui nous occupe, est matériellement possible.

Aucune impossibilité chronologique touchant la date de la conception, laquelle se placerait au voisinage du 20 novembre 1804. Aux environs de cette date, l'Empereur est à Paris ou, plus souvent, à Saint-Cloud. Il est, à vrai dire, certainement très préoccupé par la préparation du sacre. Le pape est en route. Dès le 22, Napoléon part pour Fontainebleau et dès le 25 il accueille, avec l'impertinence que l'on sait, le Souverain Pontife. Que Mme Duchâtel paraisse bien être encore sa maîtresse n'est pas, que l'on sache, un obstacle sérieux à une autre intrigue simultanée.

Dirai-je ici qu'on relève sur les comptes de la « petite cassette » impériale deux dépenses assez fortes et sans attributions, l'une de 6.000 francs le 1er Nivôse (22 décembre 1804), l'autre de 19.000 francs, le 19 Nivôse (9 janvier 1805) ? Mais il serait aussi absurde d'en débiter le compte de Mlle Barthélemy-Saint-Hilaire que — quoique cela ait été insinué récemment sans la moindre apparence de preuve — celui de Mme Duchâtel.

Je n'ai pas manqué non plus — on s'étonnerait du contraire — de confronter les traits du ministre de Jules Ferry avec ceux de son père possible. Ceux du fils sont certes moins familiers au public que ceux du père ! On trouvera cependant un portrait très acceptable du ministre, compte-tenu des imperfections d'un grand tirage, dans le *Larousse du XXe siècle*. La maison Pierre Petit a eu d'ailleurs l'obligeance de me procurer les clichés conservés dans ses archives (1). Je n'aurai pas l'imprudence, jouant les Lavater, de me livrer à une analyse comparée du visage illustre et de celui de Saint-Hilaire. Ce genre de confrontation ne vaut d'ailleurs, à mon sens, que dans le cas d'une ressemblance éclatante. Ainsi du regrettable comte Léon !

Weiss qui a été en collaboration avec Philippe Millet et dont un aïeul, Léopold Javal a laissé un nom important, dans l'histoire parlementaire notamment, a bien voulu me dire que B.-St-H. avait été amicalement lié avec son aïeul. Mais elle n'avait pas connaissance d'un bruit concernant la paternité que nous révèle Mrs. Lowndes. Cf. n. 1, p. 120.

(1) Il existe un excellent portrait de B.-St-H. au Musée du Ministère des Affaires étrangères.

Tout au plus me risquerai-je à noter que, si demain une preuve décisive était fournie de la filiation affirmée par Mrs. Lowndes, il ne manquerait pas de physionomistes pour s'écrier : « Mais oui, bien sûr, il y avait quelque chose... ! ».

Une autre de mes préoccupations a été de rechercher par quelle entremise — je ne dis pas quelle entremetteuse ! — Jeanne-Madeleine Barthélemy-Saint-Hilaire aurait pu se trouver en contact avec l'Empereur. J'ai déjà dit qu'elle était née à Versailles le 11 janvier 1771. Elle fut baptisée le lendemain en la paroisse St-Louis. Son père est désigné à l'acte de baptême comme Jean-Louis Barthélemy *de* Saint-Hilaire, commis au dépôt de la Guerre. Sa mère était Marie-Magdelaine Cadet, née à Québec. Le parrain et la marraine sont qualifiés négociants.

Je constate, avant d'aller plus loin, que Jeanne-Madeleine a 34 ans presque sonnés à l'époque où se placeraient ses possibles relations avec Napoléon lequel n'était que de deux ans son aîné. Or, si l'on parcourt la liste des fantaisies et des liaisons impériales avérées — laissons tout à fait à part Joséphine — on n'y trouve guère de « partenaires » de cet âge. Sans descendre jusqu'aux tendrons, c'est à de vraiment jeunes femmes ou filles que l'Empereur, presque toujours à jeté le mouchoir. Simple remarque qu'il me faut bien, faute de mieux, inscrire du côté des probabilités négatives ?

Jean-Louis Barthélemy-Saint-Hilaire avait au moins deux frères que j'ai pu retrouver aux Archives de la Guerre tout en recherchant, avec la précieuse complicité de mon ami André Cambier, les traces de l'officier fantôme dont nous entretient Mrs Lowndes. Je n'aurais garde d'étaler ici mon dossier sur cette famille car il ne m'a conduit à aucun rapprochement positif. Je me bornerai à dire que Jean-Louis a eu de sa femme canadienne quatre filles et un fils, tous nés à Versailles, savoir : Anne-Madeleine, née le 11 avril 1769, Jeanne-Madeleine, née en 1771 et que nous connaissons bien, Louis-François né le 4 janvier 1773, Rosalie-Nicole, née le 5 mars 1775 et enfin Jeanne-Marguerite, née le 1er juillet 1778. Je cite ces dates à dessein surtout de faire observer que les écarts d'âge entre Jeanne-Madeleine et ses sœurs aînée et puînée étant respectivement de 2 et

4 ans, il n'est guère vraisemblable qu'il y ait erreur sur l'identité véritable de la pseudo « tante Mélanie » décédée en 1849 à 78 ans.

L'examen des documents, sans oublier les parrainages, montre qu'il s'agit d'une de ces familles modestes qui fourmillaient à Versailles autour de la Cour, les uns dans la domesticité des princes, les autres dans d'obscurs emplois de bureau. Celle de Jean-Louis est indiscutablement roturière : l'indication de noblesse est absente dans tous les actes de baptême des enfants et l'on sait en quelle indifférence était tenue la particule (1) jusqu'au moment où l'abolition de l'authentique noblesse fit de cette modeste préposition une présomption, d'ailleurs vaine et gratuite, de cette qualité.

Je vois Jean-Louis, — le grand-père du futur ministre — se signaler dans son dossier à la Guerre, presque exclusivement par des plaintes sur sa médiocrité. En 1785, il se lamente, par exemple (je cite pour le pittoresque), ayant été chargé de l'examen des papiers de feu le Duc de Choiseul à Chanteloup, « d'avoir été attaqué de la même maladie que presque tous ceux qui ont assisté à la levée des scellés et dont plusieurs sont morts ». Et il demande un secours pour changer d'air.

La même année, il invoque pour une augmentation d'appointements sa « situation très pénible et même extrême » avec quatre filles au foyer (2). Je ne mentionne ces quelques détails sur l'impécuniosité de Jean-Louis Barthélemy-Saint-Hilaire que pour les évoquer un peu plus loin.

Je ne peux pas omettre cependant — au risque d'être fastidieux dans le négatif ! — une hypothèse que quelque lecteur formulera peut-être. J'ai cru un instant, en effet, que Mme Saint-Hilaire, bien connue pour avoir été de 1804 à 1809 la première femme de chambre de Joséphine, pouvait former le *missing link* à travers lequel Jeanne-Madeleine Barthélemy-Saint-Hilaire aurait pu s'introduire aux Tuileries. Rien ne conduit, en fait, à

(1) Dans les actes de baptême de ses enfants, Jean-Louis B.-St-H. est inscrit avec la particule sauf toutefois dans l'acte concernant sa fille aînée. Mais même dans ce dernier il signe *de St Hilaire.*

(2) Le fils, Louis-François, était mort à neuf ans, le 5 mai 1782.

s'arrêter à cette solution. L'examen des dossiers de Frédéric Masson (1) à la bibliothèque Thiers a réduit à néant mes espoirs sur ce point. L'insupportable première femme de chambre de Joséphine était la femme Marco et très discutablement Saint-Hilaire. Elle n'offre d'autre connexion avec les Barthélemy-Saint-Hilaire que ce milieu de domesticité de cour et de petits emplois de plume auquel les uns et les autres appartiennent et, peut-être, aussi l'idée d'améliorer les simples patronymes de Marco et de Barthélemy par le *cognomen* Saint-Hilaire !

⁂

Au moment de refermer mon dossier sur un « Que sais-je ? », on me permettra bien une considération toute subjective, mais que je tiens pour non négligeable :

On raconte qu'à certain jour le comte Walewski ayant affaire à un fâcheux qui le complimentait sur sa ressemblance avec son père, lui aurait répliqué le plus paisiblement du monde : « J'ignorais que vous aviez connu le Comte Anastase Walewski, mon père ! ». Or, nous pouvons imaginer un instant, renonçant à la vérité historique, qu'Alexandre Walewski, et sa mère avant lui, aient adopté l'attitude qui eût correspondu à cette réplique, qu'ils se soient, celle-ci d'abord, celui-là ensuite, refusés à admettre la paternité impériale avec toutes ses conséquences. Ce choix serait peut-être jugé méritoire par les uns, dénigré par les autres, mais il n'eût exigé ni chez la mère, ni chez le fils une force d'âme surhumaine. Car, enfin, Alexandre Walewski avait un père légitimement prouvé par textes authentiques et un père plus qu'honorable, grand et riche seigneur. On n'oserait, cela va sans dire, mettre ce père en balance avec Napoléon Bonaparte, mais des considérations que chacun comprendra et que la morale banale eût approuvées, pouvaient, sinon devaient, incliner le choix vers la solution du silence et de la régularité. Admettons pour l'honneur de Marie Walewska que c'est l'amour qui en a décidé autrement...

Rien de comparable dans la situation de Jeanne-Madeleine

(1) Cf. aussi *Historia*, t. VI, pp. 83-84.

et de son fils *si nous le supposons fils de l'Empereur*. Le choix du refus paraît héroïque, presque surhumain. Il n'y avait, quoi qu'il advînt, soyons nets, qu'une fille-mère et un bâtard. Ajoutons qu'elle sortait d'une famille coutumière, semble-t-il, de la médiocrité et de la sollicitation, de petites gens à l'échine ployée ! Mais, même si on laisse de côté toute considération matérielle, quelle considération morale pouvait prévaloir contre ces mots définitifs : *né de père inconnu* ? En toute sincérité, et au risque de me faire taxer de cynisme par des cœurs généreux, je n'en aperçois qu'une, et elle serait infiniment respectable : la haine. Eh ! oui la haine contre le séducteur, la haine de la femme moralement, sinon physiquement violée, comme le sera Marie Walewska, mais avec une réaction tout autre. La haine lentement inoculée à l'enfant et entretenue par celui-ci dans le secret d'une longue vie... (1).

Ainsi s'expliquerait la rupture que nous trouvons dans le récit d'*Arcadia*, ainsi la révolte continue de Barthélemy-Saint-Hilaire contre tout ce qui procède du mythe napoléonien, ainsi son opposition tenace et sa protestation courageuse contre le Second Empire, ainsi ce républicanisme à tout âge que voit en lui l'écrivain anglais.

Mais cette dernière page n'est pas une pièce de plus au dossier d'une instruction avortée.

François MICHEL.

---

(1) Les pages qui précèdent étaient déjà composées quand j'ai pu, par l'obligeante entremise de Mme Louise Weiss, prendre contact avec Mme Philippe Millet, dont le beau-père René Millet fut, on l'a vu, le filleul et l'héritier de B.-St-H. L'accueil charmant et ouvert de Mme Philippe Millet à mon indiscrète curiosité, appelle ici l'hommage de ma respectueuse gratitude. Après s'être concertée avec Mme la Comtesse Aubaret, cousine de René Millet, elle a bien voulu me dire que ce dernier, dans le milieu familial, et tout en déplorant la publicité donnée par Mrs. Lowndes, sa cousine germaine, à la filiation napoléonienne de B.-St-H., en reconnaissait l'authenticité, assortie, toutefois, des circonstances précisées dans *Arcadia*. A noter que René Millet témoignait contre Napoléon d'une hostilité tenace et qui pourrait bien avoir été héritée de son parrain pour lequel il professait une fidèle et profonde vénération. Enfin, et à noter également, le *profil* de B.-St-H. reproduisait, paraît-il, de manière frappante, celui de l'Empereur.

NAPOLÉON
vu de Sainte-Hélène

I. — LE MÉMORIAL (1)

Le XIX[e] siècle, si riche en souvenirs personnels, nous a laissé deux grands témoignages : *Les Mémoires d'Outre-Tombe* et *Le Mémorial de Sainte-Hélène.* Ce que le premier doit pour une part à la magie du style de Châteaubriand, le second l'emprunte au prestige du modèle.

Lorsque Napoléon, le 15 juillet 1815, prit passage sur le Bellérophon, il emmenait avec lui le Comte de Las-Cases qui « avait négocié cet embarquement volontaire auquel il avait poussé l'Empereur, dans une aveugle confiance en l'hospitalité d'Albion, qu'au fond partageait le souverain déchu ». A Sainte-Hélène, Las-Cases allait se montrer l'auditeur le plus compréhensif de l'illustre proscrit et le plus remarquable interprète de sa pensée. C'est des notes prises à la suite d'innombrables entretiens qu'est issu *Le Mémorial.*

L'ouvrage parut en 1823, deux ans après la mort de Napoléon. Plusieurs éditions suivirent, avec des variantes, jusqu'à 1842 et le succès du livre ne devait pas se démentir pendant un demi-siècle. Mais nous n'en possédions pas jusqu'ici d'édition critique. Or, si, lorsqu'il a paru, *Le Mémorial* évoquait des événements connus de tous et des hommes pour la plupart encore vivants, deux grandes guerres avaient rejeté dans le lointain le

(1) Comte de Las-Cases : *Le Mémorial de Sainte-Hélène.* Première édition intégrale et critique établie et annotée par Marcel Dunan, de l'Institut. Les Grands Mémoires, 2 volumes, in-8, Paris, 1951, Flammarion, tome I : 910 pages ; tome II : 922 pages.

souvenir des victoires napoléoniennes, et un nombre sans cesse décroissant des compagnons de l'Empereur représentaient pour nous des noms familiers.

C'est pourquoi la librairie Flammarion, qui, pour le Centenaire de Chateaubriand avait confié à M. Maurice Levaillant le soin de nous donner des *Mémoires d'Outre-Tombe* une édition impeccable, a — suite logique à la publication précédente — demandé à M. Marcel Dunan, de l'Institut, spécialiste indiscuté de l'histoire napoléonienne, d'établir du *Mémorial* un texte enrichi des apports successifs de Las-Cases, mais nettoyé des scories introduites par le temps, un texte nouveau, définitif.

L'éminent professeur de la Sorbonne s'est acquitté de cette tâche avec une indiscutable maîtrise. S'il s'est borné à précéder *Le Mémorial* d'une brève Introduction, elle n'en est pas moins substantielle et il a multiplié les notes qui nous renseignent immédiatement sur les faits et les personnages, nous permettant de recréer autour d'eux l'atmosphère qui les avait jadis enveloppés.

Œuvre méritoire, qui semble accomplie aux dépens de la sienne propre, et qui, cependant la complète. Sa récompense, ne la trouvera-t-il pas aussi bien dans les nouveaux lecteurs que son édition va procurer, non seulement parmi nos contemporains mais dans les générations à venir, à l'un des plus mémorables témoignages de tous les temps, celui, en tout cas, où Napoléon apparaît le plus vivant et le plus direct.

***

Le *Mémorial* en effet, et M. Marcel Dunan l'a très bien mis en lumière dans son *Introduction*, n'est pas seulement le commentaire irremplaçable de son œuvre militaire, administrative et gouvernementale, mais bien souvent sa pensée dépasse son temps et projette sur le monde à venir des lueurs parfois fulgurantes. Rien n'est plus caractéristique à cet égard que ses vues sur la Russie dont les neiges l'avaient mené à Waterloo. Ici, l'expérience du politique et du soldat se conjuguent et se complètent.

La Russie. — Sceptique à l'égard des récits des historiens grecs mais admettant par contre les données essentielles des historiens latins parce que les conquêtes de Rome « étaient des faits aussi patents que le soleil », il admettait de même l'immensité légendaire des armées de Gengiskhan et de Tamerlan, vu que ces conquérants « traînaient à leur suite des peuples nomades entiers qui se grossissaient encore d'autres peuples dans leur route ». « Il ne serait pas impossible, ajoutait-il, que l'Europe finît un jour de cette manière. La révolution opérée par les Huns... peut se renouveler ». « La Russie est admirablement bien située pour amener une telle catastrophe : elle peut puiser à son gré d'innombrables auxiliaires et les déverser sur nous ». D'autre part, Napoléon estimait que pour qu'un conquérant triomphât « il fallait nécessairement être féroce », ce à quoi il s'est refusé, bien qu'en acceptant de l'être, il se fût assuré l'empire du monde. « Pour qu'un conquérent pût être féroce avec succès, il faudrait qu'il commandât à des soldats féroces eux-mêmes, et qu'il agît sur des peuples sans lumières : or, sous ce rapport la Russie encore possède un avantage immense sur le reste de l'Europe ; elle a le rare avantage d'avoir un gouvernement civilisé et des peuples barbares : chez eux les lumières dirigent et commandent ; l'ignorance exécute et dévaste » (1).

Comment ne pas rapprocher de ces déclarations une autre opinion formulée par Napoléon et que l'imagination populaire a stylisée. Parlant des possibilités pour lui de quitter Sainte-Hélène, l'Empereur disait à Las-Cases le 18 avril 1816 : « Une dernière chance, et ce pourrait être la plus probable, serait le besoin qu'on aurait de moi contre les Russes ; car, dans l'état actuel des choses, avant dix ans, toute l'Europe peut être cosaque ou toute en république ». On reconnaît le mot célèbre : « Dans cinquante ans, l'Europe sera républicaine ou cosaque » (2).

(1) Pour tout ce passage, v. t. I, pp. 218-219.

(2) « L'Europe pleurera bientôt la perte de l'équilibre auquel mon empire français était absolument nécessaire. Elle est dans le plus grand danger ; elle peut être à chaque instant inondée de Cosaques et de Tartares. » (27 août 1816), l. c., t. II, p. 258.

L'alliance franco-anglaise. — Le lendemain du jour où le péril moscovite lui inspirait de si remarquables divinations, Las Cases formulait devant lui l'hypothèse d'une alliance franco-anglaise (7 novembre 1815) en ces termes surprenants : « Pourquoi pas un mariage politique des deux peuples où l'un porterait l'armée en dot et l'autre la flotte »... « L'unité de législation politique des deux peuples, leurs intérêts communs, des résultats si visiblement avantageux, achèveraient de suppléer, dans ce plan, à ce que les passions des gouvernements pourraient présenter d'obstacles ou de difficultés, etc., etc... ». Sommes-nous en 1815 ou en 1940 ? L'Empereur laissa tomber ces propos, mais le 20 avril 1816, répondant à un interlocuteur anglais, il parut en accepter le principe : « l'Angleterre et la France ont tenu entre leurs mains le sort de la terre, celui surtout de la civilisation européenne. Que de mal nous nous sommes fait, que de bien nous pouvions faire !... Sous l'école de Pitt, nous avons désolé le monde, et pour quel résultat ?... Avec l'école de Fox, nous nous serions entendus... nous eussions accompli, maintenu l'émancipation des peuples, le règne des principes ; il n'y eût eu en Europe qu'une seule flotte, une seule armée ; nous aurions gouverné le monde, nous aurions fixé chez tous le repos et la prospérité, ou par la force ou par la persuasion » (1).

Les unités nationales et l'unité européenne. — Ainsi le rapprochement franco-anglais fût devenu le fondement de l'*unité européenne*. Car le Napoléon de Sainte-Hélène est l'un des protagonistes mêmes de cette idée-force de demain. Las Cases a fixé à cet égard dans une page célèbre ce rêve de l'Empereur évoquant l'hypothèse d'une issue victorieuse de la campagne de Russie, et ce qu'il eût pu faire alors pour les intérêts et la prospérité de « l'association européenne » : « Il eût voulu les mêmes principes, le même système partout ; un code européen, une cour de cassation européenne, redressant pour tous les erreurs comme la nôtre redresse chez nous celles de nos tribunaux, une même monnaie sous des coins différents, les mêmes poids, les mêmes

(1) T. I, p. 521.

mesures, les mêmes lois, etc., etc. » (1). Il prévoyait donc la Cour de Justice de La Haye, l'Union latine monétaire, les fleuves internationaux, réalisations en gestation et dont le plan Schuman semble constituer une étape.

Sur la route de l'unification de l'Europe, Napoléon ne pouvait négliger ce que *Le Mémorial* appelle « l'agglomération des Etats ». Il l'a notamment envisagée en ce qui concerne l'Italie et l'Allemagne, affirmant qu'elle se produirait « tôt ou tard par la force des choses : l'impulsion est donnée et je ne pense pas qu'après ma mort et la disparition de mon système, il y aura en Europe d'autre équilibre possible que l'agglomération et la confédération des grands peuples » (11 novembre 1816). Il s'étonne d'ailleurs qu'aucun des princes germaniques n'ait profité de l'explosion du sentiment national pour rassembler l'Allemagne autour de lui. Il estime que, né outre-Rhin, il y aurait personnellement réussi. On voit qu'il tenait pour réalisable dès 1813 l'œuvre qu'accomplira Guillaume Ier cinquante ans plus tard.

Est-ce à dire qu'il ait personnellement souhaité précipiter la formation des grandes unités nationales ? M. Dunan montre très bien dans une note suggestive qu'ici Las-Cases « apparaît typiquement l'un des constructeurs de la légende napoléonienne visant à transposer le Napoléon de l'histoire en précurseur des courants qui commençaient à marquer le XIXe siècle », et, signalant « le rôle, en somme néfaste pour la France, du principe des nationalités déduit plus ou moins arbitrairement de ceux de la Révolution française », il fait ressortir que « le souverain réaliste n'avait, durant son règne, jamais songé à faire l'unité allemande, italienne ou espagnole », s'attachant à maintenir à l'intérieur des frontières de ces futurs Etats des groupements antagonistes ! (2).

***

« Si le don suprême en politique est d'avoir « de l'avenir dans l'esprit » — c'est M. Marcel Dunan qui parle — « le Napoléon de Las Cases en a donné là assez de preuves ». Nous n'avons

(1) T. II, p. 233.
(2) Note 1 de la p. 544 du t. II.

voulu ici que signaler les vues européennes, on ne disait pas encore mondiales, de l'Empereur. Cependant lorsqu'il entretient son confident des possessions d'outre-mer, — la politique coloniale et la politique étrangère sont indissolublement liées — sa clairvoyance n'est pas moins remarquable.

Les colonies. — « Le système colonial que nous avons vu, dit-il, est fini pour nous, il l'est pour tout le continent de l'Europe ; nous devons y renoncer et nous rabattre désormais sur la libre navigation des mers et l'entière liberté d'un échange universel » (12 juin 1816). Faisant allusion à l'émancipation des colonies d'Amérique, il s'était exprimé ainsi un peu plus tôt (18-20 janvier 1816) : « Quand les enfants deviennent aussi grands que leurs pères, il est difficile qu'ils obéissent longtemps. »

La religion. — Ce n'est pas sortir du domaine de la politique étrangère que de dire un mot en terminant des idées religieuses de Napoléon. En renversant le courant laïcisateur de la Révolution française, en se refusant à faire de ses armées l'instrument d'un prosélytisme antichrétien, l'auteur du Concordat a-t-il agi sous l'emprise de convictions religieuses ? — Nous savons maintenant qu'il ne s'est inspiré que de pragmatisme. La religion lui est apparue « comme l'appui de la bonne morale », des vrais principes, des bonnes mœurs. « Il a estimé que sans elle l'inquiétude de l'homme risquait de le faire pencher vers la superstition ». « Tout proclame l'existence d'un Dieu, c'est indubitable ; mais toutes nos religions sont évidemment les enfants des hommes ! »... « Dire d'où je viens, ce que je suis, où je vais, est au-dessus de mes idées, et pourtant tout cela est. Je suis la montre qui existe et ne se connaît pas ». « Convaincu par sa raison même de l'existence d'un créateur, d'un *Etre suprême,* résume M. Dunan, il n'a vu dans les religions que des mythes salutaires, dans les Eglises que des rouages sociaux indispensables ; il a voulu que son agonie continue sa *politique religieuse* inspirée d'un utilitarisme supérieur et d'une conception large de la Divinité » (1). « Nul doute, en effet, a observé Napoléon, que mon

(1) T. I, p. 690, note 2 de la p. 689 *in fine.* Pour tout ce passage, pp. 688-691.

espèce d'incrédulité ne fût, en ma qualité d'Empereur, un bienfait pour les peuples ; et comment, autrement, aurais-je pu exercer une véritable tolérance ; comment aurais-je pu favoriser avec égalité des sectes aussi contraires, si j'avais été dominé par une seule ? ». Après quoi, ayant fait quérir un Evangile par le fils de Las Cases et donnant lecture du discours de Jésus sur la Montagne, il s'était dit « ravi, extasié de la pureté, du sublime, de la beauté d'une telle morale ». Il n'en a pas moins d'autre part commenté l'importance historique d'un Mahomet et les doctrines de l'Islam en affirmant une sympathie qui préfigure les liens de l'actuelle « Union française » avec le monde musulman de l'Afrique et du Levant.

René DOLLOT.

II. — LES CAHIERS (1)

Tandis que j'élaborais la résurrection du plus célèbre témoin de Sainte-Hélène en m'efforçant de rendre à l'auteur et au texte du *Mémorial* leur autorité et leur dynamisme de naguère, je rencontrais parmi ceux dont les observations pouvaient corroborer ou rectifier celles de Las Cases le plus élevé en grade d'entre eux, le Grand-maréchal Bertrand dont Paul Fleuriot de Langle déchiffrait entre temps les manuscrits hiéroglyphiques jusque-là enfouis dans le secret d'archives familiales. Le public a partagé bientôt ma curiosité à l'égard d'un personnage dont l'envergure et le talent sont loin d'égaler celles de l'exécuteur testamentaire spirituel de Napoléon, mais dont la stupéfiante sincérité et l'absence même de toute intention littéraire nous ont valu un document historique et humain d'un intérêt exceptionnel.

Le *Journal* de l'homme dont les qualités d'ingénieur et la rare valeur militaire avaient fait l'un des chefs de son arme avant les fonctions de cour que son dévouement lui valut auprès de

(1) *Cahiers de Sainte-Hélène. Journal du général Bertrand, grand maréchal du palais, janvier 1821, mai 1821.* Manuscrit déchiffré et annoté par Paul Fleuriot de Langle, préface de Marcel Dunan, Paris, Sulliver, 1949, in-8° de 264 pages. — *Journal,* 1816-1817, Paris, Sulliver, 1951, in-8° de 367 pages.

son maître de 1813 à la mort de l'Empereur, a été griffonné d'une manière qui imposait à son éditeur le travail le plus ingrat, vu les précautions prises par l'auteur pour sauvegarder le secret de ses notes quotidiennes. Ecrites en pattes de mouche des plus serrées pour réduire à quelques feuillets facilement dissimulables et transportables les compromettantes confidences enregistrées, elles sont en outre réduites aux premières lettres de la plupart des mots, si bien qu'en plus des difficultés de lecture, leur dépouillement exigeait une ingéniosité qui ne semble pas avoir été finalement mise trop en échec.

En exprimant mon admiration pour la patience de Bénédictin qu'a exigée la mise en clair de l'espèce de rébus dont le scripteur lui-même avait renoncé, par la suite, à tirer des *Mémoires,* je ne puis taire deux regrets. Le premier c'est que l'importance des papiers exigeant soit un volume de grand format, soit plusieurs de celui que préfèrent, au nom du public, les entreprises de librairie, l'éditeur ait fractionné en trois tomes échelonnés, et surtout lancés dans l'ordre inverse de leur date de rédaction, les révélations du Grand-maréchal. Evidemment le troisième « *Cahier* » de Fleuriot de Langle était à la fois le plus neuf, puisqu'il embrassait le moment où ni Las Cases, ni Gourgaud, ni O'Méara n'étaient plus à Longwood, et le plus poignant, puisqu'il enregistrait une illustre agonie. Mais ainsi le tome premier, simples recoupements de témoignages connus, faiblit après le troisième, apprécié pour tant de raisons, et, le premier étant paru deuxième, le deuxième paraîtra troisième... s'il triomphe des retards et des obstacles divers auxquels s'est heurtée jusqu'ici son apparition. Mon autre regret est celui des critiques, plus ou moins fondées et plus ou moins sincères, auxquelles ses franches déclarations sur sa méthode ont exposé Fleuriot de Langle. En expliquant, dans sa première publication, qu'il avait été forcé, pour l'intelligence du texte, de mettre au style direct dans la bouche de l'Empereur, les phrases que l'inexpérience littéraire du général et sa rédaction au style indirect risquaient de rendre illisibles, il facilitait les soupçons d'inauthenticités de détails, soupçons que quelques erreurs de lecture ont pu aggraver. En invoquant dans la préface de la seconde son rôle de

« restaurateur de bon aloi » opérant sur des « toiles embuées dont la fraîcheur primitive reparaît au nettoyage », il confesse avoir voulu « restituer l'esprit du document, dût-il parfois en sacrifier la lettre ». D'aucuns le lui reprocheront.

Il est vrai que l'habitude prise par Bertrand de recourir aux initiales pour exprimer sa pensée tout en la déguisant, a permis à son transcripteur une fidélité plus absolue qu'en général celle de ses devanciers dans la reproduction des propos de l'illustre captif. Réveillant l'homme des camps dans le souverain déchu, son épreuve lui en avait rendu le langage, et jamais peut-être autant qu'à Sainte-Hélène Napoléon n'a fait un aussi fréquent emploi des monosyllabes d'une énergie toute militaire que ses secrétaires transformaient en formules plus académiques dans sa correspondance, comme les auteurs de mémoires dans leurs citations. On le savait déjà par l'aide de camp Gourgaud ou le commissaire russe Balmain. Le Grand-maréchal ne nous en a dissimulé aucun.

L'absence boudeuse de la comtesse Bertrand rendait plus libre le ton de ces épanchements entre vieux compagnons d'armes, et les détails physiologiques auxquels l'Empereur s'abandonnait en évoquant la créole Joséphine ou la Viennoise Marie-Louise, la comtesse Walewska remariée au général d'Ornano ou l'intrigante Demoiselle Guillebault, voire la reine de Suède, cette Désirée Clary qui fut sa première fiancée, sont d'une verdeur qui eût fort effarouché les lecteurs du siècle dernier. Plus troublants peut-être sont les passages, littéralement extraordinaires, où le Grand-maréchal a noté dans son style indirect de consciencieux greffier les reproches, les injures mêmes que l'ex-souverain fit pleuvoir sur le pauvre mari à propos de la résistance de la comtesse à ses propres assiduités. La rancune impériale tînt jusqu'aux derniers jours, jusqu'aux « dernières volontés ». Le ménage Bertrand, contrairement à l'ordre hiérarchique, et sans doute à la qualité profonde des dévouements, fut impitoyablement sacrifié au couple rival des Montholon, courtisans plus experts.

Cette fidélité de la notation constitue la meilleure garantie de celle des diverses déclarations prêtées par Bertrand à l'Empe-

reur et qui recoupent à cet égard les pages de thèmes correspondants dans la version plus châtiée de Las Cases. Il faudrait citer comme les plus caractéristiques les explications du vaincu de Waterloo sur les responsabilités de ses défaites aussi bien que sur les mérites de ses victoires, ses plaidoyers sur les actes les plus discutés de son gouvernement, en particulier l'enlèvemen et l'exécution du duc d'Enghien, ses jugements sur les personnes, de Talleyrand à Dumouriez, ou de Bernardin de Saint-Pierre à Marbot. Ils pâlissent, il est vrai, à côté des pages dont la nouveauté a assuré le succès du Journal des quatre mois de 1821 qui nous fait assister à l'effondrement du corps et de l'esprit de celui qu'on avait tenu pour un second Charlemagne.

Il enregistre en effet jour par jour, heure par heure, l'agonie atroce du malade, l'extraordinaire résistance du mourant, les disputes des médecins à son chevet à propos d'un lavement, d'une pilule de rhubarbe, d'un grain d'opium, d'une cuillerée de quinquina, et son mot désabusé : « Il me paraît qu'ils sont au bout de leur latin » ! Dans ses moments de rémission l'Empereur presse de questions à sa manière passée, devenue une manie, tel visiteur, tel domestique, dicte les successifs codicilles de son testament et scelle lui-même les paquets de son legs. Pour Bertrand, qu'il soupçonne d'athéisme militant, il laisse entendre le caractère spectaculaire de la fin chrétienne qu'il veut avoir pour l'histoire, et il ajoute cette confidence, sans doute la plus révélatrice de sa position exacte de déiste jadis désireux de s'appuyer sur le Pape en Occident, sur l'Islam en Orient : « Je suis bien heureux de n'avoir pas de religion. C'est une grande consolation : Je n'ai point de craintes chimériques, je ne crains rien de l'avenir. » Sur quoi il acceptera de recevoir l'extrême-onction après avoir proclamé en tête de son testament : « Je meurs dans la religion apostolique et romaine dans le sein de laquelle je suis né ». Torturé par les ignorants charlatans qui le soignent à coups de vésicatoires et de sinapismes, il s'éteint le 5 mai dans les souffrances dont Bertrand a noté heure par heure chaque gémissement, chaque hoquet, chaque spasme du corps, chaque mouvement des prunelles, chaque crispation de la bouche et du menton, comme les deux larmes qu'il a pieusement essuyées au

coin de l'œil gauche. Les mots du moribond sont inintelligibles, on y a cependant discerné : « à la tête de l'armée ». Mais Bertrand ajoute qu'on l'avait auparavant entendu demander deux fois : « Comment s'appelle mon fils ? ». Le dévoué valet de chambre Marchand avait répondu : Napoléon.

C'est dans tout ce drame, non pas shakespearien, prométhéen, mais combien plus humain, de la destruction d'un organisme qui ne réagit plus et d'un esprit dorénavant incapable de se reprendre, dans ces ultimes confidences aussi sur un scepticisme religieux contraire à l'image voulue « pour le bon exemple », que le témoignage d'un esprit aussi peu imaginatif et aussi scrupuleux que Bertrand prend une résonance vraiment nouvelle, complémentaire de la magnifique fresque de Las Cases ou des dénigrantes notations d'un Gourgaud. Remercions son déchiffreur de l'avoir recueilli. Le portrait qu'il nous révèle, saisissant de vérité intérieure, de l'*homme* à son lit d'agonie, complète inoubliablement tous les visages laurés ou couronnés si connus, effigie officielle ou légendaire du bâtisseur et du conquérant.

Marcel DUNAN,
de l'Institut.

LA POLOGNE DE 1919
ÉTAIT-ELLE VIABLE ?

Nombreux sont ceux qui, depuis douze ans, méditent sur le sort de la Pologne. Ce pays, qui depuis 1795, avait disparu de la carte de l'Europe, ressuscitait en 1919 à la surprise de tous les philosophes politiques. Je me souviens toujours du ton très catégorie qu'avait Sorel quand au début de ce siècle, rue Saint-Guillaume, évoquant les événements de 1815, de 1831, de 1863 au cours desquels les Polonais avaient tenté de recouvrer leur indépendance, il affirmait que la mort de la Pologne était bien définitive puisque sa résurrection supposait la défaite conjointe des trois copartageants, chose impensable, disait-il avec raison. Or on sait que l'année 1918 vît ce miracle et qu'aussitôt la Pologne se reconstituait avec un territoire et une population en très grande proportion polonaise, une Pologne de près de 30 millions d'habitants, ayant accès à la mer, ayant la jouissance d'un grand port, la faculté d'en creuser d'autres, obtenant en Haute-Silésie des richesses minières qui, jointes à une considérable fortune agricole lui promettaient un bel avenir économique.

Pologne imposante que cependant de nombreux Polonais (dont celui qui allait, seize ans, durant, être le guide sinon le libérateur de son pays), trouvaient trop petite, rêvant de reconstituer la Pologne des Jagellons, suzeraine de la Lithuanie et de l'Ukraine.

Ces Polonais virent-ils le danger de leur situation géographique ? Sans doute ; en tous cas ils refusèrent de l'avouer, tout en éprouvant, étrange contradiction, un complexe d'infériorité. Leur plus fidèle alliée était la France, et, dès 1919, l'alliance

française, qui prenait parfois l'apparence d'une protection, leur était beaucoup plus pénible qu'agréable. Deux documents de première importance ont paru au cours de ces derniers mois sur la politique polonaise de l'entre deux guerres : un plaidoyer *pro domo* rédigé avant sa mort par le colonel Beck sous le titre : dernier rapport (1926-39) (1) et, mieux encore, le « Journal » du comte Jean Szembeck, lequel fut le sous-secrétaire d'Etat du colonel depuis l'arrivée de Beck au ministère des Affaires étrangères en 1932 jusqu'à la catastrophe.

Ce dernier document (2) est plus précieux que le précédent puisqu'il consiste en notes prises au jour le jour pour l'usage personnel du comte, et sans doute, sans idée de publication future. M. Léon Noël qui fût notre très clairvoyant ambassadeur à Varsovie de 1935 à 1939, proclame dans une substantielle préface « la véracité des notes » du comte Szembek puisqu'il y a retrouvé « l'exacte expression de sa pensée et parfois jusqu'aux termes même qu'il avait employés » au cours des entretiens qu'ont eus les deux diplomates.

Dans l'ensemble les deux documents se recoupent et expriment la même pensée, la même fierté patriotique, la même confiance en l'avenir, la même crainte de la Russie, la même irritation contre les conseils venus de France.

Beck, on le sait, est une créature de Pilsudski, c'est le maréchal qui hisse ce colonel à la direction nominale des Affaires étrangères de Pologne, parce qu'il compte bien sous son nom conserver cette direction effective.

Or, Pilsudski, d'origine socialiste, est pendant la guerre beaucoup plus l'adversaire des Russes que des Allemands. Ce n'est que dans les derniers mois de la lutte que ceux-ci l'emprisonnent à Magdebourg, incarcération providentielle qui permit en effet au futur chef de l'Etat de resurgir de l'ombre au jour de la victoire des Occidentaux et d'incarner la résistance aux yeux de tous les partis.

Cependant cet ancien adversaire des tsars demeure l'adversaire des Russes quels qu'ils soient ; c'est au détriment de la

(1) La Baconnière, Neuchâtel, 1950.
(2) Paris, Plon, 1952, un vol. in-8° de 504 p.

Russie qu'il veut étendre les frontières de son pays ; on se souvient qu'à peine maître de la situation, il fonce sur l'Ukraine d'accord avec l'hetman Petlioura dans le but de constituer avec celui-ci un état bicéphale s'étendant jusqu'à la mer Noire.

Peu s'en fallut que, de ce coup d'audace, la Pologne mourût ; l'armée soviétique apparut une première fois sous les murs de Varsovie et il fallut l'intervention du général Weygand pour rétablir la situation. Intervention salvatrice que, pour cette raison même, Pilsudski affecta toujours de considérer comme inutile et humiliante ; la reconnaissance n'est pas une vertu des gouvernements.

Contrairement à l'avis du Conseil suprême, Pilsudski lors du traité de Riga, exigea des Soviets la fixation d'une frontière qui incorporait dans le nouvel Etat des populations blanc-russiennes et ruthènes assez distinctes des polonaises. Le chef du Foreign Office, lord Curzon, avait suggéré une ligne moins audacieuse qui suivait le Bug et s'appuyait sur Brest-Litowsk. Le Conseil Suprême n'exigea pas son adoption.

C'était donc beaucoup plus avec des territoires de l'ancienne Russie qu'avec des terres allemandes que la nouvelle Pologne était constituée.

Est-ce l'essentielle raison qui fit redouter à Pilsudski et à ses amis le désir de revanche russe beaucoup plus qu'une revanche allemande qui leur parut, presque jusqu'au bout, improbable ?

***

Cependant, au cours des premières années, les difficultés pour la nouvelle Pologne vinrent bien plus de l'Ouest que de l'Est. Tant sur la question de la Haute-Silésie, que sur celles de Dantzig et du corridor, la République de Weimar ergota, protesta, affirmant qu'elle ne reconnaîtrait jamais librement les amputations qui lui avaient été imposées à l'Est.

Briand, négociant l'accord de Locarno, dut s'incliner devant l'intransigeance allemande, et le jour même où il signait l'acte fameux qui nous semblait alors une sérieuse garantie de paix

pour l'Occident, il renouvelait et précisait l'alliance de la France avec la Pologne ; Pilsudski ne lui en sut d'ailleurs aucun gré et disait, si on en croit le récit de Beck, que « tout bon Polonais crachait de dégoût en entendant prononcer ce nom » (celui de Locarno !).

La première habileté d'Hitler en arrivant au pouvoir fut de tendre la main aux Polonais. Il y avait quelques mois à peine que Pilsudski, redevenu maître de son pays, avait chargé Beck de la conduite des Affaires étrangères. Les deux hommes se persuadèrent évidemment qu'un rapprochement germano-polonais était possible, les deux pays ayant un adversaire commun : le Russe. La lutte spectaculaire d'Hitler contre le bolchevisme rendait ce rapprochement normal ; il correspondait certainement à leurs propres sentiments : « le dernier rapport de Beck, le « Journal » de son adjoint, en donnent des preuves indéniables quoique les deux hommes n'aient jamais poussé la franchise jusqu'à le reconnaître. Ils en étaient d'ailleurs empêchés (et c'était bien leur intime souffrance) par le sentiment public polonais qu'ils savaient beaucoup plus antiallemand qu'antirusse.

Szembeck, dans son Journal, relate complaisamment les conversations que Lipski, l'ambassadeur polonais à Berlin, pouvait avoir avec la Chancellerie et les visites rendues avec grand faste par Gœring à Varsovie. Ce bras droit du Führer fit merveille dans la capitale polonaise ; la façon dont ce gros homme flattait ses interlocuteurs leur procurait des joies sensibles, et si M. Larocue ou M. Léon Noël se permettait de les mettre en garde contre le danger de ces flatteries, il était brutalement remis à sa place. « La France ne comprend rien à notre politique », disait-on aimablement à l'un, et Beck répondait à une prudente suggestion de M. Léger, Secrétaire général du Quai d'Orsay, qu'« il n'avait pas besoin de conseils » sur la politique à tenir vis-à-vis de l'Allemagne ! La joie de contrarier l'alliée que les circonstances imposaient n'était certes pas étrangère aux manifestations de cette « contre-assurance ».

Au mois d'avril 1934, le maréchal Pilsudski interrogeait douze généraux pour connaître leur avis individuel et par écrit sur cette question : quel est, de l'Allemagne ou de la Russie,

l'adversaire le plus dangereux pour la Pologne ? Le Journal du comte Szembek ne nous donne malheureusement pas la réponse à la question posée.

Quelle que fût la sympathie relative de Pilsudski pour l'Allemagne, les rapports entre les deux pays s'améliorèrent encore après la disparition du maréchal. Beck n'était plus tenu en laisse. Plus sensible aux égards que son ancien maître et moins intelligent, il se laissa plus complètement prendre aux belles promesses du Führer. D'autant plus facilement que, dans le même temps, la politique française évoluait en faveur de la Russie. Les tentatives d'un Locarno oriental faites par Barthou au cours de l'automne 1934, le voyage de Laval à Moscou au printemps de 1935, au moment même où mourait Pilsudski, voyage qui devait aboutir au pacte franco-soviétique, inquiétaient très naturellement le gouvernement polonais. La France ne sacrifierait-elle pas la Pologne à la Russie si un conflit séparait ces deux voisins ? Une telle politique n'était certes dans l'esprit d'aucun des gouvernements qui se succédèrent en France ; bien au contraire, tous souhaitaient le difficile rapprochement polono-russe. Beck, notamment, et son adjoint considéraient qu'un tel rapprochement ne serait que fictif et aboutirait fatalement à un conflit. Enfin plus le gouvernement polonais s'enorgueillissait en conséquence des flatteries allemandes, plus son attitude se raidissait à l'égard de deux des voisins de la Pologne : la Lithuanie et la Tchécoslovaquie.

Comme s'il faisait fi du danger de la position géographique de son pays, Beck accentuait de mois en mois son hostilité vis-à-vis de ces deux Etats dont l'intérêt primordial était cependant semblable. Sans doute les Lithuaniens, plus faibles encore, avaient eu grand tort de rompre les relations diplomatiques sur la question de Vilna ; sans doute aussi les Tchèques avaient commis une lourde faute en 1920 en refusant de laisser passer des munitions destinées à la Pologne, alors en guerre contre les Soviets ; le grief était lointain, mais Varsovie le mettait en avant aussi souvent que la question de Teschen dont la solution cependant avait été dictée par le Conseil Suprême.

Tous les efforts des ministres français pour réconcilier ces

deux alliés furent vains et indisposèrent le gouvernement polonais plus que toute autre initiative. Quand Laval, le 10 mai 1935, s'enhardit à demander à Beck « de la part de Bénès : si l'Allemagne attaque la Tchécoslovaquie, la Pologne ne l'attaquera-t-elle pas aussi ? le ministre polonais répondit fort brutalement : voulez-vous dire à M. Bénès que je refuse de répondre à cette question ».

Szembek, qui rapporte cet étrange propos (1), ne dit pas dans son « Journal » que le ministre français ait saisi l'occasion de mettre son interlocuteur au pied du mur en exigeant une réponse au nom de la France ! (2). C'eût été cependant indispensable.

On sait d'ailleurs que cette impardonnable attaque, la Pologne l'osa le jour où la Tchécoslovaquie, abandonnée à Munich, dut s'incliner devant le Dicktat hitlérien.

Le gouvernement de Varsovie considérait la Tchécoslovaquie comme l'alliée naturelle de l'U.R.S.S. C'était Bénès tout autant que Barthou ou M. Paul-Boncour qui avait introduit la Russie à la Société des Nations, et Beck avouait à M. Noël combien cette mesure lui était désagréable.

Il se sentait personnellement mal à l'aise à Genève, ne supportait pas les interventions de la S.D.N. en faveur des minorités, et finalement se réjouit de voir l'Allemagne quitter l'organisme genevois.

Pour tout dire cependant, il est certain que la Pologne ressentit avec inquiétude l'affaiblissement successif de la diplomatie française à partir de 1935.

Quand la France, retenue (c'est entendu) par l'Angleterre, accepta, sans protester autrement qu'en paroles, l'annonce du rétablissement du service militaire obligatoire en Allemagne, Beck « se demandait si l'ambassadeur Laroche ne lui proposerait pas une collaboration plus étroite entre la Pologne et la

(1) *Op. cit.*, p. 77.

(2) L'année suivante, le 26 février 1936, Sezmbeck, relatant un entretien avec Beck, note (p. 160) : « En ce qui concerne notre réaction en cas d'une éventuelle agression allemande contre la Tchécoslovaquie, il faudrait déclarer aux Français que nous n'avons pas l'intention d'en parler avec eux, car ce cas n'est pas prévu par le pacte polono-français » !

France, ou bien l'application automatique de leur alliance » (1). L'année suivante, Hitler réoccupa la Rhénanie. Le même Beck, au mois de février (2), prévoyant l'événement, déclarait à son adjoint qu'on « pourrait vraisemblablement donner cette interprétation qu'il n'y a pas pour nous un *casus federis* ». Cependant, le 7 mars, il déclara à M. Noël qu'il était prêt à engager toute conversation avec le gouvernement français au sujet de la situation créée par l'acte allemand d'aujourd'hui (3). « Il considéra avoir fait par cette déclaration un geste de grande portée à l'égard de la France ».

Et naturellement il fut très surpris de la passivité du ministère Sarraut ; ni M. Flandin, ministre des Affaires étrangères, ni le ministre de la Guerre, ni le général Gamelin ne crurent pouvoir envisager une mobilisation partielle, l'occupation rapide d'une partie de la zone rhénane évacuée six ans plus tôt !

De ce jour, la Belgique, l'Italie, la Pologne comprirent que la France renonçait à défendre le traité de Versailles et, satisfaite de sa frontière de béton constituée par la ligne Maginot, se bornerait à attendre l'attaque allemande.

Le roi Léopold dénonça les accords militaires signés au lendemain de la victoire, Mussolini acheva la volte-face préparée depuis plus d'un an ; le gouvernement du président Koscialkowski, de M. Beck et du maréchal Smigly-Rydz se convainquit qu'il ne pouvait plus compter sur l'appui efficace de la France, mais il continua à affirmer sa confiance en son alliée : « Nous voyons en notre alliance, disait le 12 mars le comte Szembek à M. Léon Noël, une garantie suffisante de paix pour cette partie de l'Europe » ; il ajoutait aussitôt qu'il ne comprenait pas ce qui avait « décidé la France à conclure son pacte avec la Russie soviétique » (4).

Une conversation de l'adjoint de M. Beck avec son président du Conseil, quelques jours après (5), explique bien la raison du

(1) Szembeck, *Journal*, 19 mars 1935, p. 48.
(2) 26 février, p. 163, *Journal* de Szembeck.
(3) 7 mars, p. 166, *id.*
(4) *Op. cit.*, p. 171.
(5) *Op. cit.*, 15 mars, p. 171.

double jeu du ministre des Affaires étrangères : « L'opinion polonaise est forcément hostile à l'Allemagne, et par contre, favorable à la France et même soviétophile. Je considère comme indispensable de rendre populaires les principes de notre politique étrangère ». Ces principes, nous le savons, consistaient essentiellement dans le rapprochement avec l'Allemagne.

Et ce n'était pas l'avènement en France du ministère Blum qui pouvait modifier les désirs secrets du colonel Beck. Le gouvernement polonais, nettement orienté à droite, redoutait l'action du gouvernement de front populaire qui, pour exécuter les réformes sociales qu'il avait promises, se devait de renoncer à toute activité à l'extérieur.



Cependant l'audace croissante d'Hitler causait de nouvelles inquiétudes à Varsovie.

En dépit des vagues invites de Gœring (telle que : « vous devriez avoir accès à la mer Noire »), la question de Dantzig redevenait périodiquement épineuse ; Beck sentait bien qu'il ne pouvait céder le moindre des avantages reconnus à son pays dans la ville libre. Au contraire, naïvement, il s'imaginait qu'il obtiendrait la nomination d'un haut commissaire polonais ! Il n'allait pas tarder à être cruellement déçu.

Mais l'adversaire procédait avec méthode. On sait avec quelle *maestria* il régla aux ides de mars 1938 la question d'Autriche, et comment, quelques mois plus tard, il se retournait vers la Tchécoslovaquie. Le gouvernement polonais prévoyait cette dernière opération, et par la plus invraisemblable inconscience, la désirait pour pouvoir en profiter.

Aussitôt après l'ultimatum allemand, le gouvernement de Varsovie en adressait un identique à Prague. M. Léon Noël, dans ses mémoires si intéressants sur son ambassade en Pologne (1), a relaté « les dramatiques entretiens » qu'il eut avec le colonel

(1) *L'agression allemande contre la Pologne,* Flammarion, 1946, un vol. in-8°, 510 p.

Beck et son adjoint, « multipliant les objurgations », leur montrant « la folie » qu'ils commettaient « en aidant à la ruine de leur petite voisine, alliée de leur alliée ». La conscience peu tranquille, Szembek veut au contraire dans son récit faire croire que l'ambassadeur de France trouvait la revendication polonaise sur la Silésie de l'Olza « tout à fait justifiée » !

Le parti du gouvernement polonais était pris de longue date ; il était décidé à ne tenir aucun compte des réserves et du mécontentement plus ou moins nettement exprimé de la France et de l'Angleterre, satisfait de se sentir soutenu par l'Allemagne et aussi par Mussolini, nouvel ennemi de Bénès. Le président Mosciski crut devoir décerner au ministre Beck la grande croix de l'Aigle blanc pour cette rectification de frontière dans la région de Teschen que les milieux officiels saluaient comme un « triomphe colossal » !

Quel triomphe en effet que celui qui faisait passer la Pologne dans le camp allemand ! La conséquence normale de cette attitude était un renversement des alliances. Hitler, au lendemain de Munich, augmenta sa pression pour l'obtenir, alternant selon sa méthode les flatteries et les menaces. Les documents polonais sont fort peu explicites sur les propositions allemandes d'offensive commune en direction Ukraine-mer Noire. On sait seulement que Beck revint très découragé des conversations qu'il eut avec Hitler et Ribbentrop en janvier 1939 à Berchtesgaden et à Berlin : « Aujourd'hui pour la première fois, écrit Szembek le 10 janvier, le pessimisme s'est emparé de lui ». Une fois de plus, il constatait que « l'opinion publique n'admettrait pas que nous nous rangions avec les Allemands ». Il s'était donc dérobé à l'invite allemande ; en vain Hitler lui avait fait remarquer que « la communauté d'intérêts entre l'Allemagne et la Pologne en ce qui concerne la Russie était totale », et, aussitôt après, il s'était heurté à Ribbentrop qui posait la question de Dantzig, « ville allemande » et du corridor d'une façon aussi brutale que, quelques mois plus tôt, il avait posé à Bénès la question des Sudètes.

Il y avait bien de quoi, en vérité, se féliciter de ce que la Société des Nations fut morte et que l'efficacité de l'action

conjuguée de la France et de l'Angleterre en Europe orientale se trouvât gravement atteinte !

Mais alors la Pologne, ne voulant pas s'entendre avec l'Allemagne contre la Russie, se trouvait vouée à s'entendre avec la Russie contre l'Allemagne. Si le conflit germano-russe apparaissait comme fatal, à plus ou moins brève échéance, aux hommes d'Etat polonais, ils ne crurent jamais possible le passager retournement qui s'opéra cependant le 22 août 1939. Sans doute « la politique de Rapallo » était-elle quelquefois évoquée, mais comme une combinaison du passé. Quand MM. Noël et Coulondre déclaraient tant au colonel Beck qu'à Lipsky, l'ambassadeur polonais à Berlin, qu'« un rapprochement germano-russe n'était pas impossible », on accueillait leur dire avec un sourire ironique. Ce ne sont que les événements de mars 1939, le démembrement de la Tchécoslovaquie, l'annexion à peine déguisée de la Bohême-Moravie qui ouvrirent les yeux des dirigeants polonais, en même temps d'ailleurs que ceux de Neville Chamberlin. Beck fut tout surpris et flatté de la garantie anglaise offerte spontanément ; elle lui paraissait plus utile et en tout cas plus agréable que la garantie donnée par la France dix-huit ans plus tôt. Quelque temps après M. Potemkine venait à son tour à Varsovie et cherchait à savoir jusqu'à quel point l'U.R.S.S. pourrait compter sur la coopération de la Pologne en cas de conflit avec le Reich. Encore une fois Beck se déroba. Son gouvernement se refusait notamment à admettre l'entrée de l'armée russe sur le sol polonais ; les souvenirs du temps de Catherine II renaissaient en foule !

Réflexe naturel, sans doute ; mais la Pologne demeurait entre deux selles, se refusant successivement à ses deux voisins, elle préparait leur réconciliation et la rendait à peu près fatale.



La Pologne de 1919 était-elle donc inviable ou, du moins, était-elle condamnée à mort à partir du moment où les copartageants de 1773, de 1793, de 1795 et encore de 1815 recouvraient

leur liberté d'action ? Les événements de 1933-39 ne le prouvent-ils pas surabondamment ? On en discutera longuement.

Les Polonais sont de nature fière ; on ne peut le leur reprocher. Ils n'ont pas cru au danger de leur situation et ont rêvé de grande politique. Ils n'ont pas craint, se sachant jalousés par leurs deux puissants voisins, de se créer des adversaires au Nord et au Sud, en Lithuanie et en Tchécoslovaquie. Leur union intime avec les pays baltes était une nécessité évidente. Leur conquête de Vilna la rendit impossible. Leur adhésion complète et sans réserve à une sorte de confédération de l'Europe centrale et orientale, qui aurait constitué l'indispensable contrepoids à un Reich et à une Russie restaurés dans leur force antérieure, était plus nécessaire encore. Leur antipathie foncière pour les Tchèques les poussa au contraire à une politique indépendante de la petite Entente et trop souvent hostile.

La formation d'un bloc qui se serait étendu de la Baltique à la mer Egée et à l'Adriatique, du Bug au Danube, méritait des sacrifices d'amour-propre ; lui seul pouvait assurer l'équilibre de l'Europe de Versailles, équilibre politique, équilibre économique. il aurait suppléé à la nonchalance britannique, à la lassitude française, à l'indifférence américaine ; il en aurait imposé à la jalousie italienne.

Il existe deux vieilles devises politiques : l'union fait la force — diviser pour régner.

La Pologne de 1919, pour son malheur, a choisi la seconde.

Pierre Rain.

DOCUMENTS DIPLOMATIQUES

La Mission extraordinaire du Marquis de Torcy dans les pays scandinaves

(1685)

M. Jean Marchand, Correspondant de l'Institut, Bibliothécaire à l'Assemblée Nationale, vient de nous donner un livre du plus haut intérêt pour la compréhension du Grand Siècle. Il s'agit des lettres échangées à l'occasion d'une mission confiée à Torcy, fils de Colbert de Croissy, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, mission dont le prétexte a été fourni par la mort de la reine de Danemark, Sophie-Amélie de Brunswick, veuve de Frédéric III (1). Elle sera pour lui l'occasion de connaître la Scandinavie et de s'exercer à bien voir. A la vérité, elle a surtout pour objectif la formation personnelle de l'Ambassadeur. Les lettres de Torcy sont moins des rapports, comme le note M. Robert Schuman, Ministre des Affaires étrangères, qui a préfacé l'ouvrage, que « les impressions d'un voyageur, curieux de détails, découvrant un milieu nouveau pour lui, d'un jeune homme mis en vedette par un cérémonial méticuleusement réglé ».

(1) Jean Marchand, Correspondant de l'Institut, Bibliothécaire à l'Assemblée Nationale, *La Mission extraordinaire du Marquis de Torcy en Danemark-Norvège et son voyage en Suède*, d'après la correspondance diplomatique, 1685. Préface de M. le Président Robert Schuman, Ministre des Affaires étrangères, Paris, Bibliothèque Nordique, 8, place du Panthéon, Paris, 1951, 1 v. in-8° de 139 p.

Précédé d'une excellente introduction, sobrement présenté, accompagné d'un index analytique nous renseignant sur les lieux et les personnages, ce recueil qui inaugure une collection, fait honneur à son savant éditeur français, mais aussi à la Bibliothèque Nordique de Paris, annexe trop peu connue de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, et au gouvernement danois. C'est en effet par ses soins qu'ont été imprimés à Copenhague ces textes évocateurs d'un temps où les Etats scandinaves jouaient dans la politique européenne un rôle de premier plan.

Lorsqu'il fut chargé de porter au roi Christian V les condoléances de Louis XIV, Torcy avait moins de vingt ans, étant né à Paris le 14 septembre 1665. Ce n'étaient pourtant pas ses débuts. Ayant à quatorze ans soutenu sa thèse de philosophie, à seize terminé ses études, fait ensuite un stage aux Affaires étrangères, accompagné son père en Franche-Comté, il revient, au moment où nous le rencontrons, du Portugal où il est allé complimenter le roi Pedro de son accession au trône et lui offrir en même temps des condoléances sur la mort de la reine.

Accoutumés que nous sommes à voir des missions de ce genre confiées, quand elles ne le sont pas à des politiques éprouvés ou à de grands soldats, à des diplomates parvenus au terme de leur carrière comme une suprême récompense, nous ne pouvons que nous étonner qu'à une époque particulièrement glorieuse de notre histoire, le soin en eût été remis à un jeune homme qui de nos jours serait sur les bancs de l'Ecole d'administration.

Louis Delavaud nous a jadis rappelé, précisément à propos de Torcy, dans une étude intitulée *L'Education d'un Ministre* (1) que « les titulaires des hauts emplois administratifs sous le règne de Louis XIV se rattachaient presque tous par des liens de parenté ou d'alliance à ces dynasties bourgeoises qui occupèrent les secrétariats d'Etat, et, pour la plupart, aux trois familles Colbert, le Tellier et Phelypeaux. « Il apparaissait

(1) *L'éducation d'un Ministre*, *Revue de Paris* du 15 mars 1910, article suivi de lettres de Colbert de Croissy publiées sous ce titre : *Conseils à un futur ministre.*

alors naturel, en vertu du principe de l'hérédité des charges, que Colbert de Croissy, qui préparait son fils à sa succession, s'attachât à compléter par l'expérience une éducation distinguée. Et quelle expérience pouvait être plus efficace que celle résultant de la connaissance des Cours étrangères ?

Ce ne sont pourtant pas les observations de Torcy que je veux rapporter ici. Il me paraît plus intéressant de m'en tenir aux difficultés protocolaires auxquelles donna lieu l'audience royale. Leur exposé constitue aussi bien le centre de la correspondance et lui donne son unité.

La faveur faite au roi de Danemark par l'envoi de Torcy présente en effet un caractère exceptionnel, ayant été réservée jusqu'ici aux monarques d'Angleterre et d'Espagne « à cause des parentés et alliances ». Louis XIV ne manque pas de rappeler au marquis de Villars, père du futur vainqueur de Denain, l'Orondate du *Grand Cyrus,* son ambassadeur à Copenhague, et le confirme dans les instructions données à Torcy.

Or voici qu'au seuil du voyage, une difficulté surgit. Christian V a résolu de modifier le protocole en usage à la réception des envoyés. Jusqu'alors, il leur donnait audience *debout et sans chapeau,* mais ayant appris que le roi d'Angleterre les recevait *assis et couvert,* il prétend désormais l'imiter. La Hollande et le Brandebourg ont refusé de s'incliner. Ils n'ont point voulu « en faire la planche », écrit Villars au roi, le 24 avril 1685. « Le premier s'en est retourné sans prendre son audience de congé, l'année passée, et du depuis il a eu ordre de ses supérieurs de continuer dans sa résidence. Celuy de Brandebourg, qui estoit venu pour les compliments sur la mort de la Reyne mère de Dannemarck s'estoit précautionné de deux lettres, dont l'une le qualifioit d'envoyé extraordinaire et l'autre ne lui donnoit point ce caractère, et s'estant servi de la dernière, il fut receu sans cérémonie de carosses, le Roy de Dannemarck debout et sans chapeau ». C'est cette solution que préconise la cour danoise « pour éviter les prétentions des autres ministres et principalement du sieur Sylvius qui doit venir de la part du Roy d'Angleterre ». Il y aurait encore un autre expédient, c'est que Torcy n'arrivât que lorsque la Cour serait en Holstein, « parceque le

Roy de Dannemarck n'observe aucune cérémonie dans ses maisons de campagne ».

Cette lettre est du 24 avril. Le 1er mai, Villars insiste sur l'embarras de la Cour de Danemark. On voudrait bien rendre à Torcy tous les honneurs possibles, mais on s'obstine à suivre les exemples du roi d'Angleterre. Le chancelier fait prier Louis XIV d'avoir pour agréable ou que son envoyé soit traité « comme M. le Maréchal de Lorges l'a été en Angleterre, ou que ses lettres ne lui donnent pas de caractère, auquel cas on luy rendra mille fois plus d'honneurs que s'il estoit envoyé ».

Louis XIV réagit immédiatement (les mots soulignés sont écrits de sa main) : « Monsieur le Marquis de Villars... comme je n'ay eu d'autre but dans l'envoy du sieur de Torcy que de donner (au Roy de Dannemarck) des marques singulières de mon estime et de la considération que j'ay pour luy, écrit-il le 10 mai, je ne pourrais pas aussi souffrir que celui que j'envoye pour cet effet receust *de moindres* honneurs à la cour de Dannemarck que ceux qu'elle a accoustumé de faire *en semblables occasions* (10 mai 1685) ». Torcy attendra donc à Hambourg des nouvelles de Villars qui devra veiller à ce que, s'il est reçu en Holstein, il le soit de la même manière que Christian V a « cy-devant receu ceux *de l'Empereur ou les miens* »..., écrit le roi « en sorte qu'il ne se passe rien en cette audience qui puisse faire aucun préjudice à ma dignité : ne pouvant pas admettre l'expédient de ne luy donner aucun caractère, qui ferait une contradiction manifeste au sujet pour le quel je l'envoye ». Versailles, le 10 may 1685.

Nous allons assister au cours des semaines qui suivront à toute une série de négociations dont la réception de Torcy est l'enjeu. A celui-ci, il suffit de prolonger son séjour aux bords de l'Elbe jusqu'à ce que l'incident soit réglé à la satisfaction de Versailles. Villars s'y emploie tandis qu'Henning Meyerkrone, le Ministre de Danemark en France, suggère à l'instigation de sa Cour que l'envoyé de Louis XIV soit reçu à Akershus, l'actuel Oslo, la Norvège dépendant alors du Danemark où le roi va se rendre. Une frégate le transportera d'Aalborg, en Jutland, à destination. Le roi le fera « manger avec luy » et lui fera plus

d'honneur « qu'on n'en a encore fait aux autres envoyez en tout ce qui ne tirerait point à conséquence ». Quand, le 27 mai, Villars a été reçu par Christian V en audience de congé, la question demeure toujours en suspens et, écrivant à Torcy, le 29, l'Ambassadeur ne lui cache pas que le Danemark qui ne sait comment se relâcher de sa prétention, est au regret de l'avoir formulée. Mais comment revenir en arrière ?

Un accord intervint cependant. Il serait fastidieux d'insister sur les pourparlers dont s'accompagna la négociation ; la correspondance qui les relate est cependant d'un intérêt soutenu. Finalement Torcy quitta Hambourg le 9 juillet — parti de Paris le 14 mai, il y était arrivé le 15 juin —, prit à Kolding passage sur un yacht royal qui le mena en dix-huit heures à Krauèrest, l'actuel Kragöroe, célèbre par la qualité de ses huîtres, et de là gagna Laurwik. C'est ici qu'un carrosse appartenant au Comte de Vedel, lieutenant général de la province, vînt le chercher pour le conduire à l'audience.

« Je fus, écrit-il à Louis XIV, conduit dans une chambre ou le Roy de Dannemark m'attendoit avec toute sa cour. Tous ceux qui la composoient (avoient) quitté pour ce jour les habits rouges du voyage et tous à l'exemple du Roy de Dannemark étaient en habits noirs. Je trouvay ce Prince au bout de la chambre, sans chapeau et appuyé sur une table. Il avança quelques pas quand j'entrai. » (1)

Debout et sans chapeau ! Versailles avait eu satisfaction. Mais Torcy ayant gagné Copenhague, restait à voir la reine. Nouveau problème. Voici comment Cheverny qui avait succédé à Villars rend compte le 9 août de la cérémonie.

« Comme Monsieur le marquis de Torcy avoit tous les sujets du monde d'estre satisfait de la manière dont il a esté receu du Roy de Dannemarc en Norvège, nous avons cherché les moiens qu'il pust voir la Reine et qu'il lui rendist la lettre de Vostre Majesté sans qu'elle fut assise. Je luy ai mené ce matin et luy ay présenté devant tout le monde. Comme elle estoit debout à cause de moy, la chose s'est passée de bonne grâce ! »

(1) L. c., p. 68.

Mais du fait des concessions faites à Torcy, l'envoyé d'Angleterre est fort embarrassé et il embarrassa fort la Cour de Danemark car « on ne veut entrer dans aucun expédient avec luy ». Double satisfaction pour Louis XIV. « C'est par ces riens d'étiquette, dit Frédéric Masson, que se marque la considération d'un pays, que s'affirme sa puissance, que s'établit sa grandeur (1). C'est en forçant les Ambassadeurs de tous les rois à céder le pas à ses ambassadeurs, que Louis XIV a mis la France à une si haute place dans l'estime des peuples ! » (2).

Aussi ne manqua-t-il pas de témoigner sa satisfaction à Torcy dont il a remarqué l'application à l'exécution de ses ordres. On peut penser que le jeune envoyé s'était d'autant plus attaché à ne pas se départir de ses instructions que lors de sa mission à Lisbonne, il s'était attiré les remontrances paternelles pour s'être assis à une place plus bas que celle à laquelle son caractère d'envoyé lui donnait droit. Si Christian V avait appris qu'en matière de cérémonial il est toujours dangereux d'innover, du moins n'en manifesta-t-il point d'humeur. Torcy quitta la Cour de Danemark comblé de présents. Il devait décliner tout cadeau d'argent, mais put, sans rencontrer l'opposition de Louis XIV, accepter « un bassin et une aiguière d'or avec le chiffre de CHRISTIANUS 5 en diamants sur l'aiguière ». A ce cadeau vint s'ajouter au moment du départ un présent qui devait flatter davantage ses goûts juvéniles, un attelage de huit chevaux noirs provenant des haras royaux.

Colbert de Croissy ne pouvait que se féliciter des progrès de son fils dans la confiance royale. De tous côté lui parvenaient à son sujet les plus délicates flatteries. Voici en quels termes d'Avaux, ministre à La Haye, neveu du célèbre négociateur des traités de Westphalie, lui-même un des plus éminents diplomates du règne, témoignait au Secrétaire d'Etat la joie qu'il avait eu d'avoir trouvé à Torcy « toutes les qualités qui font un grand homme, ou pour mieux dire, d'avoir trouvé qu'il l'est

(1) Préface du Journal inédit de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, Paris, 1884, p. XIC.

(2) Préface du *Journal inédit de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy*, Paris, 1884, p. XIV.

déjà à son aage ». Si l'amour-propre du ministre a dû se sentir agréablement chatouillé par ces éloges, le père se retrouve dans les conseils adressés à celui qui en est l'objet : « Repassez tous les jours les choses que vous avez apris pour ne pas les oublier ; entretenez-vous sur toutes choses dans les langues latines et allemandes, faites de bonnes lectures et donnez moi souvent de vos nouvelles ». A la veille de l'accomplissement de sa mission, il lui avait écrit : « Réglez toujours vostre conduitte en sorte qu'elle vous acquière de l'estime partout où vous serez, et ne manquez jamais à vos devoirs envers Dieu ». On savait parler au Grand Siècle.

Louis Delavaud, premier Ministre de France à Christiania (1), avait, en 1908, fait placer à l'entrée de la Légation, située alors Huitsfeldtsgade, le buste de Torcy. Parmi les visiteurs que le célèbre Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères vit défiler devant lui, figura certainement le Comte de Wedel-Jarlsberg qui représentait la Norvège auprès de M. Fallières. Il était le descendant du Lieutenant Général dont on se souvient qu'il avait prêté son carrosse au neveu de Colbert à Larvik. Enfin, si j'ai bonne mémoire, quand S.M. Haakon VII qu'accompagnait la reine Maud, fut l'hôte de la Légation, Louis Delavaud, qui lui en faisait les honneurs ne manqua pas d'appeler l'attention du roi sur le buste du grand ministre et d'évoquer le souvenir de la mission de 1685. Ainsi le présent se rattachait au passé.

René Dollot.

---

(1) Oslo n'a repris son ancien nom qu'en 1924.

Pierre RAIN

Grand Prix Gobert de l'Académie Française

En attribuant cette année à M. Pierre Rain le Grand Prix Gobert, la plus haute récompense dont elle dispose en faveur d'un historien, l'Académie Française s'est proposée tout à la fois d'apporter sa consécration à une œuvre distinguée et à une belle carrière d'enseignement.

Continuant une brillante tradition rue Saint-Guillaume, M. Rain s'est spécialisé dans l'histoire diplomatique. Nulle revue n'était donc plus qualifiée que la nôtre à laquelle il prête une collaboration appréciée pour le féliciter de l'éminente distinction dont il vient d'être l'objet.

COMPTES RENDUS

BRÈVES NOTICES

Pilote de chasse dans la guerre de 14, de 1922, date à laquelle il devient chef adjoint du cabinet de Laurent Eynac, jusqu'à la guerre de 39, le Général d'Astier de la Vigerie a constamment servi dans l'aviation, commandant celle du groupe Billotte du 10 mai au 17 juin 1940.

Contrairement à une opinion fort répandue, il affirme que « le ciel n'était pas vide lorsque l'armée allemande pénétra en Belgique ». Son livre, qu'illustrent de nombreux croquis, est un témoignage de valeur qui n'exclut pas la polémique (1). S'il échappe à la compétence de cette revue, il nous sera du moins permis d'en signaler l'intérêt.

Avec *L'Odyssée d'un sous-marin allemand, l'U-977* (2) et *La Tragique Destinée du Scharnhorst* (3), nous ne nous éloignons pas de

(1) Général d'Astier de la Vigerie, Ambassadeur de France, *Le Ciel n'était pas vide,* 1940, 1 v. 264 p. in-8° couronne, Paris, Julliard, 1952.

(2) Hainz Schaeffer U-977, *L'odyssée d'un sous-marin allemand,* traduit de l'allemand par Gilberte Marchegay, 1 v. in-8° cour., 244 p., sous couverture illustrée par P. Ruddlof, Paris, Julliard, 1952.

(3) Albert Vulliez et Jacques Mordal, *La tragique destinée du Scharnhorst,* 1 v. 233 p., Bibliothèque de la Mer, Amiot-Dumont, Paris, 1952.

la dernière guerre, mais nous quittons les ailes pour nous retrouver dans un élément plus familier. Déjà le *Drame du Bismarck* (1) nous avait offert le tragique spectacle de ces poursuites qui évoquent les émotions de la chasse à courre avec ce que la présence humaine y ajoute de profondément émouvant. C'est une impression analogue que nous ressentons à la lecture de *La Tragédie du Scharnhorst* et de *L'U-977*. Le fait qu'il s'agit de bâtiments ennemis ne saurait modifier les sentiments du lecteur français.

La brève carrière du cuirassé allemand est liée à quelques-unes des pages les plus impressionnantes de la guerre navale. Ayant participé à la campagne de Norvège, le *Scharnhorst* réussit après un raid audacieux à rejoindre Brest : c'est « *le Loup dans la Bergerie* ». Faisant preuve d'une innocence un peu désarmante, l'équipage demeure étonné que son exploit n'ait pas suscité l'admiration de la population dont l'apparente indifférence dissimule une hostilité foncière. Cette hostilité trouve son expression la plus efficace dans les messages de deux héros de la Résistance : le radio Anquetil et le lieutenant de vaisseau Philippon, qui renseignent la B.B.C.

Rappelée par Hitler, la division navale s'échappe par le Pas-de-Calais, réussissant une évasion remarquable. Puis après des opérations dans l'Arctique, voici le 26 décembre 1943 la bataille de Saint-Etienne, c'est le nom donné au combat marqué par le sacrifice du cuirassé qui s'inscrit dans la plus noble tradition des marines nationales.

Le livre de MM. Albert Vulliez et Jacques Mordal sera précieux aux spécialistes. Mais il ne devrait pas retenir seulement l'attention de ceux qui s'intéressent aux choses de la mer. Sans se départir de la plus stricte impartialité, ses auteurs ont su envelopper leur récit d'une émotion contenue qui en rend la lecture singulièrement attachante.

U-977, *L'Odyssée d'un sous-marin allemand*, par le Commandant Heinz Schaeffer, est aussi un livre très prenant. Son auteur avait vingt ans à la déclaration de guerre en 1939. Sorti de l'Ecole Navale de Flensburg, il prend part à l'attaque de convois, présentée sans commentaires dans sa rigoureuse sévérité. Les résultats des opérations contre ceux-ci, un moment pleins de promesses pour l'Allemagne, se voient compromis quand le radar vient rendre extrêmement dangereuses les attaques des submersibles. Heinz Schaeffer apprend la capitulation du Reich en Norvège. Commandant l'U-977, il décide de le conduire en Argentine. Réalisant un exploit sans précédent, le sous-marin reste soixante-six jours immergé. A son arrivée, l'officier se voit soupçonné d'avoir transporté Hitler. De ce livre, un sous-marinier français qui a appartenu aux forces de la France Libre nous a dit qu'il était à son sens l'ouvrage qui rendait le compte le plus exact de la guerre sous-marine.

⁂

(1) V. *R.H.D.*, 1950, p. 220.

Sous ce titre dont l'intention est évidente : *Un Général sans képi*, M. Kervin Mc. Cann nous offre un portrait familier de Dwight David Eisenhower (1). Ce n'est pas en effet une biographie de l'homme, mais une analyse de sa carrière étayée par des citations caractéristiques. Laissant de côté les étapes récentes et bien connues de la vie du grand soldat, je voudrais me borner à quelques remarques.

La première vise les curieux débuts d'Eisenhower dans la vie militaire. Issu d'une famille pauvre d'Abilena, une petite localité du Kansas, il lui faut s'assurer d'une bourse, et pour l'obtenir, l'appui d'un député ou d'un sénateur, car les bourses font partie « du matériel électoral des politiciens ». Or le sénateur auquel il s'adresse jugeait sur concours organisé par lui ! Le candidat qui pour subvenir à ses besoins travaille dans une laiterie, s'y prépare et est reçu premier.

1928/29. — Eisenhower ajoute par un voyage en France un complément pratique à ses hautes études militaires.

« Pendant plus d'une année, il put voir de près les champs de bataille et les parcourut tous, de Brest jusqu'aux rives du Rhin, les explorant un à un et prenant des notes sur chaque détail d'intérêt militaire. Il en vint à connaître intimement les villages, examinant les rues étroites, entre leurs murs de pierre, où une poignée d'hommes résolus pouvaient soutenir, des jours durant, le choc de bataillons ennemis. Il couvrit toutes ces grandes plaines de la campagne française, où les tanks pouvaient foncer à l'infini, et où aussi, en d'autres endroits, une demi-douzaine de charges d'explosifs pouvaient stopper net une offensive. Il fit son enquête sur le réseau des transports et ses vastes gares de triage. Il étudia l'armée française écartelée par les factions politiques et religieuses » (*sic !*).

« Lorsqu'il repartit, en 1929, il en savait assez sur la France — sol, routes et villes — pour pouvoir conduire une armée en guerre, d'un bout à l'autre du pays. Il était déjà prêt, ou peu s'en fallait, pour la date fatidique du 6 juin 1944. » (2)

On a pu s'étonner qu'à l'heure où il quittait ses fonctions de Chef d'Etat-Major, le général Eisenhower ait accepté la présidence de l'Université Columbia. C'est que le rôle qu'il était appelé à y jouer répondait à ses préoccupations les plus intimes. Profondément religieux, hostile à la dictature, rien ne pouvait le séduire davantage que de veiller à la formation d'une jeunesse qu'attendent de si lourdes tâches et d'en être l'animateur. « Toute guerre mondiale, notait-il en 1946, sera idéologique. La mesure de sécurité la plus réaliste que nous puissions prendre, c'est de développer, dans tous les pays où s'en présente la possibilité ou l'occasion, une forme de gouvernement démocratique, en sorte que, l'individualisme, plus que l'étatisme, demeure l'idée sous-jacente ».

Enfin nul n'a mieux compris le problème européen. Montrant que, d'une part, « l'histoire, les coutumes, la langue et les préjugés se liguent pour empêcher les peuples de se fondre, de l'autre, ce

(1) Kervin McCann, *Un Général sans képi*, traduit de l'anglais par Jean Perrier, 1 v. in-16 jésus de 256 pages, Paris, Robet Laffont, éd. 1952.

(2) L. c., p. 86.

qu'apportent d'entraves les barrières douanières, etc., il ajoute : « Des hommes libres, menacés par le spectre de l'esclavage politique, se débattent, paralysés par des chaînes artificiellement forgées par eux-mêmes et qu'eux seuls pourraient faire tomber » (1).

C'est un livre analogue à celui de M. Kervin Mc Cann sur le général Eisenhover que nous font connaître les éditions Amiot-Dumont en publiant la traduction de *M. le Président* (2). Il s'agit ici d'Harry S. Truman auquel, la mort de Franklin Roosevelt devait ouvrir inopinément les portes de la Maison Blanche où l'ancien commandant en chef des armées alliées aspire à lui succéder.

Si la France lui est moins familière qu'à celui-ci, il la entrevue en des temps héroïques. Officier d'artillerie, il débarqua à Brest le 13 avril 1948 et le 26 septembre, il était derrière sa batterie et tirait trois mille obus de 75 entre quatre et sept heures du matin. Dirais-je que certains aspects de chez nous l'ont justement choqué ?

C'est qu'en effet, comme Eisenhower, il est profondément religieux, pénétré de la Bible qui a donné son caractère à la civilisation anglo-saxonne, il est enclin individualiste et foncièrement démocrate.

On pourrait glaner beaucoup dans ce livre qui, de même que celui du général, ouvre des jours curieux sur certaines difficultés entre les alliés. « En fait, a écrit M. André Siegfried en le présentant aux lecteurs du *Figaro,* c'est le Président Truman qui en est l'auteur. Texte plein de substance, d'informations de documents, laissant l'impression qu'on connaît le Président, qu'on a vécu dans son intimité, qu'il vous a ouvert son cœur. » Nul aussi bien après l'avoir lu ne peut douter de la sincérité de son désir de retraite. Voici copiée de sa main une citation de Plutarque relative à Lucullus : « L'Administration des affaires publiques doit avoir sa fin comme les autres choses, et les hommes d'Etat s'effondrent exactement comme les lutteurs quand la force et la jeunesse viennent à leur manquer. »

⁂

Pierre Bourdan a trouvé la mort le 13 juillet 1948 au cours d'une promenade en mer. Né à Perpignan le 13 mai 1909, Pierre Maillaud-Bourdan n'était qu'un pseudonyme-fils d'un colonel et neveu du peintre Fernand Maillaud, doué d'une mémoire qui lui avait permis de retenir les poèmes de Beaudelaire, Mallarmé et Valéry dont il était le disciple, s'était fait connaître par ses *Commentaires des Nouvelles à la B.B.C. de Londres* au lendemain de 1940. Député de la Creuse, puis de Paris, il avait été en 1947, ministre de la Jeunesse, des Arts et des Lettres, chargé des services de l'Information.

C'était essentiellement un journaliste. Nous avons rendu compte en son temps de son excellent livre : *Grandeurs et Perplexités de*

(1) L. c., p. 241.

(2) *M. le Président,* carnets lettres, archives et propos de Harry Truman, 32e Président des Etats-Unis, par Willim Hillman, 1 v, in-8°, 300 p., Paris, Amiot-Dumont, 1952.

l'Angleterre (1). On en trouvera ici des extraits ainsi que des pages choisies des *Commentaires de Londres, du Carnet de retour avec la Division Leclerc, etc.* Nul n'était plus qualifié que Jean Oberlé pour présenter ce Mémorial (2) qui gardera le souvenir de l'homme que le Président Herriot lui rendant le suprême hommage a qualifié de « celui qui aux heures noires, donna une voix à la conscience française ».

René DOLLOT.

POST SCRIPTUM AU BIMILLÉNAIRE DE PARIS

Portrait de Paris (3) est l'œuvre de plusieurs auteurs désignés par leur notoriété et leur compétence. A quelques pages liminaires de M. Jules Romains répond une post-préface de M. Jean Marin sur le *Rayonnement de Paris*. Entre elles s'insèrent un certain nombre d'études plus netteement caractérisées. On appréciera la solidité du *Paris dans la Géographie* du Professeur au Collège de France, Roger Dion auquel sous la plume de M. Elie Debidour, Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes (Sorbonne) : *A travers le pays de l'Histoire* fait un agréable pendant. De pertinentes observations de M. Pierre Lavedan, Professeur à la Sorbonne, sur *Paris et l'Urbanisme*, font suite à ces deux chapitres. Avec un égal bonheur, M. François Boucher, Conservateur honoraire du Musée Carnavalet et M. Louis Beydts, dont nous apprécions les mélodies nous présentent *Paris dans l'Art* et *Paris dans la Musique*. M. Raymond Isay s'est réservé *Paris dans les Lettres Françaises*. Et qui s'étonnerait que l'*Esprit de Paris* ait été confié à M. Marcel Achard ? — *L'Activité économique de Paris* nous ramène à des considérations plus sévères. Il est naturel qu'elles aient été demandées au Président de la Chambre de Commerce de la capitale, M. Jacques Fougerolle. *Le Peuple de Paris* ne pouvait qu'inspirer l'âme généreuse de M. Robert Garric comme *La Parisienne*, le talent délicat de Mme Germaine Beaumont. Et nul mieux que M. Maurice Muret continuateur de la brillante tradition des écrivains suisses de langue française ne pouvait nous parler de *Paris et les Etran-*

(1) *R.H.D.*, 1947, pp. 139-140.

(2) Pierre Bourdan, *Pages choisies*, présentées par Jean Oberlé, 1 v. in-8°, 320 p., Paris. Editions Magnard, 122, boulevard Saint-Germain. Collection des Classiques Verts.

(3) Jules Romains, de l'Académie Française, Marcel Achard, Louis Beydts, Elie Debidour, Jacques Fougerolle, Raymond Isay, André Levassor-Berrus, Germaine Beaumont, François Boucher, Roger Dion, Robert Garric, Pierre Lavedan, Maurice Muret, Jean Marin. — *Portrait de Paris*, 1 v. in-8° raisin sous couverture illustrée trois couleurs, 218 p., Librairie Académique Perrin, Paris, 1951.

gers ? A M. le Chanoine André Levassor-Verrus, Supérieur du Grand Séminaire Saint-Sulpice, a été réservé l'honneur de nous entretenir de *La Vie Spirituelle de Paris*. Son étude qui contient un admirable passage sur les cathédrales gothiques termine le volume dans un mouvement d'ascension.

La Revue des Deux Mondes avait eu la primeur de ces essais. Rassemblés dans un ouvrage d'une élégante présentation, ils rendront présentes, plus encore pour les étrangers que pour les Français, les raisons durables du prestige de Paris.

Pour le Parisien, l'étranger qui a fait de la capitale de la France sa ville d'adoption, la *Petite Histoire des Monuments de Paris* de M. Albert Mousset (1) s'offre comme un guide pittoresque où l'érudition d'un chartiste sait s'accompagner d'anecdotes et de ces saillies originales qui sont, quel que soit l'objet de ses études, comme la marque personnelle de l'auteur. Très savant, son livre est aussi très amusant.

Le premier chapitre nous conduit *A travers Paris raconté par ses rues*. « Les siècles, nous dit M. Albert Mousset parlant de la Cité, ont poussé ici des racines si profondes qu'il n'est ni indifférence ni vandalisme qui les puisse arracher. Les grandes voies qui traversent Paris du nord au sud (rues Saint-Denis, Saint-Martin, Saint-Jacques) ou d'est en ouest (rues Saint-Honoré, Saint-Antoine), sont de véritables sillons d'histoire ». Et l'auteur déplore que nous n'ayions aucune politique de la « plaque bleue » et, d'une façon générale, « aucun sentiment précis de ce qu'il conviendrait de faire pour rendre le Paris d'autrefois déchiffrable au Paris d'aujourd'hui ». Au Moyen-Age, par exemple, l'économie dominante du Bourg Saint-Germain est non pas la culture, mais l'élevage, d'où la rue de Varenne (garenna) ou la rue de Grenelle (garanella, petite garenne). Ne serait-il pas intéressant de le rappeler ?

Qui ne sait aussi que de nos jours, la politique a envahi la toponymie des villes et substitué à des noms évocateurs, ceux de notoriétés éphémères ? Et quelle disproportion dans l'hommage ! Comparons sur la rive gauche la rue Racine ou la rue Pascal à cette artère somptueuse qu'est le boulevard dédié à Raspail, savant de second ordre et politicien oublié. J'entends bien que les premières sont anciennes, mais si Victor Hugo a bénéficié d'une avenue, le doit-il davantage à son génie ou à ses idées politiques, et que dire de Voltaire ? Et comment enfin dans cette revue ne pas dénoncer chez nous cette manie d'honorer sans réciprocité des chefs d'Etats étrangers qui n'ont très légitimement obéi qu'à leurs intérêts nationaux quand ils ne nous réservaient pas d'étranges retournements ? Manifestations d'un enthousiasme irréfléchi qui s'accorde avec notre tempérament. Que ne nous contentons-nous comme les Grecs, lorsqu'ils veulent manifester leur gratitude à un hôte de marque, de lui consacrer temporairement une rue, quitte à lui restituer ensuite son nom primitif. Ce fut, s'il m'en souvient, le cas pour Denys Cochin lorsqu'il se rendit

(1) Albert Mousset, *Petite Histoire des Grands Monuments de Paris*, 1 v. 202 p., Paris, Amiot-Dumont, 1951, dix-huit photographies originales.

à Athènes pendant la guerre de 14. Laissons à nos rues leurs vieux noms.

Après nous avoir promené dans ses grandes voies, M. Albert Mousset nous parle des statues de Paris, de la place de la Concorde, de l'Arc-de-Triomphe, de la Madeleine, du Panthéon, de la Colonne Vendôme, de l'Obélisque, de la Colonne de Juillet, enfin de la Fontaine de la Paix et des Arts qu'on admire rue Bonaparte, près de Saint-Sulpice, le long de l'ancien séminaire. Incohérence, rivalités d'architectes sont le lot commun de la construction de tous ces monuments. Et on demeure stupéfait de la beauté de Paris quand on voit de quels hasards elle a dépendu.

M. Albert Mousset n'a mis en œuvre que des documents de première main. Ce n'est pas la moindre originalité d'un ouvrage qui nous éclaire sur les coulisses de l'histoire architecturale de la capitale. Il la connaît mieux que quiconque. Dirais-je enfin qu'à chaque ligne de son texte on perçoit l'amour de sa ville et si on lui demandait quel est de ses titres celui auquel il est le plus attaché, il répondrait, je pense, *Membre de la Commission du Vieux Paris.*

Si M. Albert Mousset, qui fut un brillant rédacteur du *Journal des Débats,* continue la double tradition d'André Hallays et d'Hubert Morand, d'une part ; celle d'Auguste Gauvain et de Pierre Bernus, de l'autre, collaborateurs éminents de la feuille historique de la rue des Prêtres, M. Robert Barroux, un temps Directeur de cette revue, animateur du *Dictionnaire des Lettres Françaises,* le premier de ce genre, vient de nous offrir un *Paris des origines à nos jours* (1).

Il aurait pu nous présenter une succession de tableaux de Paris à travers les âges. C'était une façon de prendre le sujet. L'historien de *Dagobert,* son œuvre maîtresse, s'est attaché à la renouveler en reliant les principaux épisodes d'histoire parisienne à celle de la civilisation. Spécialiste de nos anciennes annales, il a été particulièrement bien inspiré en les racontant. Parlant de Paris capitale dont on ignore à peu près pourquoi elle l'est si l'on sait comment elle le devint, il observe que « ni le pays, encore conscient de ses origines féodales, ni le roi même ne veulent se lier à une chef-ville. Il semble que le roi ait peur de sa capitale, y pressente on ne sait quelle rivalité. C'est un principe d'ordre pourtant. Qu'eût été l'Empire, sans Rome ? ».

Louis XIV, sans doute impressionné par la Fronde, ne le comprendra pas. Il ne voit pas que « ce qui s'y passe prend un air national aux dépens de Versailles et de la monarchie : la capitale ayant pris conscience d'une vie propre, apprend à se passer du roi comme l'enfant qui grandit apprend à se passer de ses parents ». A la fin du XVII[e] siècle « commence la grande séparation qui amena la chute de la royauté ». « Les villes, estime M. Robert Barroux, agissent dans l'histoire comme des forces intelligentes et presque

(1) Robert Barroux, Archiviste de la Ville de Paris, *Paris des origines à nos jours et son rôle dans l'histoire de la civilisation*, 1 v. in-8° de la Bibliothèque Historique, 250 p., Payot, éd., Paris, 1950.

comme des êtres vivants ». S'étant proposé de nous faire connaître l'âme de Paris, on jugera par ces citations qu'il y a parfaitement réussi.

Peut-on rattacher Saint-Germain-en-Laye à l'histoire de Paris ? Sans doute. La naissance de Louis XIV et les épisodes de la Fronde nous y inciteraient au besoin. C'est pourquoi nous voudrions ne pas terminer cette chronique sans évoquer le souvenir de Bernard Nabonne qui fut notre collaborateur et qui en a retracé les grandes heures peu avant de s'abandonner à la mort (1).

René Dollot.

Henri Cambon. — *Don Juan d'Autriche, le Vainqueur de Lépante,* Paris, Hachette, 1952, 1 v. in-12 de 222 p.

Si on en croit son consciencieux biographe, le fils naturel de Charles-Quint eut beaucoup plus de qualités et eût fait un bien meilleur souverain que son demi-frère Philippe II.

On sait la froide cruauté, les craintes chimériques, les hésitations perpétuelles du roi-moine. Don Juan ne fut ni inutilement cruel, ni craintif, ni hésitant. Si sa carrière ne fut pas plus féconde, c'est que Philippe, toujours jaloux, ne lui permit pas d'exploiter ses succès, et qu'au surplus, il n'est peut-être pas étranger à la mort prématurée à trente-deux ans de celui qu'il était arrivé à considérer comme un rival.

Le portrait qu'en trace M. Henri Cambon n'est-il pas cependant un peu flatté ?

A vingt ans le roi nommait Juan « général del mar », c'est-à-dire grand amiral, et peu après le chargeait d'une opération qui n'avait rien de maritime : la répression de l'insurrection des Morisques. Répression brutale bien entendu, digne du pays de l'Inquisition ; Don Juan n'eut pas les moyens, si tant est qu'il en eût eu le désir, d'adoucir les ordres de son frère. Les Maures furent massacrés, quels que fussent l'âge et le sexe. Comme ces musulmans se livraient selon les rites à de nombreuses ablutions, le roi défendit l'usage de l'eau pour les soins du corps et donna l'exemple. A la veille de sa mort, on dut constater qu'il était couvert de vermine et de crasse qu'on dut gratter « à sec ».

C'est le Pape Pie V qui ayant réussi à faire contre les Turcs la Sainte-Ligue, demanda à Philippe II de désigner Don Juan comme chef de l'expédition, chef d'ailleurs très étroitement tenu en lisière. Des discussions interminables entre les Vénitiens, les repré-

(1) Bernard Nabonne, *Les Grandes Heures de Saint-Germain-en-Laye,* Av. 260 p., Paris, Sfelt, 1950.

sentants du Pape et les Espagnols empêchèrent le vainqueur de Lépante de poursuivre les Turcs jusqu'en Marmara.

Il se rejeta sur Tunis dont son père s'était emparé et dont il se réempara à son tour. Il aurait aimé s'y faire couronner roi. Philippe ne put admettre une telle audace : il envoya Don Juan aux Pays-Bas ; Tunis fut derechef perdu.

Chargé de rétablir l'ordre, à la manière forte, dans cette ancienne Comté de Bourgogne si chère à Charles-Quint, Juan fut bridé dans ses initiatives, dans son commandement comme il l'avait été partout. Du fond de son Escorial, le roi prétendait tout diriger, tout en n'ayant qu'une notion très imparfaite de la situation.

En guerre non seulement avec le Taciturne, chef des protestants, mais avec la majorité des catholiques, défenseurs ardents de leurs libertés, Don Juan ne put réconcilier ces adversaires. Il mourut à la peine, à moins qu'il ne succombât victime du Nassau ou de son frère. On ramena son squelette, « coupé en morceaux », sur le dos d'un âne, jusqu'à l'Escorial, tandis qu'Alexandre Farnèse, neveu de Don Juan, s'essayait à son tour à pacifier les Pays-Bas.

Avec un très beau talent de narrateur, M. Cambon fait revivre dans ce petit livre l'atmosphère de ce tragique XVI[e] siècle espagnol, temps de trouble dans toute l'Europe occidentale, mais plus spécialement dramatique pour tout ce qui touche à ce farouche fanatique que fut Philippe II.

Pierre RAIN.

Max BRAUBACH. — *Versailles und Wien von Ludwig XIV bis Kaunitz,* Bonn, L. Röhrscheid, 1952.

Il faut louer les *Bonner historische Forschungen* d'avoir inséré le grand travail que le professeur Max Braubach a consacré au problème si complexe du « renversement des alliances » qui a transformé en alliance franco-autrichienne la vieille politique d'hostilité des Bourbons à la Maison d'Autriche. Une première tentative de Louis XIV, en 1668 — projet secret de partage de l'empire espagnol entre Versailles et Vienne — avait abouti à un grave échec. Il fallut le drame de la succession d'Autriche en 1740 et le renouveau des Habsbourg par leur branche Lorraine pour la reprise de l'idée.

Le grand intérêt du livre de M. Max Braubach est de faire apparaitre, à la faveur des contingences diplomatiques et militaires de cette crise européenne, la genèse et le développement de l'esprit d'un nouveau type d'homme d'Etat autrichien, le comte Kaunitz. Sa longue carrière tient entre les deux retours significatifs du même événement : le 21 février 1746, Kaunitz, gouverneur des Pays-Bas autrichiens, est surpris par une offensive imprévue de Maurice de Saxe et doit remettre Bruxelles aux troupes de Louis XV ; le 14 novembre 1792, Dumouriez entre à Bruxelles avec l'armée de la nouvelle

République Française, et Kaunitz, devenu prince d'empire et Nestor de l'Europe, disparaît en face d'événements qui, avant le duel franco-autrichine, bouleversent de fond en comble le demi-siècle de sa politique.

C'était une politique très réfléchie et très motivée : M. Max Braubach insiste sur cet aspect de la question, liée précisément à la présence des Autrichiens à Bruxelles depuis 1715, et à la précarité de cette présence. Kaunitz, qui n'oubliera jamais sa capitulation de Bruxelles, est de ceux qui virent en 1750 l'avenir de l'Autriche vers les Balkans et vers l'Italie. Il veut en finir avec les dangers d'un pacte occidental autrichien, et s'assurer de précieuses amitiés à Versailles en cédant à la France ces deux enclaves aventurées que sont la Lorraine et la Belgique.

L'affaire lorraine est bien comprise et bien réglée. François de Habsbourg cesse d'être duc à Nancy pour devenir empereur à Vienne. L'affaire belge va être beaucoup plus difficile à mener. Plénipotentiaire impérial au Congrès d'Aix-la-Chapelle en 1748, Kaunitz manque l'occasion d'installer les Bourbons à Bruxelles et prétend leur donner en attente le duché de Parme. Il attend d'être nommé ambassadeur à Versailles, le 18 septembre 1750, pour commencer à expliquer son jeu subtil à des milieux éclairés français dont les sympathies vont à l'Angleterre et à la Prusse. Mais c'est de Vienne même qu'il poursuit son action, comme « chancelier de Cour et d'Etat », titre que Marie-Thérèse lui confère à Schoenbrunn le 13 mai 1753. Et désormais c'est de ce poste de direction qu'il coordonnera la grande idée de l'« Umsturz der Bündnisse ».

L'idée est à plans multiples. L'un d'eux est la destruction de la Prusse. L'annexion de la Prusse orientale par la Russie, réalisée par les Soviets en 1945, est déjà élaborée par Kaunitz en 1756. Mais la pièce centrale de cette politique est le traité de Versailles du 1er mai 1757 : la frontière française passait à l'Est d'une ligne Ostende-Ypres-Furnes-Mons-Chimay et la partie flamande de la Belgique était dévolue aux Bourbon-Parme — le gendre du roi de France devenant ainsi roi des Belges comme le sera en 1831 le gendre du roi des Français...

Les 450 pages que l'auteur a consacrées à un ensemble remarquablement cohérent de confrontations et de recoupements de textes conduisent à cette conclusion que le dénouement du 1er mai 1757 était loin d'être une folle aventure. La Prusse, attaquée par la France, l'Autriche, la Bavière, la Suède, la Russie et la Saxe-Pologne, était virtuellement condamnée. L'Angleterre elle-même la jugeait perdante, et donnait le Hanovre aux troupes françaises. Mais l'on se rend compte, avec le recul et l'expérience des temps, de l'erreur « géopolitique », comme nous dirions aujourd'hui, commise par la France en s'engageant dans les affaires continentales européennes sans garanties suffisantes sur un autre front pourtant vital, le front atlantique. C'est par des éclatants triomphes sur mer que la France eût finalement vaincu la Prusse et maintenu la coalition de ses alliés, à la fois formidable et fragile. Mais la France — ni son gouverne-

ment, ni ses élites, n'avait alors compris l'importance de la maîtrise de la mer dans les problèmes — même les plus continentaux — de l'Europe...

Aussi n'est-ce pas sans une certaine mélancolie qu'on achève cet ouvrage qui se clôt au seuil de la guerre de Sept ans. L'extraordinaire développement d'action diplomatique d'un Kaunitz n'a pu que donner à la France, manœuvrant sur l'Elbe, mais bloquée sur ses côtes, un étrange et déjà désastreux pressentiment des guerres napoléoniennes.

R. Roux.

Stephan Skalweit. — *Frankreich und Friedrich der Grosse* (*Bonner historische Forschungen*, n° 1), Bonn, 1952.

L'étude de M. Stephan Skalweit sur la France et le grand Frédéric est un indispensable complément du livre que M. Max Braubach vient de consacrer dans la même collection historique au « renversement des alliances ». L'auteur cherche, lui aussi, à rendre compte des milieux psychologiques où ont mûri les événements politiques. Son sous-titre l'indique explicitement : « La montée de la Prusse dans l'opinion publique de l'Ancien Régime », et un chapitre introductif « Problème et Méthode » met en relief toute la valeur, pas toujours reconnue, des éléments psychologiques, intellectuels et publicitaires, dans l'évolution des faits politiques.

L'Etat prussien a précisément misé sur le monde des « lumières » et des « lettres » tous les risques de son extraordinaire développement au XVIIIe siècle. Si remarquable qu'elle fût, sa structure militaire seule n'eût pas réussi. Berlin, pris par les Russes et par les Autrichiens, se révéla pendant la Guerre de Sept ans, comme un centre fort mal placé d'action stratégique. Mais le cœur de la guerre n'est pas dans telle ou telle ville déterminée. Il est dans la forte personnalité du Roi de Prusse et dans son vaste rayonnement extérieur. C'est le sujet du remarquable chapitre II intitulé *en français* « Roi philosophe et philosophe guerrier ». De nombreuses citations de Voltaire éclairent singulièrement l'impression que fit une telle figure dans les milieux « Ancien Régime » et « Vieux Système ». C'était presque un scandale qu'un jeune roi se permît en 1740 de publier un « Antimachiavel », en trahissant malignement les secrets de gouvernement de ses confrères en monarchie.

En travaillant lui-même à sa propre popularité en Europe et en Amérique, Frédéric II donnait le ton à d'innombrables publicistes et et panégyristes qui firent merveille, notamment en Angleterre, où la guerre soutenue par le roi de Prusse fut considérée comme une sorte de croisade « antipapiste » menée contre la puissante coalition des puissances catholiques et orthodoxes... Ce qui ne l'empêchait pas de confier l'éducation de la jeunesse aux Jésuites expulsés des Etats

catholiques et de réserver à des financiers juifs la gestion de mainte affaire publique. Le roi de Prusse, notamment en raison de ses ambitions sur la Pologne et sur la Westphalie, devait avoir des propagandistes catholiques, et ne s'en priva pas.

Ce sont les réactions françaises envers ce curieux prince qu'étudie le livre de M. Skalweit d'une façon très complète et très nouvelle. Sans doute Frédéric pouvait disposer de toute une élite de réfugiés calvinistes français qui servaient, avec un entier dévouement, dans son administration, son armée et sa presse. Mais en France même, le roi eut une très large audience de prussophiles et même de prussomanes qui le tenaient pour « l'allié naturel » de leur pays, par opposition avec l'« alliée artificielle » qu'était l'Autriche. Les textes significatifs abondent dans le choix qui est fait des écrits de l'abbé Mably : « La Cour de Vienne sera notre ennemie naturelle tant que les passions humaines décideront de la politique des Etats » — Ou encore : « Le règne de la France, de l'Autriche et de l'Angleterre est passé. Pour le bien de l'Europe, il faut que la puissance prussienne se maintienne, et soit incontestablement reconnue ». — Et enfin cette opinion infiniment singulière pour les Français d'aujourd'hui qui ont vu Bismark et Hitler à Strasbourg : « En conservant la Silésie, le roi de Prusse mettra notre Alsace et notre Lorraine en sûreté ». (Notes et commentaires des pages 162 et 163).

Il n'est pas douteux que, dans cette fin du XVIIIe siècle, tous les Etats européens — même l'Angleterre et la Russie — ont paru statiques à côté du dynamisme du roi de Prusse. C'est lui qui détenait le secret des nouveaux régimes et des nouvelles méthodes. Mirabeau semble avoir été convaincu que c'est l'Autriche qui voulait faire une unité allemande au détriment des petits Etats germaniques et que c'est le roi de Prusse qui était le défenseur des libertés de ceux-ci. Pour tout un ensemble d'écrivains politiques, c'est sur le type, d'ailleur idéalisé et même romancé, du roi de Berlin — et non sur le modèle du roi constitutionnel de Londres, que l'on désirait réformer l'autorité de la monarchie française.

Il est d'ailleurs peu probable que Louis XVI ait eu quelques velléités en ce sens ; il était fidèle aux traditions de son père, le Dauphin, marié à une princesse de Saxe, très hostile à Frédéric, et inspirateur de tout un milieu politique dont les idées ont été exprimées par G.-L. Favier en 1773, dans ses « *Conjectures raisonnées sur la situation actuelle de la France dans le système politique de l'Europe* », les pages consacrées par M. Skalweit à un tel ouvrage — 148-154 — sont particulièrement intéressantes. Elles montrent qu'à côté du « mythe » frédéricien et prussien, naissant et croissant dans l'opinion française, l'esprit critique avait sa place, et cherchait à mettre la fameuse figure au point. Au reste, c'est un modèle de roi Français, celui de Charles V, qu'on opposait à celui de Frédéric II. Une note de la page 147 fait état d'une lettre de la marquise du Deffand à Walpole où elle souhaite que le nouvel Empereur Joseph II ressemble plus à « notre Charles V » qu'à Frédéric II.

Joseph II eut effectivement sa propagande, sa publicité, sa popularité, son rayonnement européen, et le prestige de Frédéric trouva en lui un sérieux rival. Et ce qui ressort de la substantielle étude de M. Skalweit, c'est que les milieux cultivés français gardèrent, même chez un Mirabeau, un « esprit éclectique » (n. p. 186) qui ne perdit pas de vue l'opposition qu'ils constataient entre « les deux puissances dirigeantes de l'Allemagne ».

R. Roux.

Louis Madelin, de l'Académie Française. — *Deux relèvements français,* 1 v. in-18 jésus, 250 p., Paris, Flammarion éd., 1951.

M. Louis Madelin est le dernier des grands constructeurs de notre temps. Echappant aux servitudes de l'âge, il lui aura été permis de mener seul, comme jadis M. Thiers, jusqu'à son terme, une histoire du Premier Empire sur laquelle son immense érudition, le recul du temps, le changement d'optique qu'imposent les grands événements qui se sont succédés au XXe siècle, lui ont permis d'apporter de nouvelles perspectives.

Le volume qu'il a récemment publié sous ce titre : « *Deux relèvements français* (*1815-1918 ; 1871-1878*) mérite une mention spéciale et s'inscrit à part dans son œuvre. C'est autant qu'un livre d'histoire un témoignage d'esprit civique. M. Louis Madelia a vécu la dernière guerre à Clermont-Ferrand dans une retraite laborieuse où nous avons eu l'occasion de le visiter. En 1941, Louis Gillet lui demanda « au nom de la Société des Conférences qu'il essayait courageusement de faire revivre une petite série de causeries ». C'est ainsi qu'à Lyon, Limoges, Toulon, Nice, Chambéry, Grenoble, il entretint ses auditeurs du rétablissement français après 1870. Il faut souligner que, non seulement il ne rencontra pas d'opposition de la part des censeurs mais leur enthousiaste adhésion et qu'à Lyon même, il reçut les félicitations du préfet Angéli.

Ces conférences de la zone sud ainsi qu'une étude sur le rétablissement français au lendemain de Waterloo que les circonstances n'avaient pas permis de publier dans la *Revue des Deux Mondes* sont ici réunies. Elles ne prétendent pas apporter d'éléments nouveaux à l'Histoire, mais rappellent utilement des événements trop oubliés. Qui se souvient que la France se trouva scindée en deux comme pendant la dernière guerre et que soixante-six départements furent occupés par une masse énorme pour le temps : 1 million 266.000 soldats étrangers ?

A l'œuvre de restauration de Richelieu sous Louis XVIII (1) fait

(1) Comment ne pas rappeler *Le Troisième Richelieu* de M. Jacques Fouques-Duparc, publié en 1940, dont nous avons rendu compte ici même, V. *R.H.D.*, 1940-41, p. 217,

pendant celle de Thiers au lendemain du traité de Francfort. Plus difficile en ce sens qu'elle dût s'accompagner d'un relèvement moral alors qu'au lendemain de Waterloo, ce qui n'était plus le cas au lendemain de Sedan, elle avait encore foi dans ses destinées. M. Madelin, qui l'expose avec sa clarté coutumière, aurait pu, s'il eût voulu marquer des analogies avec les guerres de 1914 et 1939. Il s'est refusé de faciles allusions à des événements trop proches de nous qui eussent pu prêter à des controverses, donnant ainsi une nouvelle preuve de civisme.

René DOLLOT.

CHATEAUBRIAND. — *Lettres à Madame Récamier*, recueillies pour la première fois et présentées d'après les originaux par Maurice Levaillant, Professeur à la Sorbonne, avec le concours d'Emmanuel Beau de Loménie, 1 v. in-8°, 570 p., Paris, Flammarion, 1951.

Les lettres de Chateaubriand à Madame Récamier n'avaient jamais jusqu'ici fait l'objet d'une publication séparée. M. Maurice Levaillant, Professeur à la Sorbonne, à qui nous devions déjà la plus précieuse édition des *Mémoires d'Outre-Tombe* (1) vient de lui donner son complément naturel en nous les présentant, enchâssées dans un commentaire qui assure la continuité du récit ou accompagnées de notes minutieuses, qui font de l'ouvrage un monument de patience attentive et d'esprit critique.

Une *introduction* substantielle de M. Levaillant lui-même sur *Chateaubriand et Madame Récamier*, complétée par un judicieux exposé de M. Emmanuel de Loménie sur *le Point de vue de Chateaubriand*, précède les trois cents soixante-dix lettres de René à sa célèbre Egérie. Elles sont divisées en deux parties ; la première, *Amour et Politique* « est du temps des grandes effusions et des grandes ambitions » ; la seconde, *Amour et Vieillesse* se réfère aux dix-sept ans qui vont de la révolution de juillet à la mort de Madame Récamier.

Ce sont les lettres d'*Amour et Politique* qui nous intéressent surtout ici. Elles correspondent à la période de l'activité parlementaire de Chateaubriand, des missions diplomatiques à Berlin et à Londres, du Congrès de Vérone et du Ministère des Affaires Etrangères, de l'ambassade de Rome. Elles nous permettent de nous rendre compte de l'attitude de l'homme, non toujours telle qu'il nous l'a présentée dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* mais dans son expression spontanée.

Elles autorisent notamment de curieux rapprochements entre les ambassades du prestigieux diplomate de la Restauration et telle mis-

(1) V. *R.H.D.*, 1948, p. 224, notre article sur le *Centenaire de Chateaubriand*.

sion des politiques de notre temps qui nous apparaît critiquable. Sous ce rapport, diplomatie d'hier et diplomatie d'aujourd'hui n'ont rien à s'envier. Réserve faite de celles qui ont un objectif déterminé — je citerai la mission Jonnart à Athènes en 1917 — les missions parlementaires, plus souvent fâcheuses que bienfaisantes du fait de l'impréparation de ceux qui en sont investis, s'expliquent généralement par des ambitions individuelles ou le désir d'éloigner un personnage encombrant.

Chacun sait que la carrière de Chateaubriand s'explique par des considérations de cet ordre. Nous l'allons montrer à propos des trois postes qu'il lui fut donné d'occuper.

Berlin. — Nous sommes en 1820. Le duc de Berry a été assassiné le 13 février. Richelieu succède à Decaze « garé » à l'ambassade de Londres. Comment tenir à l'écart Chateaubriand qui a mené le bon combat contre la politique du favori de Louis XVIII ? Ne pouvant lui confier un portefeuille à sa taille, le président du Conseil qui a conservé presque tous les collaborateurs de son prédécesseur, lui fait demander par sa sœur, Mme de Montcalm, s'il « consentirait à s'éloigner ». — « Qu'à cela ne tienne — a-t-il répondu. Je suis toujours prêt à partir et j'irais chez le diable dans le cas que les rois eussent quelque chose à remplir auprès de leur cousin ». Le 20 décembre, il est nommé Ministre à Berlin.

Est-ce la reprise d'une carrière normale dans la diplomatie jadis ébauchée auprès du Cardinal Fesh ? — Que non pas ! Dès avant sa nomination Chateaubriand songe au retour. « Je ne serai absent que quelques mois, écrit-il, le 24 novembre, je passerai ma vie auprès de vous à vous aimer ». Ce va être le leit motiv de toute cette correspondance. Même thème en effet dans sa lettre du 6 janvier 1821, datée de Mayence : « N'oubliez pas de tourmenter nos amis pour le retour. Je voudrais déjà être à Berlin : la moitié du chemin serait faite ». Propos analogues dans les missives qui suivront jusqu'à celle du 17 avril qui annonce le congé.

Le voici maintenant à Berlin. « Je crains d'être bien peu utile ici, il n'y a point d'affaires (13 janvier). Et le 23 : « Je sais déjà mon métier, et je vous assure que c'est choes aisée. Je connais trente imbéciles qui seraient d'excellents ambassadeurs... » Boutade ! non. Du même jour, à Mme de Duras : « Je sais déjà mon métier, et je vous assure qu'il peut être parfaitement fait par la première mâchoire de l'ancien Régime. J'avais toujours soupçonné que les affaires dont on fait tant de bruit pouvaient être apprises par un sot ». Paradoxe qui s'explique sans doute par des blessures d'amour-propre et qui est de tous les temps. On connaît la réponse des gens de la Carrière. « S'il suffit de médiocrités, nous sommes là » (1).

On eût aimé qu'il se fût penché sur l'Allemagne dont il a d'ailleurs

(1) Il développera un paradoxe qui lui tient évidemment à cœur dans un chapitre des *Mémoires*, t. III, pp. 536-543, dans un morceau intitulé *Présomption* : « Pour être un homme supérieur en affaires, il n'est pas question d'acquérir des qualités, il ne suffit que d'en perdre ».

discerné l'évolution dans une page remarquable insérée dans les *Mémoires* (1). Mais il ne voit personne à Berlin et rien m'indique qu'il le regrette ». Le corps diplomatique n'est reçu nulle part et je serais Racine ou Bossuet que cela ne ferait rien à personne » (2). Les lettres de 1821 ne nous apportent aucune information sur la Prusse. Ecrites ailleurs que sur les bords de la Sprée, elles ne seraient pas très différentes. Chateaubriand ne s'intéresse à la politique des cabinets qu'en fonction de celle de Paris qu'il aspire à diriger.

Londres. — Rentré en France, le portefeuille des Affaires Etrangères lui échappe. Il accepte l'Ambassade de Londres (9 janvier 1822), la première de nos ambassades. S'y rend-t-il cette fois avec le désir de s'y maintenir ? Ce n'est pour lui qu'un tremplin ou un marchepied qui doit le mener au ministère. « Ne nous désolons pas d'avance » (de la séparation), écrit-il, à Mme Récamier le 2 janvier 1822, c'est-à-dire, comme lors qu'il s'est agi de Berlin, tandis que la nomination est encore en suspens, nous achèterons par quelques mois un long et plus sûr avenir.

Etre désigné comme plénipotentiaire au Congrès qui se prépare afin d'y conquérir le prestige nécessaire à l'obtention du portefeuille, c'est le seul point de vue où il se place. Qu'on n'invoque pas l'intérêt du poste. « Prenez garde à *l'objection que je suis utile en Angleterre dans ce moment.* Je ne suis bon à rien du tout. Les étrangers ici n'influent en rien sur le choix des ministres et M. de Marcellus (premier secrétaire) et les journaux raconteront les *on dit* et les nouvelles aussi bien que moi (13 août 1825). C'est dans cet état d'esprit qu'il quittera l'ambassade le 3 septembre pour gagner Vérone. L'y voici. « On assure que le Congrès sera fini dans les premiers jours de décembre, écrit-il le 12 octobre 1822. Au fond je n'ai rien à faire ici où tout va très bien ». Il aura son heure après le départ de Montmorency et ne retournera pas à Londres où, dans la berline que le ramène en France, il rêvera de continuer les *Mémoires* « à la pâle lumière qui avait éclairé les misères de sa jeunesse ».

Ses ambitions momentanément satisfaites, il peut écrire à Mme Récamier le 1er janvier 1823 : « Je vais coucher ce soir dans ce lit de ministre qui n'était pas fait pour moi, où l'on ne dort guère et où l'on reste si peu ». La rue des Capucines le gardera jusqu'au 5 juin 1824.

L'hostilité de Charles X et sa personnalité l'ayant écarté des futurs conseils « pour assurer à la fois l'appui de son nom, sans cependant lui donner un portefeuille », une Ordonnance royale du 2 juin 1828, le nomme à l'Ambassade de Rome.

Rome. — A peine a-t-il revu les bords du Tibre que reparaissent les thèmes familiers. « Voici ma première lettre, elle vous appelle à Rome ou me ramène à Paris » (14 septembre 1828). Et le 22 novembre : « Je ne suis ici que par accident ; je suis tout à fait inutile au service du roi... ». Je ne demande rien que la retraite et l'oubli... Ce

(1) T. III, p. 78.
(2) L. c., p. 93.

qu'il y a de mieux, c'est d'ailleurs vous retrouver le plus tôt possible » (11 décembre). Et le 16 : « Tout m'avertit ici qu'il faut me retirer : ma santé, le caractère de mes idées, la fatigue et l'ennui de tout. Je tiendrai dans ma place un temps raisonnable pour n'avoir pas l'air d'agir avec légèreté. Mais certainement, quand je vous verrai au printemps, nous fixerons l'époque de ma retraite ». La mort de Léon XII, le 10 février 1829 et l'élection de Pie VIII, le 31 mars, vont faire diversion à ces pensées moroses. Aussi peut-on bien croire que Chateaubriand, qui joue aux fouilles comme hier Caroline Murat à Villavicentina et demain Stendhal à Civito-Vecchia se fût attaché à la Rome du Saint-Siège tout au moins jusqu'à la mort de « son pape », si la destinée, servant pour une fois son inconstance diplomatique en mettant fin à la dynastie des Bourbons, n'avait en même temps scellé sa carrière.

S'il en a aimé l'éclat, il en a volontiers accepté des servitudes familières. Le « bon enfant », qu'il se vantait d'être, d'ailleurs justement, se montre à Londres accueillant à ses compatriotes. « Je fais rechercher tous les voyageurs français qui arrivent, quelle que soit leur opinion, et je les invite chez moi (25 avril 1822)». A Rome, il soigne les artistes et par une heureuse innovation, premier des ambassadeurs de France, il dîne chez eux, rend service à des malheureux, obtient la liberté d'un compatriote, condamné à cinq ans de détention.

« On veut remuer ma poussière, je commençais à dormir si bien », écrit-il, le 6 janvier 1829. Un certain détachement, qu'explique l'approche de la soixantaine, l'influence lénifiante de Rome et les courses dans la campagne, l'ont amené à une certaine résignation qui n'exclut pas les retours de flamme. « Je suis blessé de toutes ces médiocrités qui semblent se disputer ce que je ne demande pas du tout et que l'on pèse avec moi dans la même balance ». — « En vérité, ils m'apprendront peut-être ce que je vaux à force de me mesurer à leur taille » (2 mai 1829). Léguant à l'avenir ses espérances, il n'est pas toujours sans illusions ». Ce sont les générations appelées sur la scène du monde dans un quart de siècle qui seront consciencieusement élevées à la liberté, sans humeur, sans haine de parti, sans antipathie individuelle » (27 janvier 1829).

La gloire de l'écrivain rejaillissant sur l'Ambassadeur et le ministre en a probablement à nos yeux faussé les proportions. Il est douteux que sous une plume étrangère Chateaubriand diplomate ait tout l'éclat que nous lui prêtons. Au Congrès de Vérone, d'autres prestiges l'emportent sur le sien. La guerre d'Espagne n'est pas une grande date de l'histoire et l'élection de Pie VIII demeure un très modeste épisode de la chronique vaticane.

Toutes les manifestations de son activité diplomatique sont marquées du sens de la grandeur. Il arrive qu'il lui inspire des jugements que nous estimons contestables. On connaît son réquisitoire contre les traités de Vienne. Dans la seconde partie des *Lettre à Madame Récamier. Amour et Vieillesse* (1830-1847), l'attitude de la France à l'époque du ministère Casimir-Périer qui en sauvegarda si efficacement la dignité lui inspire des pages sans équité.

Les billets des dernières années n'ont plus guère d'intérêt politique. Les infirmités sont venues. René qui a inauguré par une dissonance sa symphonie vénitienne rêve de l'achever au bord de la lagune entre sa femme et Madame Récamier. « Que voulez-vous ? Puisque vous vous êtes associée à ma vie, il faut la partager toute entière » (6 juillet 1843). Suprême rêverie que ce final dans la ville anadyomène. « Adieu Venise que je ne verrai plus saus doute », écrit-il, le 8 juin 1845. « Il n'y a que vous Juliette que je ne puis consentir à quitter ».

Madame de Chateaubriand partira la première, le 9 février 1847. L'époux fidèlement infidèle la suivra sans la rejoindre, le 4 juillet 1848. Puis, le 11 mai 1849, ce sera le tour de Madame Récamier qui ira reposer au cimetière Montmartre.

Trois solitudes. René DOLLOT.

P. S. — La Revue s'est attachée à mentionner les principaux travaux publiés à l'occasion du centenaire qui intéressent la vie diplomatique de Chateaubriand. Elle ne saurait négliger le volume publié par M. Jules Bertaut dans la collection « Les vies privées » de la Librairie Hachette (Jules Bertaut, *La vie privée de Chateaubriand,* 1 v. 12×18,5 cm. de 256 p., 1952) où se rencontrent les qualités qui rendent si piquantes tant d'études du même auteur, le chapitre VIII *« Vers les grandeurs »* complète sur plus d'un point ce que nous avons écrit d'après les *Lettres à Madame Récamier.*

R. D.

Jean DELALANDE, Ministre Plénipotentiaire, *Les Aventures au Mexique et au Texas du Colonel Ellis Peter Bean (1783-1846), Ses Mémoires,* 1 v. 220 p., Paris, Honoré Champion, 1952.

Consul aux îles anglo-normandes, M. Jean Delalande y avait employé ses loisirs à la composition d'un *Victor Hugo à Guernesey* d'une documentation impeccable (1) ; Consul Général à La Nouvelle-Orléans pendant la guerre, il y a fait la connaissance d'un curieux personnage, le Colonel Ellis Peter Bean (1783-1846) dont il a par hasard découvert les Mémoires en feuilletant, dans l'*America History Room* de la *New-York Public Library* une vieille histoire du Texas où ils étaient publiés en annexe. Il les a traduits et complétés. Demandons-lui donc de nous présenter son héros.

« Si, comme il le dit, le nom du colonel Ellis Peter Bean est connu aux Etats-Unis et surtout au Texas, il est, en effet, complètement ignoré en France où le public est d'ailleurs peu informé des événements, pourtant importants, parfois confus mais toujours colorés qui se sont déroulés au Mexique au début du dix-neuvième siècle » (2).

(1) V. notre compte rendu dans la *R.H.D.*, 1947, p. 281.

(2) En 1800, les Etats-Unis, dont l'indépendance a été reconnue par l'Angleterre au traité de Versailles (1783), ne possèdent ni la Louisiane ni le

Ellis Peter Bean naît en 1783 dans le Tennessee. A dix-sept ans, il conduit à Natchez — un nom pour nous singulièrement évocateur — un bateau chargé de farine et de whisky. C'est le début de ses aventures. Bientôt il fait partie d'une expédition vers le Mexique ou Nouvelle-Espagne. Ce ne sont qu'épisodes pittoresques ou saisissants qui eussent fait la joie du vieux Dumas.

Cinq hommes doivent être pendus pour avoir tiré sur les soldats du roi. Ainsi en a décidé la Cour d'Espagne. Mais comme plusieurs étaient décédés et qu'il n'en restait plus que neuf, « un seul devait mourir, celui qui tirerait aux dés le chiffre le plus bas. Le plus âgé serait le premier à tenter sa chance et moi, étant le plus jeune, le dernier ». — « On mit deux dés dans un grand verre et on apporta un tambour, près duquel notre premier camarade fut conduit les yeux bandés. Il jeta les dés sur le tambour et ainsi, chacun à notre tour, nous lançâmes ces effroyables cartes qui décidaient de la vie ou de la mort. Tous réussirent des chiffres élevés à l'exception d'un seul qui tira le chiffre quatre. Comme j'étais le dernier, son unique espoir était que je sorte un nombre inférieur au sien. Quant à moi, ce qui pouvait m'arriver m'était indifférent : je m'abandonnais au destin. Je pris le verre en main et je « gagnai » ma vie : je tirai le chiffre cinq ! — Le pauvre garçon ainsi désigné par le sort s'en alla, entouré des membres du clergé ; on l'exécuta le jour suivant et à ce spectacle plus d'un cœur se serra ».

On trouverait dans ces pages bien d'autres anecdotes colorées. Laissons au lecteur le soin de les découvrir. La jeunesse d'Ellis Peter Bean s'était déroulée dans une colonie espagnole. Son âge mûr connut un Texas indépendant. Combien chez nous savent que sous le gouvernement de Louis-Philippe, en 1839, la France y eut même un chargé d'affaires : le comte Alphonse de Saligny ? Mais lorsque survint l'annexion aux Etats-Unis, le 29 décembre 1845, Bean estima qu'il n'avait plus sa place dans ce pays et disparut. Un service funèbre venait d'être célébré en son honneur quand on apprit qu'il avait tout simplement rejoint sa première femme, ayant abandonné la seconde. Hollywood trouverait dans ses aventures le sujet d'un assez beau film.

Au point de vue historique les souvenirs de Bean constituent un document de prix sur les dernières années de la domination espagnole. Ils nous permettent de juger de l'état d'esprit d'un pionnier américain au début du XIX[e] siècle ; ils nous renseignent sur une colonisation qui devait si profondément marquer la partie méridionale du continent nord-américain.

René Dollot.

Texas qui appartiennent alors à l'Espagne ; ils n'atteindront le cours inférieur du Mississipi qu'en 1795, dans la région de Natchez, cédée par les Espagnols.

Jacques LACOUR-GAYET, de l'Institut. — *Histoire du Commerce,* t. IV, *Le Commerce du XVe siècle au milieu du XIXe siècle.* — Jean CANU, I. *LeNouveau monde et l'or espagnol.* — Claude-Joseph GIGNOUX, II. *L'Epoque mercantiliste.* — Andrée GOBERT, III. *Vers le Libéralisme,* 1 v. in-quarto, 391 p., éditions Spid, 372, rue Saint-Honoré, Paris, 1951.

M. Jacques Lacour-Gayet, de l'Institut, porte un nom que ne sauraient oublier les diplomates. Son père nous a donné sur Talleyrand un livre qui constitue une véritable *Somme.* Et les lecteurs de la Revue se souviennent du très bel article dont la mission de *Calonne en Italie et en Autriche* (1) a fait l'objet de la part de M. Robert Lacour-Gayet, frère de l'auteur de *l'Histoire du Commerce.*

Ce grand ouvrage dont M. Jacques Lacour-Gayet est à la fois l'animateur et l'un des principaux collaborateurs atteint aujourd'hui son quatrième tome. Prenant la suite chronologique du T. II, *Le Commerce de l'Ancien Monde jusqu'à la fin du* XVe *siècle,* il va des grandes découvertes à l'ère des grandes industries, c'est-à-dire de la fin du XVe siècle au milieu du XIXe.

Trois auteurs s'en sont partagé la rédaction. A M. Jean Canu, agrégé de l'Université, est revenu la charge de nous parler du Nouveau Monde et de l'or espagnol. M. Claude-Joseph Gignoux, agrégé des Facultés de droit, traite de l'époque mercantiliste. Enfin Mlle Andrée Gobert, diplômée d'Etudes Supérieures d'Histoire et de Géographie, s'est réservé l'étude de la marche vers le libéralisme de 1774 à 1940.

Avant d'aborder le fond du sujet, il faut louer l'exceptionnelle qualité de la présentation du livre. Je pense surtout à ces indications marginales placées en tête de chaque paragraphe dont elles résument le contenu et qui rendent si aisée la consultation du volume.

Sans remonter à ce que nous savons de l'Antiquité — et comment oublier les Phéniciens —, M. Jean Canu nous rappelle que « paralysé, supprimé par les invasions barbares, et plus encore par la suprématie maritime des musulmans », le commerce qu'a connu le Monde méditerranéen sous l'Empire romain « commence à se reformer aux XIe et XIIe siècles. Entre l'Orient et l'Occident se nouent, grâce à l'activité et pour le plus grand profit des ports italiens des relations d'échanges relativement importantes, qui s'étendant d'un côté jusqu'à l'Asie des Moussons et à l'Indonésie, de l'autre jusqu'à l'Europe occidentale et septentrionale. Les croisades ont rouvert la Méditerranée au commerce chrétien, et désormais, par terre ou par mer, vont et viennent marchands et marchandises... Les techniques économiques, financières et monétaires qui passeront pour caractéristiques des siècles suivants font leur apparition ».

(1) *R.H.D.*, 1949, pp. 38-74.

Tyr et Sidon s'appellent maintenant Gênes et Venise et l'ère de l'or succède à la découverte du Nouveau Monde. La soif du métal précieux est le ferment des grandes découvertes. C'est celles-ci, c'est aux entreprises commerciales et colonisatrices qui les ont suivies au XVIe siècle « que les divers compartiments de l'activité humaine jusque-là presqu'isolés, ont enfin craqué sous la poussée de convoitises sans limite et d'idées universelles. C'est au XVIe siècle, *grâce aux épiciers,* que l'histoire mondiale fait ses premiers pas, unissant tant bien que mal tous les continents et tous les océans dans une même aventure, dans une même recherche de l'or et de l'inconnu... Le XVIe siècle, ce n'est pas seulement la découverte du Nouveau Monde ; c'est surtout, grâce au commerce maritime, la naissance d'un monde total, d'un monde unique, d'un monde nouveau, le nôtre ».

A la période de la découverte, je dirais volontiers qu'a succédé celle de la technique de l'argent. Qu'est-ce autre chose que l'histoire du mercantilisme que l'on peut définir « la théorie de l'enrichissement des nations par l'accumulation des métaux précieux ». Et, réserve faite des excès du *bullionisme,* défense passive s'opposant à une activité marchande de l'or et de l'argent que l'Espagne tirait de son immense empire, comment nier que l'économie née à l'époque de la Renaissance soit loin d'être périmée ?

Est-il moins vrai qu'au XVIe siècle qu'il faille réduire le plus possible les importations qui provoquent des sorties d'or ou d'argent ? « Le mercantilisme, qui introduit la nation de balance du commerce, « implique donc que celle-ci soit constamment favorable », — une telle politique suppose une organisation et une réglementation multiforme de l'industrie et du commerce. « Aujourd'hui, une destruction formidable de richesses, *l'or reparti vers les Amériques* et manquant péniblement à l'Europe, l'insuffisance des matières premières, le déséquilibre écrasant des balances des comptes, ont réveillé — les mêmes causes produisant les mêmes effets —, les réflexes anciens ».

« Au cours de la période qui s'étend du dernier quart du XVIIIe siècle à la première moitié du XIXe, s'opère, nous dit Mlle Gobert, le passage de l'économie traditionnelle d'ancien régime à l'économie moderne. » ...Pendant cette période l'avance de l'Angleterre sur les autres pays est le fait saillant. L'Europe occidentale est le creuset où s'élaborent les techniques nouvelles et les courants commerciaux qui prévaudront jusqu'au percement de l'isthme de Suez : décadence du commerce de la Méditerranée, ascension de celui de l'Atlantique. De 1774 à 1779, on constate sous l'influence des physiocrates un progrès des idées libérales ; la Révolution et l'Empire marquent une période de marasme ; enfin de 1815 à 1840, vingt-cinq années de paix provoquent une renaissance du commerce consécutive à « la transformation des moyens de transport dans un monde qui tente de s'affranchir des doctrines anti-libérales ».

Ce qu'il est advenu du commerce depuis un siècle, M. Maurice Baumont et M. Paul Naudin nous le diront bientôt. L'heure n'est pas venue d'anticiper sur leurs conclusions. Disons seulement que cette *Histoire du Commerce,* toute pénétrée d'esprit libéral, en dépit d'un

sujet qui peut paraître austère, est aussi attachante qu'instructive : tous ceux qui auront à connaître des affaires extérieures devront s'y référer.

La diplomatie n'a pas seulement pour objet l'étude des faits politiques. Si ceux-ci ont des contours plus nets, un aspect qui frappe davantage l'opinion, les phénomènes économiques, plus secrets ou moins perceptibles, ont également sur la vie des nations une influence qu'il serait imprudent de méconnaître sur l'évolution du monde. Ce que fut le rôle des métaux précieux au temps des conquistadors, n'est-ce pas aujourd'hui celui du pétrole ?

L'histoire du commerce ne retient pas seule l'attention de M. Jacques Lacour-Gayet, il observe attentivement l'évolution économique actuelle. Deux recueils de conférences dont il a été l'animateur, le premier, intitulé *Vingt Ans de Capitalisme d'Etat,* le second : *Monnaies d'hier et de demain* (1) représentent sous les plumes les plus qualifiées le réquisitoire de l'économie libérale contre les excès du dirigisme dont souffre notre pays.

Les étapes du capitalisme d'Etat, ses rapports avec la production industrielle nous sont successivement exposés par M. Daniel Villey, Professeur à la Faculté de Droit de Poitiers ; Louis Baudin, de l'Institut, Professeur à la Faculté de Droit de Paris ; et André Thiers, Maître des Requêtes Honoraire au Conseil d'Etat. A M. Pierre Fromont, membre de l'Académie d'Agriculture, Professeur à la Faculté de Droit de Paris revenait la tâche de nous entretenir des rapports du Capitalisme d'Etat et de la production agricole. Il l'a fait avec cet agrément qu'apprécient ses lecteurs du *Figaro*. M. Emile Mireaux, de l'Institut, examine un côté de la question moins familier au grand public et nous montre à propos des Banques, des Assurances et du Commerce Extérieur comment « le capitalisme d'Etat supprime, en économie, tous les corps intermédiaires capables, par leur autonomie, de limiter et de corriger les erreurs ». Le sénateur Marcel Pellenc examine ensuite la situation des transports et M. Jacques Chastenet, de l'Institut, à propos de l'information, de la presse, de la publicité, de la radio et du cinéma justifie en historien des conclusions sévères. Au Sénateur André Armengaud revenait le soin de parler de l'avenir du Capitalisme d'Etat. Conditionné par le comportement général des tenants du capital privé, il nous laisse entendre que si une réaction ne se produit pas, nous assisterons à la mort de celui-ci et à la fin de la liberté.

Le livre s'achève par une éloquente mis au point de M. Lacour-Gayet qui, dans *Monnaies d'hier et de demain* se demande si nous avons une monnaie. M. Charles Rist, de l'Institut, procède ensuite à d'utiles comparaisons entre l'expérience Poincaré de 1926 et la situation au début de 1951. Stabilité monétaire et monnaie or, commerce et monnaie internationale, sont traités avec pertinence par M.

(1) *Vingt Ans de Capitalisme d'Etat,* 1 v. 302 p., Spid éd., 272, rue Saint-Honoré, Paris (1er). — *Monnaies d'hier et de demain,* 1 v. 227 p., 1952, même éditeur.

Alfred Pose, agrégé des Facultés de Droit, et Edmond Giscard d'Estaing, ancien Inspecteur des Finances. Le livre s'achève par un brillant exposé de M. Jacques Rueff, de l'Institut : « *Demain le franc or ?* » — Treize causeries en deux volumes qui ne laissent à l'écart aucun des grands problèmes économique de l'heure et représentent d'excellentes leçons de politique réaliste.

René DOLLOT.

Jean DE PANGE. — *Les Meules de Dieu,* France-Allemagne-Europe, 1 v. in-8°, éditions Alsatia, Paris, 1951, 286 p.

« Les meules de Dieu broient lentement mais broient extrêmement menu ». C'est sous ce titre un peu énigmatique, traduction de vers d'un poète allemand contemporain de la guerre de Trente Ans, Friderich von Logau, que le Cte de Pange nous offre ces souvenirs. Justifié par un rapprochement entre l'époque tragique dont Schiller s'est fait jadis l'historien et les événements de notre temps, la destruction des Empires que nous avons vu s'écrouler lui donne sa pleine signification.

Le livre du Cte de Pange est centré autour de la question d'Alsace-Lorraine. Mosellan du pays messin, l'auteur, hanté depuis sa jeunesse par les problèmes qu'elle pose n'a cessé d'en préconiser une solution fédéraliste. Ses origines et son éducation expliquent son état d'esprit. Fils de notre attaché militaire en Autriche, Vienne garde pour lui « le prestige des lieux où l'on a passé son enfance et où l'on a ouvert les yeux sur le monde ! ». Lorrain, il ne lui est indifférent que les Habsbourg soient issus de sa province. La conception sur laquelle était fondée leur Empire continue à exercer sur lui une sorte de fascination. Il en garde la nostalgie. On lira avec intérêt les descriptions émouvantes de cérémonies à la Hofburg qui l'impressionnèrent vivement comme tous ceux d'ailleurs qui eurent le privilège d'y assister.

C'est ici l'ancienne Allemagne, héritière du Saint-Empire. De retour à Pange, les grandes manœuvres qui se déroulent en pays annexé lui permettent d'approcher les chefs illustres du Reich issu des victoires de la Prusse, un Haeseler, « Parsifal de la guerre », menant une existence de moine. Les thèses exposées chez nous de façon si vivante dans les romans de Barrès et de Bazin sont discutées en sa présence par les officiers du grand état-major qui reprochent à son père son infidélité à la terre. Lui-même admire les institutions régionales que l'Alsace-Lorraine a fini par se donner et voudrait les voir adopter en France.

Lorsque les provinces perdues ont été réintégrées dans la communauté française au lendemain de la guerre de 1914 au cours de laquelle, en Champagne, devant Arras, à Verdun, en Alsace, il a servi magnifiquement, le Cte de Pange estime l'heure venue de l'autono-

misme alsacien. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, qu'il s'agisse de ses jugements sur les événements ou sur les hommes, nous sommes obligés de nous séparer de lui. Je me bornerai à marquer ce point de divergence.

Profondément imprégné d'esprit libéral et de sentiment religieux, associé à des campagnes intellectuelles sans avoir jamais été mêlé directement à l'action, il a rencontré au cours de sa carrière idéologique dont plusieurs de ses ouvrages — je pense particulièrement aux *Soirées de Saverne* — marquent les étapes, soit en France, soit en Allemagne, quelques-uns des hommes les plus représentatifs de leur temps : un Lyautey, un Adenauer. Il a d'abord approché le premier au Maroc et lui a voué une admiration d'autant plus fervente qu'il était un Lorrain selon son cœur. Les lettres qu'il reçut de l'ancien Résident Général au lendemain de l'affaire Ricklin attestent une communauté de vues qui explique l'entente des deux hommes. Lyautey eut volontiers repris du service comme Haut-Commissaire en Alsace et le laissa entendre à Poincaré. Mais le Président du Conseil était « irréductiblement opposé à n'importe quelle formule se rapprochant du Haut-Commissariat ». Le Cte de Pange le déplore. Je crois au contraire que, valable et même nécessaire au lendemain du retour à la France, le Commissariat n'eût pas été maintenu sans périls pour l'unité nationale.

En Allemagne, le Cte de Pange fut à Cologne l'hôte du bourgmestre Adenauer qui, devenu Chancelier du Reich après la seconde guerre mondiale, s'efforce de réaliser sur le plan national l'œuvre de reconstruction si heureusement accomplie par lui au lendemain de la guerre de 1914 sur le plan municipal. Il ne dissimule pas son admiration pour l'éminent représentant du Centre dont il se sent proche par ses préoccupations religieuses et ses affinités rhénanes. L'intérêt des pages qu'il lui consacre s'accroît du rôle joué actuellement par l'homme d'Etat germanique.

Disons que le livre du Cte de Pange nous apparaît surtout comme un testament spirituel. Issu de cette fraction de la Lotharingie, longtemps demeurée à l'écart des grands Etats qui se sont constitués sur ses flancs, l'auteur se définit lui-même en parlant du Hamlet lorrain. Si ses idées peuvent nous paraître parfois aventureuses, on doit reconnaître que ses années de guerre que nous avons rappelée, et ses « prisons » durant le dernier conflit, placent son patriotisme au-dessus de tout soupçon. Au terme de ses souvenirs qui demeureront comme le témoignage précieux d'une époque, il se félicite de voir le rêve fédéraliste qu'il a longtemps poursuivi s'inscrire peu à peu dans les faits puisque « les meules de Dieu ayant broyé l'esprit d'usurpation et de conquête, Strasbourg devient le siège du Conseil de l'Europe ». Souhaitons à son optimisme de n'être pas déçu.

René DOLLOT.

Gaetano FALZONE. — *Il problema della Sicilia nel 1848, attraverso nuove fonte inedite,* XIX-519 p., in-4°, 1951, Priulla, Palermo.

Ce livre inaugure brillamment une collection d'études sur l'histoire de la Sicile. Certes la bibliographie, qui rassemble les ouvrages consacrés à la Révolution de 1848 en Sicile, était déjà fort abondante : Mémoires, Correspondances, Biographies, Histoires générales s'alignent en nombre. Mais M. Falzone, professeur à Palerme, n'a pas voulu reprendre seulement des textes bien connus pour essayer d'en extraire ce qui n'avait pas encore été dit. Il a résolument employé, il y a quelques années, une partie de ses vacances à l'étude des archives des Affaires étrangères et de la Marine à Paris. Il a été largement payé de ses peines, car il a pu rassembler une documentation abondante, inédite et d'un très vif intérêt pour les Siciliens, tirée des rapports des représentants de la France à Naples, le comte Bresson et le marquis de Bussières sous Louis-Philippe, Levraud, Sain de Boislecomte et le comte de Rayneval sous la Seconde République ; également importantes sont les lettres de l'amiral Charles Baudin, commandant les forces navales françaises en Méditerranée, et des consuls de France Bresson et Benedetti à Palerme. de Maricourt à Messine. Les instructions données par Guizot, Lamartine, Jules Bastide et Drouin de Lhuys s'y ajoutent. Non content d'en tirer la trame de son ouvrage, M. Falzone a joint à son texte un appendice copieux, égal à la moitié du volume, de quatre-vingt seize documents, presque tous *in extenso* ; il a donc pu écrire justement qu'il avait fait parler la France. L'on aurait voulu seulement que les textes français aient été moins défigurés par les fautes d'impression ; les lecteurs français corrigeront d'eux-mêmes sans nul doute et ils auront grand profit à lire ces pages éditées pour la première fois ; mais que de peine auront les historiens peu familiers avec notre langage à saisir le sens des mots si souvent déformés !

Qu'a dit la France aux gouvernants de Naples et aux Siciliens révoltés ? M. Falzone l'expose largement, avec une sereine passion de la vérité, recoupant les paroles et les actes des Français avec d'autres documents. Les hommes de la Seconde République ne sortent nullement diminués de ce sévère examen ; certains même acquièrent ici de nouveaux titres à notre estime, tels Sain de Boislecomte et l'amiral Baudin, sur lequel nous avons naguère, dans le recueil des *Etudes d'histoire moderne et contemporaine* de 1948, porté un jugement que M. Falzone veut bien confirmer. L'attitude de la France s'explique par sa rivalité avec l'Angleterre en Méditerranée. La conduite des Britanniques n'était pas faite pour apaiser la crainte que les Français ressentaient de voir la Sicile indépendante en théorie, mais en fait satellite de Londres : de janvier à juillet 1848, Palmerston et ses représentants prétendirent arbitrer seuls le conflit entre Naples et Palerme, toujours aux dépens de Naples ; ils auraient

triomphé si le fils de Charles-Albert, élu roi de Sicile, avait accepté cette couronne. Le refus du duc de Gênes permit à l'amiral Baudin de rendre à la politique française de larges possibilités d'action ; mieux écoutée à Naples que l'Angleterre, la France regagna la confiance des Siciliens et voulut préparer, par des réformes et des concessions réciproques, la réconciliation des deux parties du royaume des Deux-Siciles. Le Roi de Naples prétendait-il reconquérir Messine par la force en septembre ? Baudin sut hardiment menacer d'intervenir pour obtenir un armistice qui sauva les Siciliens de la déroute ; les documents publiés par M. Falzone montrent la lucidité, la vigueur et le courage devant les responsabilités que déploya l'amiral français. Les gouvernants de Palerme, incapables d'organiser une défense valable de leur île, ne comprirent pas que leur défaite à Messine renforçait en France la conviction qu'une véritable indépendance de la Sicile était impossible. Alors commença la dernière période où la France entraîna l'Angleterre dans la négociation d'un compromis avec le Roi de Naples, très réticent d'ailleurs. Les Siciliens, trop tenus à l'écart des pourparlers, mis en présence des concessions royales à accepter ou à rejeter sans discussion, laissèrent parler la passion plus que la raison ; ils refusèrent tout accord, reprirent les hostilités, terminées en avril et mai 1849 par la victoire du Roi de Naples. Etait-ce juste ? Question bien délicate... M. Falzone a répondu avec un vif sentiment des réalités : « En histoire, est juste seulement ce qui est possible ».

Ferdinand Boyer.

François Vermale et Yves Du Parc. — *Un conspirateur stendhalien, Paul Didier, 1758-1816,* Paris, S.G.A.F., 1951, in-8° carré de 324 p.

En choisissant pour leur héros, au nom bien oublié hors de leur patrie dauphinoise, l'épithète de « conspirateur stendhalien », les auteurs entendaient situer leur livre dans une double atmosphère : celle d'un épisode d'histoire régionale où la curiosité du lecteur érudit se réjouira de rencontrer en maînte page Henri Beyle, sa famille et ses amis, — celle d'une aventure où Stendhal put puiser plus d'un thème d'inspiration pour la *Chartreuse de Parme* ou le *Rouge et le Noir.*

Un an après le « Vol de l'Aigle », la ville de Grenoble, dont l'accueil avait décidé du succès initial de l'entreprise des Cent-Jours, était assaillie dans la nuit du 4 au 5 mai 1816 par un demi-millier de paysans armés, conduits aux cris de « Vive l'Empereur » par l'avocat Paul Didier et quelques officiers en demi solde. La vigoureuse résistance des autorités royalistes et de la garnison commandée par le général Donnadieu brisait sans peine une tentative que sanc-

tionnèrent quelques exécutions capitales, mais où l'on ne voulut voir qu'une échauffourée. Le chef même qu'un procès sommaire mena à la guillotine, partisan des idées nouvelles avant la Révolution, royaliste sous la République et l'Empire, était peut-être orléaniste ou républicain lorsqu'il tenta de soulever la France du sud-est au nom de Napoléon II contre les Bourbons : les partis se sont en effet disputé l'inspiration de ce fait-divers sanglant du début de la Seconde Restauration, et un incontestable intérêt de mystère restait attaché à la curieuse figure de cet aventurier.

Les lecteurs de la biographie si fouillée que lui ont consacrée le comte Yves du Parc et M. François Vermale connaîtront tout l'agrément recherché de nos jours par les amateurs du roman policier, avec la satisfaction de savoir réels les faits établis, si les explications demeurent conjecturales. L'érudition des auteurs n'est en effet pas moins évidente que leur loyauté, et cela fait regretter davantage qu'ils aient cru devoir sacrifier à la mode de facilité qui, pour ménager le liseur pressé, prive le lecteur sérieux de la base solide des références. Par une originalité qui ne saurait apaiser notre regret, ils annoncent qu'ils déposeront le dossier complet des leurs dans quatre de nos grandes bibliothèques. Si quelques vulgarisateurs y puisent la matière d'agréables résumés de seconde main chers aux éditeurs contemporains, le *Paul Didier* de Vermale et du Parc n'en restera pas moins une œuvre fondamentale par la minutie avec laquelle ils ont su reconstituer l'existence entière du personnage central, mais en outre, au risque d'un certain fourmillement, tenu à « présenter » tous ceux rencontrés au long de leur récit.

Pour l'historien, l'intérêt du nouveau livre est surtout de faire apparaître dans l'affaire de Grenoble un complot beaucoup plus sérieux qu'on ne croyait, et dans le conspirateur de 1816, un récidiviste impénitent de la clandestinité : Didier, tour à tour avocat au parlement de Grenoble, émule de Barnave et Mounier, spéculateur aux initiatives de précurseur, professeur et doyen d'une faculté de droit ou membre du Conseil d'Etat, fut en effet, à travers tous ces avatars, le type de l'agent secret, voué par un irrésistible instinct à toutes les collaborations policières pour finir, semble-t-il, martyr de sa foi en Fouché déchu. Ajoutons qu'en se gardant d'insister sur tout rapprochement avec les temps qu'ils ont vécus eux-mêmes, les auteurs ne pourront s'étonner que bien des esprits trouvent à leurs pages d'étranges saveurs d'actualité.

Marcel Dunan,
de l'Institut.

Octave AUBRY, *Quand la France attendait Napoléon* (254 p.), *Images impériales* (191 p.). — Duc DE LA FORCE, *En suivant nos pères* (193 p.). — Jules BERTAUT, *Amours tendres et tragiques* (199 p.). — André CASTELOT, *Souverains en fuite* (205 p.), Paris, Amiot-Dumont, 5 vol. in-12, 1952.

A-t-on rendu un bon service à Octave Aubry en imprimant en tête d'un volume posthume tiré de ses papiers ses considérations sur *l'histoire, art difficile* ? Le distingué membre de l'Académie française, qu'un destin tragique empêcha d'y venir siéger, disait volontiers : « Je ne suis pas un historien, je suis un écrivain d'histoire. » Cette modestie eut dû le faire hésiter à suivre sans critique son confrère justement célèbre, le charmant Paul Valéry, dans une boutade dont l'impertinence lapidaire a fait un lieu commun pour le monde des demi-cultivés : l'histoire « petite science conjecturale ». Octave Aubry ajoute : « l'une des plus infirmes et décevantes qui soit » : « Marchant à pas inégaux, précise-t-il, soumise au hasard, placée en face de problèmes dont les données, déjà obscures, changent sans cesse, tout y est à reprendre et à modifier par chaque génération ». Mais comment ne s'est-il pas aperçu qu'à part les mathématiques et la géométrie, création artificielle du cerveau humain, il définit là toutes les sciences ? Que reste-t-il dans les ouvrages de géographie actuels, de tout ce que nos maîtres nous enseignaient au début du vingtième siècle, et, bien entendu, non pas seulement quant à l'image cartographique constamment mouvante des Etats et des territoires ou les progrès continus de la connaissance du globe, mais à toutes les interprétations de son évolution. L'ombre d'Octave Aubry répondrait peut-être que... c'est encore de l'histoire. Mais ne lui rappellerait-on pas alors les ignorances dignes de faire sourire nos enfants en tout ce qu'affirmèrent l'astronomie, la physique, la chimie, la médecine, des âges qui nous ont précédés.

« A la vérité, et c'est ce qui la sauve, l'histoire avant tout reste un art », ajoute l'éminent disparu, et, définissant son propre talent et les dons qui lui ont attaché le grand public, il nous propose cette jolie formule : « Art appuyé sur un travail de réunion et de choix, art documenté et pourtant libre, puisque son expression change avec les moyens de chaque auteur, art actuel, puisqu'il est le miroir et l'écho de la sensibilité des époques successives, l'histoire est un des principaux refuges de la pensée dans les temps de trouble et d'injure. »

Ajoutons que cet avant-propos inaugure en même temps qu'une série signée du même nom, une collection dont le rythme de parution est assez rapide pour nous avoir valu en quelques mois, sous des couvertures en couleur illustrées avec goût, tout un rayon d'étagère : Le titre même en dit le programme : *L'Histoire en flânant ;* il achève de mettre au point la portée du jugement que les historiens de

métier reprocheront à la tranchante déclaration d'Aubry, sur la fragilité de leur œuvre. En réalité l'ancien romancier visait, tout en invoquant Voltaire et Michelet, le genre littéraire lancé par Lenôtre et qui répond avec bonheur au goût d'un public attiré par le passé mais rebuté par l'austérité des travaux d'érudits, *la petite histoire*. Il serait lui-même le meilleur héritier de l'auteur de *Vieilles maisons, vieux papiers*, si Jules Bertaut ne s'y était spécialisé le premier, et avec une fécondité... dont nous reparlerons.

Les éditeurs ont choisi pour le premier et le second des volumes posthumes d'Aubry deux titres centrant sur la figure qui domine l'aurore du XIXe siècle l'intérêt des portraits et des anecdotes dont se composent leurs fragments : *Quand la France attendait Napoléon*, puis *Images impériales*. Le premier va de Louis XVI au Consulat, lorsque le vainqueur de Marengo, traqué par les complots royalistes, n'est encore que Bonaparte. Et c'est qu'en effet pour l'auteur, « le grand homme de la Révolution, celui qu'elle a tant cherché pour assurer ses conquêtes, ce n'est pas Mirabeau, ce n'est pas Danton, ce n'est pas Robespierre, c'est Napoléon ». Ainsi quand il nous fait « flâner » dans les coulisses de la monarchie versaillaise à son crépuscule puis dans celles de la Constituante ou de la Convention, nous ne rencontrons pas seulement le roi et la reine responsables de l'effondrement d'un monde séculaire et ces comparses, une Lamballe, un Lambesc, puis les classiques figures de proue des assemblées révolutionnaires, les tribuns Mirabeau et Danton, l'Incorruptible et son fidèle Saint-Just, le Girondin Brissot ou le montagnard Barère. A travers les violences d'une sanglante crise de dix ans, massacres populaires ou exécutions légales, guerre civile et guerre étrangère, échafauds ou déportations, coups d'état et représailles, on sent que la France *attend* la rémission et la reconstruction sur les ruines accumulées. Le Premier Consul va « rassembler le pays qu'il tient dans ses mains, le pétrir, le jeter dans un moule qui correspond aux besoins de l'heure ».

Le second volume nous promène à son tour à travers la vie, le destin, l'entourage de l'homme qui appuie si bien l'auteur dans sa conviction de l'influence des individus sur le cours de l'histoire, par leurs pensées, leurs ambitions et leurs actes. Mais si les hommes supérieurs marquent l'histoire, ils sont eux-mêmes marqués par leur origine, leur formation, leur vie privée autant que leur vie publique. De là l'intérêt de la « flânerie » où Aubry nous entraîne au gré de ses lectures d'études anciennes ou récentes (car son livre semble souvent un cycle de compte rendus dont auraient disparu les références avec l'éloge ou la critique de la source), mais lectures dont l'auteur sait tirer tout l'élément pittoresque et condenser une situation en quelques formules lumineuses, non sans recourir aux impressions visuelles qu'il a eu soin d'aller chercher sur les lieux.

C'est d'abord « le berceau de Napoléon », cette Corse montagneuse « qui par ses promontoires, ses golfes aigus, ses éboulis de roches, épouse si puissamment la mer, terre âpre et libre d'où sourd l'énergie », qui a forgé l'âme de l'illustre « isolé ». La « mère des rois » dont il est injuste de déplorer que « les historiens ne lui aient pas

accordé assez d'attention », a eu au contraire tant de biographes informés que les atavismes à déceler dans cette existence mouvementée sont biens connus; mais ne méritaient pas moins de nous être une fois de plus rappelés. « Bonaparte et Joséphine » ne forment pas un couple moins fouillé, si l'on peut dire, mais il est certain qu'on ne peut pas comprendre l'Empereur sans comprendre l'homme, connaître le cerveau sans connaître le cœur : la fine psychologie de l'analyste nous vaut une mise au point des divers volumes déjà consacrés, dont un par Aubry lui-même, à « Napoléon et l'amour ». Une dernière esquisse sur *Napoléon écrivain* eût été plus solide si l'auteur avait pu disposer de la brillante thèse de doctorat (de Mme N. Tomiche) qui vient de paraître sous ce titre.

⁂

Le duc de La Force, de l'Académie française, nous invite à *suivre nos pères* sous sa conduite. Un guide aussi expert garantit d'avance l'agrément de la « flânerie » où il nous entraîne d'Henri IV... à Henri V. L'auteur du *Grand Conti* et de *L'architrésorier Lebrun, gouverneur de la Hollande,* s'est fait connaître par des œuvres maîtresses, principalement son *Histoire du cardinal de Richelieu* en collaboration avec Gabriel Hanotaux, mais il avait réussi, dans ses *Curiosités historiques* et ses *Comédies sanglantes, drames intimes* réuni déjà des études ou des essais n'ayant de commun que l'érudition de l'auteur et le bon ton de la présentation. Dans le rapide défilé de trois siècles auquel il nous convie nous retrouvons le terrible cardinal, mais que d'autres personnages pittoresques, du comte de Vergennes à son collègue et biographe le comte de Chambrun, du comte de Narbonne (1) au vicomte de Chateaubriand pour ne parler que des diplomates, ou encore de Casimir Delavigne à Arvers, du phrénologue Gall à Nana-Sahib, en passant par *Le lit de mort du roi Louis XVIII !* Nous signalerons tout particulièrement à nos lecteurs le chapitre de *La paix de Westphalie,* situant dans la plus juste perspective, avec les citations les plus pertinentes et les profils les mieux croqués, tout le problème d'une pacification européenne qui donna à la France deux siècles de sécurité du côté des Allemagnes.

⁂

L'infatigable Jules Bertaut (2) nous promène aujourd'hui parmi les *Amours tendres et tragiques* aux premières desquelles la Révolution française fournit une pathétique toile de fond. *Un conventionnel*

(1) D'après le livre de notre regretté Emile Dard.

(2) Dans une autre collection du même éditeur (*Présence de l'histoire*) [Amiot-Dumont, 1952, in-8° de 283 p.] J. Bertaut vient de rééditer le si compréhensif volume qu'il avait consacré en 1940 à *Marie-Louise, femme de Napoléon Ier*. Avec une haute objectivité, il y rouvrait le procès de la fille de

amoureux, c'est ce curieux député girondin de Toulouse, Rouzet, sauvé de la guillotine par le 9 thermidor et qui vouera sa vie à une compagne de captivité, la veuve de Philippe-Egalité, Marie-Adélaïde d'Orléans. Etonnante liaison d'un petit avocat provincial et d'une princesse du sang à qui, rentré à la Convention, il put faire restituer ses biens, derechef confisqués par le Directoire, union de vingt années qui fit errer ce couple imprévu de l'Espagne de Charles IV au Palais-Royal où l'ex-Rouzet, devenu comte de Folmon, partagea l'hospitalité du fils de son amante, le futur roi Louis-Philippe, avant d'être enterré par ce fils déférent dans le caveau familial de Dreux ! En pleine terreur, nous assistons à l'idylle de la marquise de Custine et du maçon Gérôme.

Avec le Consulat et l'Empire se déroulent les avatars du conspirateur Donnadieu, la destinée lamentable de *la fille du banquier Perregaux* mariée à Marmont, les amours du maréchal Berthier et de la belle marquise Visconti dont l'auteur aurait pu corser les côtés comiques par les aventures du fils de la maîtresse avec l'épouse du major-général, prince de Neuchâtel et de Wagram. La Restauration forme le cadre de l'étonnante carrière d'*un fils de Talleyrand, Charles de Flahaut* et des *Mystères de l'héritage de Chantilly,* tandis qu'avec la fin de la monarchie de juillet et l'avènement du second Empire s'étale la passion de Napoléon III pour miss Howard. Ainsi les *Amours tendres,* comme la première idylle de Napoléon Ier et de Victorine de Chastenay, alternent avec les *Amours tragiques* comme celui d'Adam Lux, l'admirateur éperdu de Charlotte Corday, ou *Le roman d'Emilie de Sainte-Amaranthe.*

⁂

La collection dont nous venons de signaler les premières parutions est dirigée par André Castelot, c'est-à-dire par l'un de ces maîtres de la petite histoire dont son âge fait le cadet mais non le moins digne des héritiers de G. Lenôtre. Ses ouvrages sur *Louis XVII, Le secret de Madame Royale, Philippe-Egalité, Le duc de Berry* (1) ont eu la double consécration de polémiques scientifiques et de forts tirages. Il apporte à sa collection un modèle du genre : *Souverains en fuite.* « Un roi qu'on menace n'a de choix qu'entre le trône et l'échafaud. — Votre Majesté oublie la chaise de poste ! ». Ce dialogue entre Charles X et Talleyrand sert d'épigraphe à un livre aussi piquant

François II et plaidait « les circonstances atténuantes » envers une épouse d'une nature molle et passive, mais de son temps et de son milieu. L'ouvrage tranche dans la production moyenne d'aujourd'hui par ses qualités de solidité d'hier, sans avoir rien perdu de son attrait comme nos lecteurs pourront l'apprécier, en goûtant en particulier les mises au point judicieuses des circonstances de politique générale et des points de vue des cours européennes, surtout d'un Metternich, sous l'Empire et dans le cadre de la Sainte-Alliance.

(1) Voir la *Revue d'Histoire Diplomatique* de 1949, p. 238, de 1950, p. 250.

par les anecdotes et les « mots » de chacun des épisodes que par le rapprochement même de ceux-ci. Leur choix aurait pu s'étendre à bien des époques et bien des pays, jusqu'à l'actualité de 1952. André Castelot se limite à l'histoire de France, de *L'arrestation de Varennes* à l'exil de *L'impératrice Eugénie,* par le lamentable exode de Napoléon I[er] vers l'île d'Elbe, le départ précipité de Louis XVIII pour Gand, les pénibles étapes du souverain des Cent-Jours vers Rochefort et le *Bellérophon,* le « convoi funèbre » de Charles X chassé par les barricades de 1830, l'évasion de Louis-Philippe, renversé par celles de 1848. Tous, sauf Louis XVI à qui rien ne manquait tant que le sens de l'humour et qui ne pouvait guère prévoir les conséquences du goût des Français pour les révolutions, avaient ironisé sur les détails humiliants de « la fuite » de leurs prédécesseurs et l'auteur est fondé à faire un sort au jugement de Philippe de Commynes sur la mystification de Louis XI par Charles le Téméraire, sa récente dupe : « Ainsi Dieu lui fit-il sentir qu'il n'aime pas que les princes se moquent les uns des autres ! » Une des cartes dont s'orne l'ouvrage n'en offre pas la moins frappante leçon, la moins savoureuse ironie, celle qui, de Paris à la Manche, groupe les itinéraires-jumeaux de Charles X, de Louis-Philippe et d'Eugénie de Montijo.

Marcel DUNAN,
de l'Institut.

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES

VARIÉTÉS

DOCUMENTS DIPLOMATIQUES

COMPTES RENDUS

BRÈVES NOTICES

POST-SCRIPTUM AU BIMILLÉNAIRE DE PARIS

TABLE DES NOMS D'AUTEUR

Le gérant : A. PEDONE.

IMPRIMERIE GRANDVILLE
10, rue de Malzéville, NANCY

Dépôt légal : 4ᵉ trim 1952

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : 33, rue du Faubourg-St-Honoré, PARIS

PHILIPPE V ET LA COUR DE FRANCE (1700-1715), publié par Alfred BAUDRILLART, 1 vol. in-8° .... 500 fr.

DOCUMENTS SUR LA NÉGOCIATION DU CONCORDAT ET SUR LES AUTRES RAPPORTS DE LA FRANCE AVEC LE SAINT-SIÈGE DE 1800 à 1801, publiés par le comte BOULAY DE LA MEURTHE, 1890-1896. 5 vol. gr. in-8°, Prix : 5.000 fr. — Volume supplémentaire, tome VI, 1906, in-8°.... 500 fr.

MÉMOIRE HISTORIQUE SUR L'AMBASSADE A CONSTANTINOPLE, par le marquis DE BONNAC, publié par M. Charles SCHEFER, 1894. 1 vol. in-8°. Prix .... 500 fr.

CORRESPONDANCE SECRÈTE ENTRE LE COMTE DE KAUNITZ-RIETBERG, *ambassadeur impérial à Paris,* ET LE BARON IGNAZ DE KOCH, *secrétaire de l'impératrice Marie-Thérèse* (1750-1752), publiée par M. Hans SCHLITTER. 1899. 1 vol. in-8° .... 800 fr.

LETTRES DE CHARLES IX A M. DE FOURQUEVAUX, *ambassadeur du roi Charles IX en Espagne* (1565-1572), publiées par Mgr C. DOUAIS. 1900. 1 vol. in-8° .... 500 fr.

DÉPÊCHES DE M. DE FOURQUEVAUX, *ambassadeur de Charles IX en Espagne* (1565-1572), publiées par Mgr C. DOUAIS. 1897-1901. 3 vol. in-8°. Prix .... 2.000 fr.

CORRESPONDANCE DU COMTE DE JAUCOURT AVEC LE PRINCE DE TALLEYRAND, publiée par le comte DE JAUCOURT. 1905. 1 vol. in-8°. Prix .... 500 fr.

LES SUISSES ET LE MARQUIS DE PUYZIEULX, par M. J. DE BOISLISLE, 1907. 1 vol. in-8 .... 500 fr.

JOURNAL ET CORRESPONDANCE DE GÉDOYN « LE TURC », *consul de France à Alep* (1623-1625), publié par A. BOPPE. 1909, 1 vol. in-8°.... 500 fr.

RELATIONS D'ANTOINE DE LUMBRES, SEIGNEUR D'HERBINGHEM *touchant ses négociations et ambassades,* par le comte Georges DE LHOMEL. 3 vol. in-8°, 1910-1913. Prix .... 2.000 fr.

LE MARQUIS DE POMPONNE, *ambassadeur et secrétaire d'Etat* (1618-1699), par M. DELAVAUD. 1910, 1 vol. in-8°, avec trois gravures .... 500 fr.

DÉPÊCHES DIPLOMATIQUES DE M. DE LONGLÉE, *résident de France en Espagne* (1581-1590), par M. Albert MOUSSET, archiviste-paléographe. 1912, 1 vol. in-8°, avec un fac-similé .... 800 fr.

LE MINISTÈRE DE M. DE TALLEYRAND EN 1814, par M. Charles DUPUIS, de l'Institut. 2 vol. in-8° .... 1.200 fr.

LE CONCORDAT DE 1801, par le comte BOULAY DE LA MEURTHE, 1920, 1 vol. in-8° .... 500 fr.

LA POLITIQUE DE PROPAGANDE DES AMÉRICAINS DURANT LA GUERRE D'INDÉPENDANCE (1776-1783), par M. Francis P. RENAUT. 1 vol. in-8° 1922 .... 500 fr.

La Société ne garantit pas la livraison des volumes publiés par elle, lorsque les volumes ne lui sont pas réclamés par les sociétaires avant l'expiration de l'année courante.